

**UNIVERSITE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DES SCIENCES  
AIX MARSEILLE III  
FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE  
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX EN PROVENCE  
DEA DE SCIENCE POLITIQUE COMPARATIVE**

**L'investissement associatif d'une arène institutionnelle  
L'implication du « BASE Sud Audois » au sein d'un « Pays » en émergence**

Julien SCOLARO

Directeur de mémoire : M. Maurice OLIVE

..

Assesseur : M. Christophe TRAINI

..

Directeur du DEA : M. Olivier DABENE

..

- 2003 -

## Remerciements

*Je tiens à remercier l'ensemble des membres du BASE Sud Audois pour leur accueil et le temps qu'ils ont bien voulu me consacrer. Un grand merci à toute la famille Théveniaut pour son hospitalité.*

*Je remercie également Monsieur Maurice Olive, pour avoir accepté de diriger mon travail, pour sa disponibilité et ses précieux conseils.*

# Sommaire

## 1<sup>ERE</sup> PARTIE. DES « PROFESSIONNELS DE LA CREATION D'ACTIVITES » EN QUETE DE LEGITIMITE

*Chapitre I. Un cadre associatif : l'histoire récente du BASE Sud Audois*

*Chapitre II. Portraits de professionnels de la création d'activités dans un monde rural en mutation*

*Chapitre III. Le concept d'économie solidaire, support d'un travail de construction d'une parole collective*

## 2<sup>NDE</sup> PARTIE. L'INVESTISSEMENT DU « PAYS DE LA HAUTE VALLEE DE L'AUDE ». MODALITES ET ENJEUX D'UN PROCESSUS DE LEGITIMATION

*Chapitre I. Les étapes d'une implication bénéfique*

*Chapitre II. Un processus de légitimation aux retombées incertaines*

## Introduction

Ces dernières décennies, des pratiques socio-économiques diverses, désignées de manière inclusive sous le vocable d' « économie solidaire » se sont développées<sup>1</sup>. S'il peut paraître parfois problématique d'identifier clairement ce mouvement en raison de la fragmentation de ses initiatives, de la pluralité de ses appellations, de ses statuts et de ses priorités<sup>2</sup>, la prise en considération de la dimension socio-politique qui lui est inhérente s'avère féconde pour comprendre les ressorts d'une modalité particulière de participation politique.

En effet, ses praticiens, se proposant de réinscrire concrètement la solidarité au cœur de l'économie, mettent en œuvre des comportements participants spécifiques et non conventionnels. Ils viennent à ce titre enrichir la gamme contemporaine des formes de l'engagement politique<sup>3</sup>. A la différence des modes de participation politique protestataire, dont la recherche de la visibilité et de l'expression publiques semblent constituer le mobile principal, les acteurs de l'économie solidaire, dans un registre moins oppositionnel, interviennent directement dans le champ économique et social au nom d'un discours de transformation de l'ordre des choses.

Si ces initiatives, de ce fait, semblent appartenir aux « formes d'action non institutionnelles » (OFFE, 1985), elles ne sont pas pour autant hermétiques aux sphères institutionnelles. Elles entretiennent au contraire des relations intenses, complexes et ambivalentes avec les acteurs politico-administratifs, ainsi qu'en a récemment témoigné l'entrée en politique publique (encore fragile) de l'économie solidaire<sup>4</sup>.

L'ensemble de ces pratiques est ainsi susceptible d'intéresser la science politique à double titre : au regard de la spécificité des formes de participation qui les caractérise ; dans leur rapport aux sphères institutionnelles. C'est plus particulièrement ce dernier aspect que tentera d'aborder ce travail, à travers l'étude empirique d'un collectif d'acteurs locaux se réclamant de l'économie solidaire et ayant investi une arène institutionnelle territorialisée.

---

<sup>1</sup> Pour une analyse socio-économique détaillée des pratiques d'économie solidaire, voir notamment (LAVILLE, 1994).

<sup>2</sup> Les pratiques d'économie solidaire recouvrent une grande diversité de champs, des réseaux de financement et d'épargne solidaires au commerce équitable, des réseaux d'échanges à l'autoproduction, des services de proximité à l'accompagnement de porteurs de projets...

<sup>3</sup> Julien Scolaro, *La participation sociale. Economie solidaire et engagement politique*, Mémoire soutenu à l'IEP d'Aix en Provence, sous la direction de Michel Camau, 2002.

<sup>4</sup> Entrée en politique publique marquée par le lancement des Consultations Régionales de l'économie sociale et solidaire animées par la Délégation Interministérielle à l'Innovation sociale et à l'Economie Sociale (DIES) fin

## **Eléments d'une problématique générale : conditions et modalités d'interaction entre acteurs institutionnels et acteurs non institutionnels**

Crise économique et culturelle de la société salariale, développement d'un chômage de masse et généralisation de la précarité... Telle est la toile de fond de l'émergence des initiatives d'économie solidaire. Ce contexte global qui est aussi celui d'une remise en question de l'Etat-Providence s'accompagne d'une reconfiguration profonde de l'action publique, qui tend à modifier les conditions et les modalités de l'interaction entre le politique non institutionnel et le politique institutionnel, entre les acteurs associatifs et les pouvoirs publics<sup>5</sup>. Hier envisagée par ces derniers comme étant de l'autre côté de l'exercice du politique, voire comme concurrente, l'association se trouve depuis une quinzaine d'années fortement conviée à participer aux nouveaux modes de gouvernement local et national.

Pierre Grémion évoquait en 1978 la marginalisation inéluctable des associations dans un système politico-administratif local dominé par les arrangements entre les élites politico-administratives. Contrairement aux vœux des acteurs associatifs, le mode de gestion propre au « pouvoir périphérique » engendrait une restriction des débats sur les enjeux locaux. Les associations, disposant d'une faible capacité politique autonome, pâtissaient d'une absence de légitimité au regard du fondamentalisme de la démocratie représentative. « Fonctionnaire et élus [étaient] d'accords pour faire peser sur elles le soupçon : c'est-à-dire pour les renvoyer perpétuellement au particularisme des intérêts qu'elles tentent d'agréger » (GREMION, 1978 : 22, 23).

Ainsi que l'ont démontré les théoriciens du courant d'analyse des politiques publiques, cette situation n'est plus de mise. Selon Patrice Duran et Jean-Claude Thoenig, la gestion des affaires publiques territoriales ne ressemble plus guère à la situation observable dans les années 1960, elle se transforme dans ses modes de régulation et d'intégration. Au dispositif de pilotage centralisé par l'Etat, que modère et complète l'ajustement local par la « régulation croisée », succède progressivement « un autre mode de gouvernement et de pilotage, pluraliste, ouvert et différencié » (DURAN, THOENIG, 1996 : 590). La découverte d'interdépendances multiples entre les acteurs conduit à l'invention de nouveaux principes de coopération, alors que le territoire, bien plus que l'appareil de l'Etat, constitue désormais le lieu de définition des

---

1999, et la création du Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire le 27 mars 2000, non reconduit le 5 mai 2002.

<sup>5</sup> Dans la mesure où les initiatives d'économie solidaire tendent, en dépit de la diversité de leurs statuts, à s'inscrire dans le « mouvement vers l'association » (voir notamment SUE, 2001) et compte tenu du fait que le collectif d'acteurs étudié a adopté, comme beaucoup d'autres, la forme associative, on évoquera de manière générale, le rapport entre acteurs associatifs et pouvoirs publics.

problèmes publics. D'un système politico-administratif centré sur des logiques cachées d'arrangement, on est progressivement passé à « un monde qui se pose ouvertement la question de l'action collective et des modalités de son institutionnalisation » (DURAN, THOENIG, 1996 : 581). L'action publique serait ainsi co-construite de manière collective, associant des groupes tiers, agissant sur des scènes autonomes et dotés de leurs propres logiques. Territorialisation et institutionnalisation de l'action collective, telles sont les deux évolutions majeures que repèrent les deux auteurs dans les répertoires d'action publique.

De fait, la nécessité de faire place à des formes institutionnalisées de concertation et l'exigence d'une transparence des décisions publiques semblent être devenues incontournables. L'engouement actuel pour la délibération en politique et l'intégration d'un « public » dans la détermination des orientations politiques ont pris une importance décisive (MAJONE, 1994 : 580). Ce « contexte participationniste » modifie considérablement le rapport des pouvoirs publics aux associations. En matière de solidarité sociale comme en d'autres domaines, les autorités s'appuieraient résolument sur le secteur associatif, pour mener à bien, sur le terrain, différentes politiques territorialisées. Les associations seraient devenues des acteurs indispensables, des sources majeures d'expertise et de propositions, si bien que selon Philippe Warin, le « partenariat associatif » s'imposerait comme « une modalité de production des politiques publiques » (WARIN, 2002 : 47). En retour, la localisation de dispositifs concertés, la généralisation des subventions, l'émergence de problèmes sociaux territorialisés, s'ajoutant voire se substituant aux conflits de classes, contribuent à modifier le rapport que les associations entretiennent avec l'espace d'action publique (DE MAILLARD, 2002 : 58). Si le répertoire contestataire des systèmes traditionnels de représentation politique et des modes de gestion publique demeure, on assiste néanmoins à un redéploiement de l'action associative sur le terrain institutionnel (HAMEL, MAHEU, VAILLANCOURT, 2000 : 3).

Pour autant, cette intégration des associations à la conduite de l'action publique ne va pas sans ambiguïtés. La rhétorique du partenariat tend à négliger l'asymétrie constitutive des rapports entre des acteurs aux statuts, légitimité et ressources clairement différenciées (DE MAILLARD, 2002, 59). Selon Bernard Eme, la progression de cette rhétorique dans la gestion territoriale du local s'accompagnerait d'« une représentation généralisée de pacification des rapports sociaux ». Pourtant, dans les nouveaux espaces publics de coopération et de coordination des acteurs qui en résultent, « la délibération critique ferait place à l'agir stratégique, sous l'influence des acteurs politico-administratifs qui sont juges et parties, partenaires de la discussion et décideurs ou financeurs » (EME, 2003 : à paraître). En conséquence, si « les associations sont constamment invitées à participer à la régulation des équilibres sociaux comme aux modalités contemporaines d'exercice de la décision publique »

(BARTHELEMY, ION, 2001 : 19), il convient de prendre en considération le caractère complexe et heurté de l'ouverture de l'action publique au monde associatif en relevant la perdurance des tensions, des rapports de force et des potentialités d'instrumentation.

La légitimité démocratique représentative et le recours à l'expertise technique et scientifique semblent aujourd'hui devoir se conjuguer avec une légitimité de type procédural organisant la mise à débat public et la concertation. Les références fréquentes aux notions de « démocratie participative » ou « délibérative », la multiplication des « détours participatifs », autant de procédures destinées à associer les citoyens et les associations à la décision, gagnent ainsi à être appréhendées comme « outils d'aide à la gouvernabilité » (BACHIR, 1999 : 167). Elles constituent par conséquent autant de ressources de légitimation de l'action publique et des acteurs politico-administratifs. En déplaçant la focale vers les acteurs associatifs, il semble dès lors opportun de se demander si en retour, les espaces de concertation ouverts par ces mutations récentes de l'action publique ne constituent pas, de la même façon, autant d'espaces de légitimation pour l'action associative.

Autrement dit, il semble opportun de se demander dans quelles mesures et pourquoi les acteurs associatifs se saisissent des invitations croissantes à participer et à relayer la démarche habituelle des élus, comment l'investissement de dispositifs d'action publique participatifs leur permet d'acquérir des ressources de légitimation, et enfin, en quoi ils sont susceptibles d'influencer en retour les règles du jeu politique.

### **Le choix d'un terrain : l'implication du « BASE Sud Audois » au sein du « Pays de la Haute Vallée de l'Aude »**

Cette étude s'appuie sur un travail de recherche empirique mené, du 5 avril au 18 mai 2003, auprès des acteurs d'un collectif se réclamant de l'économie solidaire dans la Haute Vallée de l'Aude (11), territoire à forte dominante rurale situé au sud du département, dans le Languedoc Roussillon. Le Bureau pour l'Action Solidaire dans l'Espace Sud Audois (BASE Sud Audois) regroupe depuis 2000 une dizaine de membres actifs, impliqués professionnellement dans le champ de la création d'activités<sup>6</sup>. Recoupant l'arrondissement de la ville de Limoux, la Haute Vallée de l'Aude est leur lieu de vie, d'intervention professionnelle et d'implication associative. Terre de migration néo-rurale depuis près de trente ans, elle est également leur

---

<sup>6</sup> A savoir : pratique de la recherche-action autour des problématiques d'insertion, accompagnement à la création de très petites entreprises, aide à l'installation agro-rurale, prise en charge médico-sociale, insertion sociale et

territoire d'adoption. Depuis 1999, cette contrée est le théâtre de l'émergence du « Pays de la Haute Vallée de l'Aude », relatif à la Loi d'Orientation et d'Aménagement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999<sup>7</sup>. Dès sa constitution, les membres du BASE Sud Audois ont choisi d'investir les travaux de préparation de la charte de développement, censée définir les projets à venir du territoire. Ils ont à ce titre obtenu la création d'une commission supplémentaire dédiée à « l'économie solidaire ». L'association a par la suite été désignée comme l'instance de pilotage d'une convention territoriale pour la promotion de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du Pays, signée le 9 novembre 2002 avec l'Etat, et l'accord du Syndicat Mixte du Pays de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises<sup>8</sup>.

Le choix de ce terrain d'étude a été motivé par plusieurs raisons. En premier lieu, le périmètre du Pays correspond au terrain d'intervention de l'association et de la plupart des structures qui y sont associées. Le territoire dont il est ici question peut être appréhendé comme un « espace de mise en cohérence » (JOBERT, MULLER, 1987 : 139), mêlant la dimension spatiale et la dimension politique et définissant un espace de relations entre les acteurs locaux et les institutions. L'investissement institutionnel du Pays de la Haute Vallée de l'Aude semble dès lors s'inscrire dans la logique constitutive de la genèse et de la consolidation du BASE Sud Audois<sup>9</sup>.

Ensuite, telle qu'elle a été définie par la Loi d'Orientation et d'Aménagement de Développement Durable du Territoire, la démarche de Pays constitue un exemple saisissant des mutations de l'action publique évoquées précédemment, à savoir la territorialisation, et l'institutionnalisation de l'action collective. A la différence des années 1960, où en matière d'aménagement du territoire, l'Etat imposait des solutions bureaucratiques « par le haut », il établit désormais un éventail de procédures permettant à des collectivités locales, à des entreprises, à des associations ou à des groupes d'habitants de s'asseoir ensemble, de procéder à des tours de table, de négocier des enjeux, de prendre en charge des initiatives autour de nouveaux territoires géographiques et dans des enceintes spécifiques qui ne sont pas celles des institutions politiques et administratives classiques. Territoire de projets, démarche ascendante et partenariale débouchant sur une charte de Pays exprimant « le projet commun de développement

---

professionnelle, éducation à l'environnement, économie sociale, entrepreneuriat plus classique...

<sup>7</sup> Loi n°99-553, dite « Loi Voynet ».

<sup>8</sup> Structure porteuse du Pays en préfiguration.

<sup>9</sup> Ce qui ne signifie pas que l'ensemble des membres du BASE se sentent nécessairement liés au Pays à l'heure actuelle, compte tenu notamment des incertitudes quant à l'avenir et aux attributions de cet échelon. Pour certains, cette dimension reste relative par rapport à d'autres, telles que la mise en réseau, la coordination des actions, le lancement de projets concrets... C'est néanmoins l'implication du BASE au sein du Pays qui a permis un début de reconnaissance et de visibilité, de même que l'obtention de moyens importants par le biais de la Convention Territoriale.



durable du territoire »<sup>10</sup> et instituant un Conseil de Développement participatif, la démarche définie par la Loi Voynet est symptomatique de telles évolutions. Elle appartient ainsi à la catégorie des « politiques processuelles » ou « constitutives »<sup>11</sup> (DURAN, THOENIG, 1996 : 601). Une politique constitutive ou processuelle délègue le traitement du contenu. La puissance publique ne se manifeste plus par l'édition de critères universalistes ou la prise en charge globale des solutions, mais édicte des règles sur les règles, des procédures organisationnelles qui servent de contexte d'action et offrent des positions d'échange et d'ajustement entre les acteurs. Selon Patrice Duran et Jean-Pierre Thoenig, « les politiques constitutives sont activées dans l'espoir qu'à travers elles se créeront des fenêtres d'opportunité pour de l'action collective. » De fait, il semble que l'établissement du « Pays de la Haute Vallée de l'Aude » a constitué une « fenêtre d'opportunité » pour les membres du BASE, décidés à s'impliquer au sein de cette arène institutionnelle émergente<sup>12</sup>.

### **Hypothèses et démarche méthodologique**

Face au déploiement d'une demande sociale diffuse de participation, la mise à disposition d'espaces de concertation semble constituer de plus en plus un « passage obligé » de l'action politico-administrative contemporaine. Ainsi qu'en témoigne la rhétorique qui l'accompagne (le « partenariat », la « concertation », la « participation ») la loi Voynet repose sur un principe de coopération obligatoire, condition sine qua non d'une contractualisation, permettant aux Pays d'accéder aux ressources financières dans le cadre des contrats de plan Etat-Régions. Dans la Haute Vallée de l'Aude, tranchant avec les pratiques coutumières de la société politique « native », les élus à l'initiative du Pays ont ouvert un espace de concertation – le Conseil de Développement – à l'ensemble des acteurs du territoire. En quête de reconnaissance et d'influence, privés d'un accès aux réseaux politiques notabiliaires traditionnels et s'en démarquant en raison de leur inscription dans la nébuleuse néo-rurale, les membres du BASE

---

<sup>10</sup> Article 25 de la LOADDT.

<sup>11</sup> On pourrait également reprendre la notion de « politiques procédurales », chère à Pierre Lascoumes et Jean-Pierre Le Bourhis, et caractérisées par la mise en place d'instruments de connaissance, de délibération et de décision peu finalisés a priori, instituant une « construction localisée et plurielle de l'action collective » (LASCOUMES, LE BOURHIS, 1998 : 39).

<sup>12</sup> Le choix de la métaphore spatiale de l'arène, appliquée à l'échelle territoriale, semble approprié pour décrire l'espace de concertation ouvert par la démarche de Pays et les potentialités de contractualisation qu'il procure. Elle a notamment été définie par Erik Neveu à une échelle plus large. Elle désigne selon lui « un système organisé d'institutions, de procédures et d'acteurs dans lequel des forces sociales peuvent se faire entendre, utiliser leurs ressources pour obtenir des réponses – décisions, budgets, lois – aux problèmes qu'elles soulèvent » (NEVEU, 1996 : 17).

Sud Audois ont investi cet espace.

Un tel constat nous conduit à formuler deux séries d'hypothèses :

1. Les espaces de concertation offerts récemment par les dispositifs territoriaux d'action publique constituent autant de champs de légitimation politique potentielle à la disposition de groupements associatifs aux ressources variées. En l'espèce, l'implication du BASE Sud Audois au sein du Pays de la Haute Vallée de l'Aude aurait engendré un processus de légitimation de l'association.

2. L'investissement associatif de ces arènes institutionnelles témoigne et participe de l'évolution des fondements de la légitimité de l'action publique, témoigne et engendre de nouvelles formes d'interactions entre les pouvoirs publics et les acteurs associatifs. En l'occurrence, « l'investissement institutionnel » du BASE Sud Audois, attestant de mutations dans la conduite de l'action publique locale, aurait contribué à l'établissement de rapports renouvelés avec les élus locaux.

Il s'agira ainsi de caractériser le processus heurté de légitimation d'un groupement associatif se réclamant de l'économie solidaire dans un contexte incertain, et les enjeux qui en découlent. Ils sont liés à l'articulation complexe entre deux légitimités : la légitimité politique de la représentation, celle associative de la participation, déterminant « les conditions de la production négociée et territorialisée de l'intérêt général » (LASCOURMES, LE BOURHIS, 1998 : 40). Ce conflit sur les critères de la légitimité et les conditions d'élaboration de l'intérêt général se double dans le cas étudié d'un enjeu caractéristique des sociétés rurales contemporaines. Il est lié à la question de l'intégration des groupes sociaux qui ont participé au repeuplement des campagnes, et de leur accès à la parole sociale et politique.

Nous avons adopté une démarche méthodologique compréhensive, visant à déterminer les représentations que les acteurs sociaux attribuent à leurs propres conduites et à celles des autres. Le cœur de notre corpus se compose ainsi d'entretiens semi-directifs réalisés auprès des membres actifs du BASE Sud Audois. Nous avons également assisté à l'ensemble des réunions de l'association pendant notre présence sur le terrain. Un certain nombre de personnes extérieures ayant été en contact avec l'association d'une manière ou d'une autre ont par ailleurs été interrogées : qu'elles aient travaillé pour le BASE, qu'elles entretiennent des relations professionnelles soutenues avec les structures qui y sont associées ou agissent dans des domaines d'activités semblables, qu'elles soient parties prenantes de la démarche de Pays, agents de

développement, consultants, fonctionnaires ou élu. Enfin, nous avons eu recours à l'analyse d'une documentation diverse et variée : comptes-rendus de réunion et documents de travail, ouvrages et rapports publiés par les membres du BASE, articles de presse... On trouvera en annexe le détail de l'ensemble des personnes interrogées et la référence des éléments du corpus cités dans le texte<sup>13</sup>.

Pour indication, les entretiens seront désignés par la lettre majuscule (E), suivie pour les *membres actifs* du BASE d'une classification numérique arabe (1, 2...), pour les *membres simples* ou associés d'une classification numérique romaine (I, II...), enfin, pour les *personnes extérieures*, d'une classification alphabétique (a, b ...). Les documents seront désignés par la lettre minuscule (d) suivie d'une classification numérique (1, 2...).

L'analyse de l'organisation, de l'identité et des représentations des membres actifs du BASE semble être un préalable indispensable à la pleine compréhension des ressorts et enjeux de son implication au sein du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. On tentera ainsi d'appréhender l'identité de ces « professionnels de la création d'activités » en quête de légitimité dans un monde rural en mutation, et les modalités de leur rassemblement autour du concept d'économie sociale et solidaire, support d'un travail de montée en généralité. Ce n'est que dans un second temps qu'on tentera d'appréhender le processus de légitimation en jeu à travers l'investissement de l'espace de concertation ouvert par le Pays en émergence. Après avoir retracé les étapes d'une implication bénéfique pour l'association car elle lui a permis d'acquérir une reconnaissance financière et symbolique, il s'agira de déterminer les ressources et les stratégies mobilisées, les enjeux en question, et enfin, les conditions de pérennisation du BASE Sud Audois dans un contexte évolutif.

---

<sup>13</sup> On trouvera en annexe la référence des éléments du corpus (p. 84), les sigles des principales structures citées (p. 88) et le guide d'entretien auprès des membres actifs du BASE Sud Audois (p. 89).

# **1<sup>ère</sup> Partie. Des « professionnels de la création d'activités » en quête de légitimité**

Parties prenantes du mouvement néo-rural, professionnels de la création d'activités<sup>14</sup>, les membres actifs du BASE Sud Audois revendiquent une place d'interlocuteurs effectifs dans leur territoire d'adoption et d'intervention. L'analyse des formes de leur organisation interne, de leurs trajectoires personnelles et professionnelles, enfin, des modalités d'élaboration d'une parole collective, nous permettra de comprendre les ressorts d'une implication institutionnelle chargée d'enjeux.

## **CHAPITRE I. UN CADRE ASSOCIATIF : L'HISTOIRE RECENTE DU BASE SUD**

### **AUDOIS**

« Si vous voulez, moi je pense que le BASE, c'est notre charpente. C'est une charpente... Le mouvement associatif c'est bien, mais s'il n'a pas de réalité charpentière et bien... c'est comme une barbe à papa, ça n'a pas de forme. » (E 3)

Les formes d'encadrement organisationnel de l'engagement déterminent la nature de ce dernier. Il convient en conséquence de retracer la genèse du BASE, de décrire ses composantes et son fonctionnement, enfin ses moyens et réalisations. Cette présentation succincte de l'association permettra d'en saisir les principales caractéristiques. Une étape descriptive qui nous a paru nécessaire.

---

<sup>14</sup> Il nous a semblé que ce terme était en mesure, de la manière la plus appropriée, de rendre compte de l'identité de l'ensemble des acteurs du BASE, par-delà leurs différences. Ils sont d'une manière ou d'une autre impliqués dans la « création d'activités » ou promoteurs de nouvelles activités, selon des registres variables. Un certain nombre de leurs structures remplissent directement des fonctions d'aide à l'installation d'actifs en milieu rural ; d'autres des fonctions d'insertion qui permettent à certains de vivre là en trouvant une activité et un revenu. On retrouve les champs de l'accompagnement économique, social ou médico-social, dans des domaines d'activités divers et souvent combinés : agriculture, artisanat et artisanat d'art, commerce, services, recherche... Le terme de « professionnels » renvoie au processus d'élaboration de références et de compétences qu'ils ont initiés en ce domaine, autant qu'au vœu non satisfait de reconnaissance qui l'accompagne.

## Section 1. Genèse d'une association

Le Bureau Pour l'Action Solidaire dans l'Espace Sud Audois a été créé le 27 novembre 2000, date de dépôt des statuts fondateurs. Si son existence sous la forme actuelle est récente, diverses tentatives de regroupement l'ont précédé à l'échelle de la Haute Vallée de l'Aude, témoignant de l'arrière-plan qui a conditionné son émergence. La prise en considération de cet historique permet de mieux comprendre la formation de l'association. Une genèse qui témoigne d'une tendance constitutive à l'ouverture vers les sphères institutionnelles afin d'obtenir des formes de reconnaissance, et qui explique les modalités d'organisation collective qui structurent l'association.

### § 1. Une première tentative de regroupement

La plupart des structures qui sont aujourd'hui associées au BASE Sud Audois ont émergé au début des années 1990. C'est en effet dans le contexte d'une augmentation significative de la précarité et de l'exclusion que plusieurs initiatives intervenant dans les champs de l'insertion, de la création d'activité et de l'installation en milieu rural se sont développées dans la Haute Vallée de l'Aude afin d'accueillir, d'orienter et d'accompagner une population croissante de chômeurs.

En 1994, un certain nombre d'associations tentent de constituer une coordination déjà intitulée BASE. L'acronyme signifiant alors « Bureau Associatif de Service et d'Entraide », avait été proposé par Philippe NOEL, responsable d'une « Association Cévenole ». L'impératif de la coordination, la promotion de la concertation et du partenariat, de même que la quête de reconnaissance sont manifestes.

« Exposé des motifs, ou opportunité.

L'idée est née de deux constats :  
- l'ignorance réciproque entre actions associatives les fragilisent, alors qu'elles remplissent, surtout sur le plan social un rôle irremplaçable ;  
- il faudrait au contraire, que leur rôle soit plus efficace et plus reconnu, au moment où les difficultés sociales s'accroissent, et que la concertation et le partenariat local sont de plus en plus nécessaires. » (d 1)

Ce premier BASE, rassemblant un certain nombre des structures qui se regrouperont à nouveau par la suite, se tourne dès le départ vers les sphères institutionnelles. Ses membres tentent en effet d'obtenir la mise en place d'un Plan Local d'Insertion par l'Economique (PLIE) rural, au moment où se décident le contrat de plan régional et les programmations européennes, mais le projet ne débouchera pas, essentiellement par déficit d'un soutien politique local.

« On est même arrivé en 1994 à demander officiellement à Monsieur le Député Maire de Limoux, Mr Dupré, puisqu'il fallait que ça passe par l'aide d'une collectivité, de monter un plan local d'insertion par l'économique, un PLIE, sur Limoux et sa région, on pourrait dire déjà le Pays plus ou moins, ça n'existait pas. Parce que c'était un moyen d'avoir..., et bien de doubler les financements disponibles, c'est à dire que là où on pouvait décrocher des financements Département, Etat, etc..., on aurait pu les doubler par l'action du Fonds Social Européen. Il n'y avait quasiment pas d'exemple, à l'époque de PLIE en rural, ils étaient tous urbains... Voilà, on a fait cette proposition, on a été gentiment reçus... bien sûr, on est toujours gentiment reçus. » (E 1)

Cette tentative n'est pas concluante et le regroupement ne trouve pas les formes appropriées d'un fonctionnement collectif régulier et stimulant. Après cette expérience déçue, il faudra attendre 2000, dans un tout autre contexte, pour que le BASE renaisse, le sigle signifiant alors Bureau pour l'Action Solidaire dans l'Espace Sud Audois.

## § 2. Contexte et modalités d'une renaissance

La ré-émergence du BASE est indissociable de l'activité d'une autre association, PARI, regroupant les Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion. Fondée en 1994, ce groupe d' « acteurs en recherche » intervient essentiellement à l'échelle de la région Languedoc-Roussillon. Ses membres, promoteurs de projets collectifs d'insertion, expérimentent dans divers domaines d'activités la mise en situation de travail avec des chômeurs ou autres personnes privées de place sociale. Se définissant comme un « espace de mise en commun des pratiques », l'association est à l'initiative d'un certain nombre de recherche-actions et de débats publics. Elle propose par ailleurs, d'après ses animateurs, une « offre d'ingénierie sociale au service de valeurs de solidarité ».

Selon ses statuts (art. 2), il s'agit d' « améliorer les résultats obtenus par les associations ou entreprises des membres qui la composent en matière d'insertion et création d'activités par l'échange d'idées, les transferts internes, la conduite d'expérimentation, les études et recherches, en vue de proposer des perspectives générales, de la méthodologie, de la formation, des dispositions concrètes. » (d 2)

Les années 2000 à 2002 correspondent à une étape de reconnaissance de la part des pouvoirs publics. PARI est identifiée comme une « tête de réseau régional »<sup>15</sup>. A l'occasion des

---

<sup>15</sup> L'association est notamment en lien avec de nombreux partenaires à l'échelle *départementale* (Commission Locale d'Insertion du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, Services déconcentrés, Conseil Général, ANPE de l'Aude, Direction Départementale Jeunesse et Vie Associative), *régionale* (Préfecture de Région, Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale) et *internationale* (réseau Euronet, Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme).

Consultations Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire<sup>16</sup>, l'association se saisit de l'opportunité et anime un des groupes de travail, consacré à « la définition du projet de l'économie sociale et solidaire ». Cette expérience ouvre un accès à l'échelon régional, des contacts soutenus ayant été établis avec le chargé de mission à l'économie sociale et solidaire au SGAR (Secrétariat Général aux Affaires Régionales).

Les membres de l'association élaborent un programme d'action triennal intitulé « Pacte Local en Languedoc-Roussillon », qui se décline en trois objectifs : « augmenter la production collective des entrepreneurs solidaires du fait de leur coopération », « améliorer la qualité des partenariats institutionnels » et « assurer la représentation des acteurs du territoire auprès des institutions ». Le dispositif s'appuie sur six « plates-formes expérimentales » regroupant des associations et des « entreprises solidaires » désireuses de mettre en commun compétences et moyens sur une base territoriale de proximité.

Le BASE Sud Audois a ainsi constitué, parmi d'autres, une « plate-forme expérimentale ». PARI remplissant une double fonction : une fonction d'interface entre la plate-forme et les instances régionales et nationales ; et une fonction d'accompagnement, matérialisée par une convention de partenariat, et reposant sur une approche méthodologique particulière. Une approche fondée sur les « vertus amplificatrices et dynamisantes d'un fonctionnement collectif basé sur la confiance et sur des relations organisées par des règles claires et acceptées » (d 3).

Le programme d'action « Pacte local en Languedoc Roussillon » est validé par la Préfecture de Région et financé par l'intermédiaire de la DRASS (Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale). L'enveloppe financière attribuée permet d'allouer des moyens substantiels aux plates-formes, le partenariat se révélant également financier. Nous le verrons ultérieurement, cet accompagnement nous semble avoir beaucoup influencé les modalités de fonctionnement du BASE Sud Audois. Un certain nombre de ses membres appartient d'ailleurs à PARI.

Localement, les tentatives de regroupement passées favorisent la constitution du BASE, les acteurs « historiques » étant rejoints par les derniers arrivants, alors même que se prépare la démarche de Pays. Le 27 novembre 2000, ils définissent leur objet et se donnent les buts suivants :

« Engagés dans des activités solidaires, les adhérents décident de se regrouper et de mettre en commun compétences et moyens, dans le but de consolider les solidarités actives à l'échelle du territoire de la Haute Vallée de l'Aude et d'améliorer l'impact d'une économie plus solidaire et d'un modèle de développement respectueux des personnes et des ressources naturelles.

Les objectifs de cette association sont de :

- Fédérer les acteurs qui se reconnaissent de l'économie solidaire

---

<sup>16</sup> Consultations lancées par la Délégation Interministérielle à l'Innovation sociale et à l'Economie sociale (DIES).

- Développer les projets collectifs existants
- Faciliter l'émergence et l'accompagnement de nouvelles actions d'intérêt social et collectif
- Représenter ces acteurs dans les différentes instances du territoire, actuelles ou à venir
- Représenter les acteurs de ce territoire au sein des instances extérieures qui ont à prendre des orientations ou des décisions concernant le territoire Sud Audois. » (d 4)

Un séminaire de réflexion dégagera par la suite les pistes d'action.

## **Section 2. Composantes et fonctionnement**

L'association, organisée selon le principe d'un bureau, se caractérise par la transversalité, ainsi qu'en témoigne la diversité de ses composantes et de leurs domaines d'activités.

### **§ 1. Le fonctionnement d'un bureau**

Le choix d'une telle forme organisationnelle correspond à la volonté affichée de ne pas reproduire les modes de structuration hiérarchique de nombreux réseaux ou fédérations. Toute adhésion est prise en nom personnel et est le fait de personnes physiques. Elles peuvent représenter leur structure, mais avec un même « poids » dans la décision. La participation de chacun repose sur la « parité du statut de parole » dans le débat et dans la prise de décision, le principe « une personne, une voix » étant conçu comme une garantie de gestion démocratique. C'est d'ailleurs un « Collectif » (et non pas un Conseil d'Administration) qui assure le portage politique et la conduite du programme d'action de l'association. Le refus de toute forme de hiérarchisation est manifeste. La présidence (imposée notamment par l'administration) est tournante et correspond essentiellement à une tâche de coordination entre les différentes actions. Ce mode d'organisation est fortement valorisé par les membres les plus investis :

« On peut ainsi parler d'une organisation apprenante.  
Elle permet à chacun de participer à sa mesure.  
Elle crée les conditions favorables d'une construction collective de diagnostic et de compréhension du territoire.  
Elle inaugure l'existence d'un interlocuteur collectif dans les relations avec l'environnement institutionnel et politique qui commence à lui faire une place. » (d 5)

Lors de l'Assemblée Générale du 15 mars 2003, compte-tenu des différents degrés d'investissement bénévole et du désinvestissement de certains, deux niveaux d'implication ont été distingués. Les membres simples participent aux réunions du Collectif, suivent les activités pour l'intérêt qu'ils y trouvent et en fonction du temps dont ils disposent. Les membres actifs



sont ceux qui composent le collectif et conduisent le programme d'activités<sup>17</sup>. En fonction de leurs préférences, ils s'investissent dans le portage et l'animation de telle ou telle action. Par ailleurs, un mode d'auto-évaluation particulier est souvent mis en œuvre à travers l'intervention d'un « Observateur Bienveillant et Critique », une personne extérieure au groupement chargée de faire un « retour d'image » sur les façons de faire. Comme nous le verrons, ce mode de fonctionnement conditionne les formes de la « projection » vers les sphères institutionnelles.

Le BASE est ainsi composé d'une quinzaine de membres, dont une dizaine de membres actifs, impliqués professionnellement dans divers champs d'activité.

## § 2. Les différents pôles en présence

Un certain nombre de structures gravitent autour du BASE, à tel point que ses acteurs le qualifient de « système d'action composite ». On peut ainsi, de manière approximative dans la mesure où les champs et les problématiques se recoupent, distinguer plusieurs pôles : pratique de la recherche-action autour des problématiques d'insertion, accompagnement à la création de très petites entreprises, aide à l'installation agro-rurale, prise en charge médico-sociale, insertion sociale et professionnelle, éducation à l'environnement, économie sociale, « entrepreneuriat » plus classique... Cette réalité détermine les conditions de la vie collective. Si les membres du BASE sont, d'une manière ou d'une autre, des professionnels de la création d'activités<sup>18</sup>, ce dernier ne constitue pas pour autant un regroupement sectoriel classique. Son inscription avant tout territoriale engendre de la transversalité, expliquant les divergences d'approches et de point de vue dans la façon dont chacun se représente le rôle de l'association, la signification du projet d'économie solidaire et les stratégies à mettre en œuvre. La valorisation de cette réalité et des potentialités d'élargissement des perspectives qu'elle engendre côtoie ainsi la crainte parfois manifeste que cette transversalité soit trop difficile à assumer, ou qu'un pôle prenne une importance trop marquée par rapport aux autres.

« Le BASE a permis de créer un espace où les différents blocs peuvent se parler vrai, voir le bénéfice mutuel et envisager des formes de collaboration mutuellement profitables » (E 8)

« Le BASE, c'est un autre niveau de réflexion, c'est intéressant aussi parce que justement c'est pas le même que celui qu'on peut mener actuellement quand on est entre professionnels d'une même catégorie professionnelle. Les personnes qui sont dans le BASE viennent de secteurs professionnels qui sont différents. Ils ont une approche du territoire très différente de celle que nous on peut avoir parce qu'on travaille avec un public quand même très spécifique, et on finit par avoir une vision... pas avec des œillères, mais dans une certaine direction. Et donc ça permet

---

<sup>17</sup> Nous avons repris cette distinction dans la classification des entretiens réalisés auprès des membres du BASE, dans la mesure où les membres simples se sont parfois relativement retirés de l'association et portent sur elle un regard essentiellement extérieur.

<sup>18</sup> Voir le chapitre suivant.

d'élargir un peu son champ de vision. » (E 5)

« Peut-être qu'un des dangers qui nous menacent, c'est nos propres tendances aux clivages internes et au sectarisme interne. Je ne suis pas absolument certaine qu'entre la couveuse d'activités, le bloc agricole-rural, le bloc insertion, le bloc environnement et puis tout ce qu'on peut représenter PARI à travers tout ça, qu'ils n'y en aient pas à un moment donné qui disent : aller va, c'est trop dur de se supporter... [...] Si on mettait tout dans le débat politique, on se rendrait compte qu'on a des divergences profondes sur certaines façons de penser les choses. » (E 8)

« Je trouve qu'il est important qu'il y ait une vision plus économique. C'est pour ça que je trouve que c'est important qu'on soit une entreprise. Parce qu'aussi dans le BASE, ça a été dur de... C'était toujours association, association... Non, il n'y a pas que des associations... Nous on est une entreprise, sous statut SCOP, on est une SARL. Je trouve que c'est important en terme de diversité. » (E 9)

Il convient de présenter brièvement les structures respectives des membres du BASE Sud Audois, en précisant en quelques mots leur degré d'institutionnalisation. On commencera par celles des membres les plus actifs.

Le projet de l'association ESPERE (ESPacE Ruralité Emploi) date de 1992. Il vise à faciliter l'insertion socio-économique de nouveaux arrivants qui rencontrent des difficultés nombreuses (habitat, emploi, accueil...). L'objectif est d'aider les stagiaires à créer leur travail dans le milieu rural, seul ou en association, ce dernier étant conçu comme une combinaison d'activités. L'association, reposant sur un réseau de tuteurs, s'inscrit dans le dispositif institutionnel des politiques départementales d'insertion qui lui apportent une relative sécurité de financement. Les services sociaux lui adressent un grand nombre de chômeurs de longue durée et de bénéficiaires du RMI.

L'association LE PARCHEMIN naît en 1990, suite à une mobilisation écologiste contre un projet de décharge de produits toxiques de classe 1 sur la Haute Vallée de l'Aude. Ses objectifs sont liés dès l'origine à la protection de l'environnement et au traitement des déchets. Devenue experte en matière de débarras pour des particuliers, des administrations, des entreprises, elle récupère aujourd'hui tout ce qu'elle est en mesure de revendre (en l'état), de réparer ou de recycler. L'activité environnementale est associée dès 1991 à une activité de réinsertion sociale et professionnelle, prise en charge notamment par le Programme Départemental de Lutte contre l'Exclusion. Elle emploie un nombre important de personnes sous contrat aidés (Contrat Emploi Solidarité et Contrat Emploi Consolidé). Plusieurs collectivités, dont plusieurs intercommunalités ont passé convention de prestation de services avec l'association pour traiter les encombrants ménagers.

Une membre active du BASE a été pendant longtemps la directrice de l'ATELIER DU TRENEL, créé en 1991. Cette association, située dans un quartier sensible de Carcassonne, tentait de favoriser l'intégration et l'adaptation culturelle de femmes illettrées d'origine maghrébine, par la valorisation de leurs savoir-faire dans les domaines de l'artisanat d'art du

tapis et de la pâtisserie. L'association est aujourd'hui devenue une entreprise d'insertion et n'entretient plus de lien direct avec le BASE.

Le pôle agro-rural est représenté par l'association ADEAR 11. Liée à la Confédération Paysanne, elle a pour objet le « Développement de l'Emploi Agricole et Rural ». Structure d'appui à l'installation progressive en agriculture, elle accompagne des personnes désirant démarrer une activité agricole, tout en promouvant le projet d'une « agriculture paysanne ». Elle effectue également un travail de sensibilisation des communes aux problèmes liés à l'accès au foncier. Certains de ses membres participent également à l'association « ACCUEIL PAYSAN ». Liée au réseau « PEUPLES ET CULTURES », elle réunit un groupe d'hébergeurs proposant un accueil à la ferme afin de faire découvrir leur métier.

Le centre résidentiel thérapeutique TOURNEBOUX est un lieu de soin pour personnes addictives, toxicomanes et alcooliques, appartenant au réseau SOS DROGUE INTERNATIONAL. Il a été repris en 1998 par deux membres actifs du BASE. Il développe ses activités selon deux axes : médico-psychologique d'une part, socio-éducatif de l'autre, avec pour objectif la réalisation d'un projet d'autonomisation et d'insertion socio-professionnelle. Le financeur principal reste l'Etat, par le biais de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale.

Rattachée à la Société Coopérative de Production SAPIE créée en 1989 et constituée d'une « équipe de consultants au service du développement durable », la coopérative d'activités TRAIT D'UNION appartient quant à elle à la famille de l'économie sociale. Depuis janvier 2001, elle accueille sous statut salarié des créateurs d'entreprise potentiels et les accompagne dans leur démarche le temps de tester, de consolider leur projet et d'acquérir les compétences gestionnaires nécessaires. Elle est en lien avec un nombre important de partenaires, de l'échelon local à l'européen.

Les membres simples travaillent quant à eux dans diverses structures. La SCIC CADERONNE, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, porte un projet d'animation touristique et culturel. Elle a été l'une des premières à adopter ce nouveau statut, entériné en 2002, et permettant à une entreprise à finalité sociale de voir le jour sous forme coopérative. Le gérant d'une Société Anonyme à Responsabilité Limitée, COULEUR TERRE, a témoigné de l'intérêt pour les activités du BASE. Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication d'enduits destinés à la construction. L'association comprend également un consultant travaillant à ITEC TOURISME (Ingénierie touristique, expertise et communication), cabinet conseil intervenant dans les champs du tourisme et du développement local, avec une salariée de l'association d'éducation à l'environnement ARC EN CIEL, ainsi qu'une membre de l'Association Audoise de Développement Local (AADEL), association para-départementale.

### **Section 3. Moyens et réalisations : une visibilité encore réduite**

#### **§ 1. Inventaire des moyens humains et financiers**

Les moyens financiers de l'association correspondent tout d'abord aux apports de l'association PARI dans le cadre du « Programme Pacte Local en Languedoc Roussillon ». Ils proviennent également des crédits déconcentrés de l'Etat attribués dans le cadre de la Convention Territoriale, signée avec le Syndicat Mixte de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises. Les fonds de l'Etat ont été complétés par un financement du Conseil Général de l'Aude au titre de l'insertion d'une part, du FEDER (Fonds Européen de Développement Economique Régional) d'autre part.

La plupart des membres s'investissent bénévolement au sein de l'association, bien qu'elle emploie quelques personnes extérieures et certains de ses membres pour la réalisation de tâches précises. Un poste de coordination est salarié à quart temps, avec voix consultative dans les réunions du Collectif, pour faire fonctionner le dispositif (compte-rendus), faciliter la mise en commun des résultats des différentes actions (circulation de l'information) et capitaliser les avancées pour le compte commun des membres. Une personne est salariée pour la comptabilité. Enfin, dans le cadre de la Convention Territoriale, des membres volontaires du BASE réalisent une étude sur les nouvelles populations résidentes dans la Haute Vallée de l'Aude, en partenariat avec un consultant de la SEGESA (Société d'Etudes Géographiques Economiques et Sociologiques Appliquées), rémunéré pour sa prestation. Un Contrat à Durée Déterminée a également été signé pour favoriser la réalisation de l'enquête démographique et des entretiens.

Pour toutes les actions réalisées, le principe a été retenu de faire un calcul exact du temps passé, afin de « permettre de rendre compte sur une base réelle de l'investissement 'immatériel' consacré à la réussite d'un projet collectif d'implantation et de promotion » (d). De fait, la plupart des membres actifs s'impliquent de manière bénévole. La variété de leurs investissements associatifs et militants respectifs engendre souvent une surcharge de travail, vécue comme une limitation de l'action du BASE. Se pose dès lors la question de l'ouverture du réseau à d'autres membres. Question qui semble ne pas trouver encore de réponse à l'heure actuelle.

« Notre système de fonctionnement, moi il me plaît. L'inconvénient, évidemment, c'est qu'on fait pas mal de choses... Finalement, tout ça génère une quantité d'informations à partager, à transmettre et à digérer énorme. C'est délirant, ça nous dépasse... On aurait que ça à faire, ça ne poserait pas de problème. Mais il y a tout le reste. L'activité professionnelle, mes activités à côté c'est du temps aussi. C'est difficile de tout attacher. » (E 1)

« Notre difficulté à ce jour, c'est de trouver des gens qui aient un peu plus de temps que nous. D'étoffer le BASE pour qu'il y ait des gens qui aient plus de disponibilité... Là, il faudrait qu'on s'ouvre. » (E 4)

## § 2. Aperçu des réalisations

Il convient désormais de présenter brièvement les principales réalisations du BASE Sud Audois. Deux « Marchés de Noël Solidaires » ont été réalisés le 22 décembre 2001 et le 21 décembre 2002, sous la Halle de Limoux, permettant à une quarantaine de porteurs de micro-projets sans statut légal et pour la plupart au RMI de vendre leur production. Les membres participent régulièrement aux réunions et débats organisés sur le territoire<sup>19</sup> ainsi qu'à certaines recherches-actions menées par PARI.

L'animation de la « commission économie solidaire », dans le cadre des travaux de préparation de la charte de développement en 2002 fait exister le BASE comme interlocuteur du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Cette année s'achève sur l'entrée en vigueur de la Convention Territoriale.

En 2003, dans le cadre de cette convention, une étude sur les nouvelles populations résidentes dans la Haute Vallée de l'Aude est lancée, et un Forum de l'économie sociale et solidaire (articulant débats, marché solidaire et animation festive) organisé en juin. A noter également la prise en charge d'une session de formation à l'attention de jeunes travailleurs sociaux de l'Institut Régional de Travail Social (IRTS) de Montpellier.

Sont prévus pour la suite : la réalisation d'un annuaire des acteurs de l'économie solidaire et d'un site web, le lancement d'un projet d'entreprise solidaire spécialisée dans la construction écologique (fabrication de « briques de papier »), et la réalisation d'une exposition photographique itinérante sur les migrants afin d'accompagner la restitution de l'étude.

La création récente du BASE explique, malgré la multiplication des initiatives, la visibilité encore réduite de l'association à l'échelle du territoire, ainsi que le reconnaissent volontiers ses membres.

---

<sup>19</sup> Notamment à l'atelier du Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) et à une réunion portant sur la loi en préparation de créations d'activités et d'entreprises, dite loi Dutreil...

## CHAPITRE II. PORTRAITS DE PROFESSIONNELS DE LA CREATION

### D'ACTIVITES DANS UN MONDE RURAL EN MUTATION

Il semble à présent judicieux de se représenter l'identité et les « déterminations expérientielles »<sup>20</sup> des membres du BASE Sud Audois, leur trajectoire professionnelle et le rapport qu'ils entretiennent à la société locale. Une telle analyse sociographique nous paraît en effet fournir des éléments explicatifs majeurs, permettant de comprendre les formes de l'encadrement organisationnel du BASE précédemment évoquées comme son mode d'implication institutionnel au sein du « Pays » émergent.

En très grande majorité « adoptifs » dans une terre historique de migration, le parcours de vie des membres actifs du BASE, les motivations de leur installation et leurs réseaux de sociabilité présente témoignent d'une forme d'inscription dans la nébuleuse néo-rurale, qu'il s'agira de caractériser. Dans un contexte de dévitalisation et de précarisation sociale, ces professionnels de la création d'activités, à travers diverses initiatives, se sont progressivement façonné une identité professionnelle militante. La reconfiguration profonde des formes de la cohésion sociale en milieu rural, leur position particulière de migrants et la nature de leurs activités, notamment pour certains l'accompagnement de personnes en difficultés, expliquent un rapport ambigu à la société politique locale : entre la conscience d'un mélange de stigmatisation et de reconnaissance partielle, et la critique nuancée d'une société et d'une classe politique « natives » potentiellement archaïques et résistantes au changement.

---

<sup>20</sup> Cf. (SAWICKI, 2002 : 192). L'auteur souligne le potentiel explicatif d'approches plus attentives à la complexité des trajectoires individuelles, au rôle des réseaux sociaux conduisant à l'engagement et aux effets de certains événements, permettant de comprendre l'orientation de l'individu en faveur de telle cause particulière.

## Section 1. L'expérience commune de la migration

La « contextualisation » de l'activité professionnelle comme de l'engagement associatif des membres du BASE s'avère féconde. Ces derniers sont quasiment tous « adoptifs » ou « migrants » dans un territoire rural qui n'a cessé d'accueillir, des années 1970 jusqu'à nos jours, d'importantes vagues d'installation. Le BASE est composé d'adoptifs de la première heure mais également de personnes arrivées bien plus récemment, à la fin des années 1990.

### § 1. La Haute Vallée de l'Aude, terre de migration

Les analyses socio-économiques et démographiques présentées ici en raison des éléments explicatifs qu'elles procurent, proviennent en partie des travaux réalisés par deux membres actifs du BASE Sud Audois. Chercheurs, ils ont étudié ce phénomène migratoire qui caractérise la Haute Vallée de l'Aude et dont ils sont parties prenantes. Depuis 1980, François De Ravignan, agro-économiste, s'intéresse au phénomène de néo-ruralisation qui caractérise la Haute Vallée de l'Aude et aux perspectives d'installation de nouveaux arrivants. Il a été à l'origine de la fondation d'ESPERE et est aujourd'hui membre de l'ADEAR. Martine Théveniaut-Muller, membre de PARI, et chercheuse à l'ESTA (Centre d'études sociologiques et travaux de recherche appliqués), a également abordé, au cours de ses travaux, les mutations de ce territoire à dominante rurale et leurs répercussions identitaires. Comme nous le verrons ultérieurement, ils utilisent ces connaissances dans une perspective d'interpellation à travers l'étude actuellement menée par le BASE sur les nouvelles populations résidentes. Nous convoquons pour le moment leur travaux afin de mieux cerner les évolutions démographiques qui caractérisent ce territoire depuis de nombreuses décennies<sup>21</sup>.

La Haute Vallée de l'Aude se caractérise par le déclin séculaire de son économie et de sa population. L'histoire économique des deux derniers siècles apparaît en effet comme celle d'« une perte radicale de l'autonomie de la contrée, c'est-à-dire de sa capacité à reproduire ses terres, sa force de travail, ses capitaux » (DE RAVIGNAN, 2003 : 141). La substitution de la monoculture viticole à une ancienne polyculture, a eu des conséquences considérables sur l'économie régionale, l'équilibre démographique et les mentalités (THEVENIAUT-MULLER, 1999 : 29). Le développement de cette monoproduction de modèle industriel a en effet engendré une intensification de la production, une concentration des capitaux, et une dépendance accrue au

---

<sup>21</sup> Les ouvrages dont il est fait ici référence sont ainsi considérés à la fois comme références bibliographiques à part entière et comme éléments du corpus, dans la mesure où les auteurs y exposent également leur parcours, les

marché, expliquant des crises viticoles de surproduction à répétition et leurs effets économiques et humains. Pendant un temps, le succès de l'industrie rurale a freiné la dépopulation liée à l'évolution de l'agriculture. Aujourd'hui, l'industrie de la chapellerie (Couiza, Esperaza) a disparu ; celle du bois (Entreprise Formica à Quillan, les scieries) a considérablement diminué ses activités et le nombre de ses emplois. Récemment, le principal employeur industriel de Limoux (Chaussure Myris) a fermé définitivement ses portes (DE RAVIGNAN, THEVENIAUT- MULLER, 2001 : 45).

La Haute Vallée de l'Aude a ainsi perdu, depuis plus d'un siècle et demi, la moitié de sa population, pour devenir un zone de faible densité démographique. Si les huit cantons constituant l'arrondissement de Limoux couvrent le tiers de la superficie du département, elle ne comprend aujourd'hui qu'un peu moins du septième de sa population, à savoir 42 000 habitants. La démographie du département, et plus encore celle de la Haute Vallée, est largement dépendante des mouvements migratoires, le solde naturel étant déficitaire (INSEE, 2000). La stabilisation de la population de ses communes rurales est due, depuis 1975, à une immigration d'origine majoritairement urbaine et extérieure au département, suffisamment importante pour prendre le pas sur le traditionnel exode rural qui s'exprimait depuis plus d'un siècle. Contrairement à une idée reçue, les trois quarts de ces migrants seraient restés, s'installant après une période d'instabilité professionnelle d'environ cinq ans. Témoignant d'un profond mouvement de ruralisation, le flux des arrivées n'a pas fléchi, et c'est dans les années récentes que l'on repère le plus grand nombre de migrants. Le nombre total a ainsi pu être estimé à 8000, représentant plus du tiers de la population rurale et une proportion de l'ordre de la moitié des classes jeunes et actives (DE RAVIGNAN, 2003 : 87 et 98). D'origine plutôt urbaine, parfois étrangers, la migration correspond pour 40 % d'entre eux à un changement d'activités. Contrastant l'idée d'un « retour à la terre », seulement 20 % sont agriculteurs, les autres travaillant dans l'artisanat et le commerce, les domaines culturels et éducatifs, et les activités de services (DE RAVIGNAN, THEVENIAUT-MULLER, 2001 : 47). La dernière décennie (1990 - 2000) semble témoigner d'une diversification des flux migratoires. L'arrivée d'une population d'origine urbaine fortement précarisée qui fait preuve de moindres capacités d'adaptation que les générations précédentes, tranche avec la migration souvent saisonnière d'étrangers en provenance du Nord de l'Europe (Angleterre, Allemagne, Hollande, Danemark...), et qui, dotés de ressources financières majeures, investissent dans le patrimoine foncier.

Le flux de ces arrivées différenciées, en contribuant au repeuplement du territoire, s'accompagne d'une reconfiguration des formes de la cohésion sociale qui ont longtemps soudé la société languedocienne dans son identité viticole (GILBERT, 1997 : 2). Si les relations entre



les ruraux de « souche » et les « adoptifs » ne sont pas exemptes de tensions, l'entrée récente de ces derniers dans les conseils municipaux témoigne d'une intégration politique relative. Relative, car des formes tacites de division du travail politique demeurent, la part des migrants dans l'exercice du pouvoir politique local restant sans commune mesure avec leur apport numérique. Pour autant, alors que l'exode rural avait engendré une simplification massive de la société rurale pour n'en faire qu'une société agricole (MENDRAS, 1976), ce phénomène migratoire diversifié participe d'une recomplexification du tissu social rural, caractérisé par la coexistence de groupes sociaux aux situations professionnelles, aux ressources et aux représentations différenciées.

## § 2. L'inscription dans le mouvement néo-rural

En raison de la diversification des formes du repeuplement rural, la « néo-ruralité » ne correspond pas à un profil sociologique homogène et clairement identifiable. Il semble problématique de la définir. D'origine majoritairement urbaine, ses membres ont avant tout en commun le fait d'avoir choisi délibérément de s'installer en milieu rural, choix sous-tendu par des motifs souvent plus idéologiques et philosophiques que socio-économiques. Ils constituent par ailleurs un milieu de sociabilité spécifique au sein de la société rurale. Cette nébuleuse s'est en effet historiquement retrouvée autour de lieux, de pratiques et de modes d'organisation collective spécifiques qui caractérisent encore aujourd'hui ce groupe social hétérogène, en matière syndicale et politique, économique et enfin culturelle. Citons notamment un syndicalisme paysan différencié et opposé au productivisme agricole (« Le Syndicat Montagne », La Confédération Paysanne), un réseau d'associations écologistes et militantes marqué par le développement récent de la mouvance « altermondialiste » (ATTAC<sup>22</sup>) ; des réseaux d'échange de biens et de services (Système d'Echange Local, coopératives bios, jardins collectifs, le groupe dit « les neuf et demi » qui réunit tous les dimanches matin les producteurs au marché d'Espérasa et pratique la vente directe en circuits courts) ; pour finir, des pratiques culturelles spécifiques (à l'instar des concerts organisés par les Maillols à Festes et Saint-André, village emblématique de la néo-ruralité).

Les membres du BASE Sud Audois, dépassant tous la quarantaine à une exception près, proviennent d'horizons géographiques très divers.<sup>23</sup> Leur trajectoire, de même que les réseaux d'interconnaissance auxquels ils appartiennent témoignent de leur inscription au sein de la nébuleuse néo-rurale. Ils ont tous fait, d'une manière ou d'une autre, l'expérience commune de la

---

<sup>22</sup> Association pour la Taxation des Transactions Financières.

<sup>23</sup> L'un d'entre eux est étranger, originaire du Québec.

migration. La seule native de la région (1/11)<sup>24</sup>, malgré ses liens à la société locale, se sent partie prenante du milieu de sociabilité néo-rural en raison de son parcours de vie, de ses nombreux voyages et expériences.

« Je ne suis quand même pas de très loin. Je suis de la région du Lauragais. J'ai vécu dans ce village et à Toulouse pour mes études. Je me sens du coin quelque part. Je comprends le patois, l'occitan. Et le village est à 3 ¼ d'heures d'ici. Mais en même temps, *je me sens plus néo-rurale par la culture on va dire*. J'ai vécu beaucoup à droite à gauche, à l'étranger... mais j'ai des racines qui ne sont pas très loin d'ici finalement. » (E 5)

Certains sont des néo-ruraux de la première heure (3/11), d'autres sont arrivés dans les années 1980 (5/11) et quelques-uns beaucoup plus récemment (3/11)<sup>25</sup>. Pour la plupart, la migration est la conséquence d'une rupture avec leur mode de vie antérieur, le plus souvent en milieu urbain (9/11). L'installation rurale matérialise un choix de vie conforme à leurs aspirations. Le sentiment d'une rupture avec le modèle dominant de réussite s'accompagnant d'une volonté d'expérimentation économique et sociale.

« L'engagement d'une recherche en terre d'Aude fait suite à une migration en 1985. Mon projet de vie était et reste de 'gagner ma vie' comme intermittente de recherche, de me retrouver de façon permanente dans un cadre de vie aux couleurs qui m'apaisent, qui tiennent à distance l'emprise urbaine, non seulement dans l'intention, mais grâce au déplacement concret des perspectives que le déménagement permet progressivement de réaliser ouvrant sur plus d'inventivité. J'ai trouvé là un support opératoire pour soutenir mon désir d'observer des mises en œuvre de changements localisés en y participant. A cette occasion, j'ai ressenti en moi-même le bienfait d'un 'territoire propre à soi' et un passage praticable pour contenir l'impact du négatif social si prégnant actuellement. » (d 6)

« Je suis arrivée ici en 72. Prendre le soleil. J'étais intéressée par le mouvement communautaire. A un moment, j'ai trouvé le lieu qui me convenait et puis je n'ai pas bougé. Ces parcours de vie, il y en a plein comme ça. Il y a toujours des gens qui sont en rupture par rapport au milieu ambiant, qui sont des entrepreneurs par essence. Le fait de dire : 'moi j'ai envie d'expérimenter autre chose' » (E III).

L'installation dans la Haute Vallée est ainsi souvent le signe d'une évolution profonde dans les trajectoires de vie. L'imbrication des registres personnels, professionnels et militants s'avère très poussée. Elle explique en partie le nombre très important de couples impliqués dans le BASE Sud Audois<sup>26</sup>. Il en découle également un fort attachement au territoire, avancé comme une des raisons déterminantes de l'engagement associatif et professionnel.

« La plupart des personnes qui ont fondé le BASE Sud Audois, tout comme moi-même, ont fait le choix volontaire de vivre ici. Ils ont créé ou aménagé leur activité pour pouvoir y rester. De par cette expérience, les fondateurs du BASE Sud Audois sont persuadés que le projet de vie

<sup>24</sup> Les proportions sont établies à partir de l'effectif des membres du BASE rencontrés, à savoir 11.

<sup>25</sup> Les différentes dates d'arrivée sont les suivantes : 1972, 1976, 1977 / 1978, 1981, 1984, 1985 / 1997, 1998, 1999.

<sup>26</sup> Il y a 4 couples. Sur 10 membres actifs, 8 s'investissent « en couple » !

que chacun porte en soi est un moteur humain de développement personnel, de renouvellement de la vie sociale et culturelle locale, et de la mise en valeur des ressources de l'espace Sud Audois. La conviction qu'il s'agit là d'une voie féconde est leur raison d'agir en tant qu'acteurs solidaires de ce territoire. C'est pourquoi ils sont présents aujourd'hui. » (d 7)

« La personne au cœur d'un projet de vie, le sien, est ce moteur humain, cette énergie que nous partageons au BASE Sud Audois : le choix de vivre là, d'y trouver son activité ou de trouver les moyens de vivre. » (d 8)

« C'est vrai que notre militantisme, cette activité, on les a pas pris comme ça. Il y a quelque chose d'un peu naturel, soit par rapport aux personnes, soit par rapport à notre passé. Enfin moi je suis installé depuis 25 ans ici, je suis là et je bosse là-dessus et le boulot qu'on fait est lié à tout ce qui se passe alentour. J'ai toujours eu une présence dans le milieu associatif, qui me reliait toujours, ça pour moi c'est important cette liaison de démarche personnelle, d'activité professionnelle et de l'environnement local. Alors on le vit plus ou moins bien, on le pratique plus ou moins mais c'est vrai que c'est très fort. » (E II)

On est des gens décidés. On est des gens qui y croient et qui ont envie de rester ici, qui ont envie d'y travailler, qui n'ont pas envie d'aller ailleurs... qui se sont investis totalement dans ce pays, enfin totalement... qui ont investi beaucoup dans ce pays. (E 3)

Cet attachement au territoire et la volonté d'implication locale se traduisent par une participation associative très riche et variée pour l'ensemble des membres du BASE (activités culturelles, épargne de proximité, investissement paroissial, restauration du patrimoine, vergers collectifs...). Deux d'entre eux sont conseillers municipaux dans leur village respectif.

## **Section 2. La construction de compétences professionnelles dans un contexte de crise**

Il convient à présent de déterminer le contexte et les modalités de l'élaboration de projets professionnels spécifiques, indissociables d'un engagement militant. Depuis l'émergence de leurs structures au début des années 1990, les transformations qui ont affecté le public accompagné de même que l'évolution de leurs rapports aux sphères institutionnelles ont profondément influencé l'activité professionnelle présente de chacun.

### § 1. Le lien central entre activité professionnelle et engagement militant

L'activité professionnelle des membres du BASE Sud Audois est indissociable de leurs conceptions du désirable et de leur engagement associatif. La permanence de l'objectif de solidarité se manifeste à travers la construction d'une identité professionnelle militante.

« Pour moi, il me semble indispensable de participer aux actions dans la région qui vont être amenées à développer de la solidarité, des actions solidaires, des actions associatives, des actions collectives. Parce que c'est mon boulot, parce que c'est mes croyances, parce que, même quand je ne travaille pas ou que je ne suis pas au Base... je vis les choses plutôt d'une manière collective. » (E 1)

La Haute Vallée de l'Aude a été le théâtre d'une forte aggravation du chômage et de l'exclusion au cours des deux dernières décennies. Le taux de chômage a considérablement augmenté entre les recensements de 1982 et de 1990. 10 % des actifs étaient à la recherche d'un emploi en 1982, près de 16% en 1990. Si ce taux était de 16,5 % lors du recensement de 1999, le bassin de Limoux est le seul dans le département de l'Aude où l'augmentation du nombre de chômeurs sur le marché du travail s'est accompagnée d'une diminution concomitante du nombre d'emplois. La population active occupée a en effet régressé de 5, 67% de 1990 à 1999 (INSEE, 1999 : 23). Ce phénomène s'est accompagné d'une forte augmentation de l'exclusion, l'Aude étant le 5<sup>ème</sup> département de France quant au nombre d'allocataires du RMI. (GOT, 2002). C'est en réponse à ces phénomènes de chômage et d'exclusion, signe d'une économie en perte de vitesse, qu'ont souvent émergé et que se sont consolidés les projets d'accompagnement et de création d'activités aujourd'hui constitutifs du BASE. Le constat de l'ampleur des processus de dévitalisation et de désertification de leur territoire d'adoption, associé au sentiment que les solutions jusque-là envisagées par la société locale se sont avérées inefficaces, les conduisent à concevoir leur activité associative et professionnelle comme une contribution significative à la recomposition du tissu économique et social de la Haute Vallée.

« Quand je suis arrivé ici, ce qui m'a frappé, c'était l'état d'abandon du pays, l'état de déréliction, de désertification. Dans le système qui est le nôtre, le système concurrentiel, cette région-là ne devrait même pas exister. Elle devrait être livrée aux sangliers et aux chasseurs à la rigueur... pas aux humains normalement constitués. » (E 3)

« Nous sommes devant un choix : céder au cynisme du désespoir ou, au contraire, renouveler notre attention, forcer nos imaginations, affirmer notre solidarité. (...) Au quotidien, il dépend avant tout de nous, gens d'ici ou devenus tels, que ce pays où il fait bon vivre devienne ou non un pays où l'on peut vivre » (d 9)

« Trois défis sont à relever pour faire face à la situation et organiser au mieux des solidarités actives dans le territoire Sud Audois :

- La lutte contre la paupérisation et l'exclusion sociale d'une partie de nos concitoyens
- L'amélioration des conditions du retour à l'emploi pour ne pas précariser ceux qui réussissent à

sortir des circuits de l'insertion

- La mise en valeur des ressources locales, des potentiels d'activités en réponse à des besoins socialement utiles. Les acteurs du tiers-système ont acquis dans ce domaine une expérience et une ingénierie qui peut servir ». (d 7)

Ils se sentent souvent investis d'une responsabilité économique et sociale et d'un rôle de valorisation des ressources locales, censés être prioritaires sur les objectifs de croissance de leur structure respective.

« En tant que responsable associatif, en tant qu'employeur sur le secteur, j'ai des responsabilités morales et vis-à-vis de la communauté. J'ai un rôle social à jouer en tant que responsable d'association, j'ai la possibilité de créer des postes d'emplois aidés, d'offrir différents services, et c'est à moi de faire en sorte que ces services soient adaptés aux besoins de la population, et que les emplois aidés soient utilisés au bénéfice des personnes, et non pas simplement de l'organisation. J'ai le rôle d'un responsable d'entreprise sociale. » (E 6)

« Le projet de la SCIC, c'est d'essayer de créer une PME PMI à finalité humaine c'est-à-dire que son rôle est plus un rôle de développement local, afin qu'elle devienne un des petits pôles de recomposition de la Haute Vallée, d'essayer d'entrevoir du tourisme qui soit porteur de développement et non pas uniquement facteur d'enrichissement d'une structure et de gens individuels. » (E I)

Cette imbrication des registres professionnels et militants est donc centrale. Elle explique notamment pourquoi plusieurs structures associées au BASE sont avant tout le fait de projets personnels, et sont en conséquence intimement liées aux conceptions et à la personne de leurs fondateurs.

« J'avais l'impression d'avoir monté le Trenal, c'était un peu une histoire personnelle, que j'ai essayé de faire partager, mais bon, qui est resté quand même... c'était une idée trop forte, très personnelle qui a bien abouti, mais... que j'ai tenté de faire partager, mais dont je suis restée quand même l'initiatrice principale. » (E 2)

« C'est important de participer à la création de quelque chose. Ça joue énormément. Parce qu'après on porte vraiment l'association. C'est pas comme si c'était une association qui fonctionne depuis un certain temps et qui embauche un salarié, qui à la limite travaillerait là ou ailleurs un peu de façon indifférente, surtout pour un travail social. » (E 5)

Ainsi, pour beaucoup, la création de leur structure a été l'occasion d'une réorientation professionnelle, marquée par le passage des champs de l'agriculture à ceux du développement local, de l'insertion ou encore de l'accompagnement à l'installation en milieu rural... Certaines trajectoires professionnelles sont plus linéaires, en particulier pour ceux qui ont choisi depuis longtemps le travail social.

Pour tous, on assiste à l'élaboration progressive de compétences professionnelles dans un champ innovant et en émergence, celui de la création d'activités en milieu rural. Compétences en

cours de reconnaissance par l'environnement local.

## § 2. Vers une professionnalisation de l'accompagnement

Chaque membre du BASE, dans son domaine d'activité, a développé des compétences diverses liées à l'accompagnement, qu'il soit économique, social voire médico-social.

Globalement, les membres du BASE disposent d'un capital culturel relativement élevé. Ils ont suivi des formations variées (travail social, éducation spécialisée, psychologie, agriculture, agronomie, aménagement du territoire et développement local, alcoologie, sciences sociales...). Certains ont engagé des études supérieures sur le tard, d'autres ont fait le choix de la formation professionnelle.

Au début des années 1990, la création de sa propre activité rencontre un terreau favorable en milieu rural. La mise à son compte apparaît progressivement comme une solution aux problèmes de chômage et de plus grande précarité de l'emploi salarié (NEGRO, 1995 : 40). Depuis, alors que l'exclusion s'est aggravée, des évolutions caractéristiques ont affecté le champ de la création d'activités.

Le profil du public accompagné s'est profondément modifié. Il reste composé d'une grande majorité de migrants. D'une manière ou d'une autre, le rôle des membres du BASE Sud Audois au sein de leur structure respective tend, un peu à la manière des premiers néo-ruraux, à faciliter l'installation des nouveaux arrivants et à faire du milieu rural un espace d'accueil, les dispositifs de prise en charge des « natifs » étant souvent distincts. Au cours de la dernière décennie, une part croissante des nouveaux migrants arrive en situation de très grande exclusion, tranchant avec les générations précédentes qui arrivaient avec un projet de vie et d'installation et disposaient de capacités d'adaptation supérieures. Pour cette population « désœuvrée, démunie, et précaire », la migration serait devenue « une fuite, la recherche d'un 'mieux vivre ailleurs' ». (GOT, 2002 : 5). Le départ vers un milieu de nature souvent idéalisé, la fuite d'une situation jugée insupportable sans d'aussi bonnes capacités d'adaptation que leurs prédécesseurs engendre des difficultés d'intégration relativement importantes. Face à cette « migration de la pauvreté urbaine », certains membres du BASE ont du faire évoluer leurs pratiques professionnelles et les conditions d'accompagnement et de suivi de ces nouveaux migrants. L'exemple de l'association ESPERE, dont l'activité consiste à accompagner l'installation de nouveaux actifs ruraux, est à ce propos particulièrement significatif.

« Au démarrage d'ESPERE, on ne parlait pas de Rmistes mais de chômeurs, et de chômeurs pas forcément en difficulté comme on a pu connaître ensuite. Au départ, bien sûr qu'un chômeur, c'est pas comme quelqu'un qui a du travail, mais c'est pas forcément quelqu'un qui est en

grande difficulté. Et moi j'ai découvert un monde de gens qui étaient au RMI. Maintenant, c'est pas qu'ils sont au chômage, c'est qu'ils sont complètement déconnectés. Au départ, on l'a pas vu comme ça. » (E II)

« Ca a beaucoup évolué parce que le public a évolué. La mission telle qu'elle est définie c'est : 'accompagnement de projets à la création d'entreprise en milieu rural d'un public en difficultés'. Ce public en difficultés en question a fortement évolué. C'est-à-dire au début, c'était des gens qui étaient au RMI mais qui étaient arrivés là avec un choix de vie, celui de venir dans la région. Et puis progressivement, d'abord ce public a augmenté, et les gens qui arrivaient étaient des gens qui arrivaient déjà en difficultés. C'est-à-dire qu'ils avaient le RMI en ville et ils venaient à la campagne en se disant ça va être plus facile de vivre en milieu rural, entièrement faux d'ailleurs, qu'à la ville. Donc ils arrivaient avec beaucoup de problèmes. Et donc on s'est retrouvé avec un accompagnement où il y avait quand même beaucoup de social à faire. (E 5)

Autre évolution majeure, en lien avec cette aggravation de l'exclusion, le rapport aux sphères institutionnelles locales a parfois modifié l'organisation et le fonctionnement des structures associées au BASE. La reconnaissance de l'utilité économique et sociale de ces dernières et de la compétence de leurs initiateurs est variable selon les structures. Les degrés d'institutionnalisation sont divers, pouvant aller jusqu'à l'intégration à la conduite de l'action publique, notamment en matière d'insertion. C'est le cas pour ESPERE, qui a été habilitée par le préfet et le président du Conseil Général dans sa mission de lutte contre l'exclusion et de réinsertion par l'économique, et financée en conséquence. L'association est inscrite au cœur d'un réseau de partenariats noués avec l'ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi) et les services instructeurs du RMI (Revenu Minimum d'Insertion), la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale. Les services sociaux adressant à ESPERE un grand nombre de chômeurs de longue durée ou attributaires du RMI, qui représentent près de 70% des personnes reçues aujourd'hui.

Si elle est souvent jugée partielle, insuffisante, ou instrumentale, cette reconnaissance institutionnelle variable selon les domaines d'activité a influencé la nature et les modalités du travail quotidien. En parallèle, un travail en réseau très poussé se développe, entre les structures du BASE, et vers l'extérieur. Elles disposent désormais de soutiens et de partenaires diversifiés et nombreux, qu'ils soient publics ou privés, dans les domaines de l'insertion, du travail social, de la création d'entreprise ou encore de l'environnement. La coopérative d'activités TRAIT D'UNION s'est ainsi entourée d'un grand nombre de partenaires.

« On travaille avec tous les partenaires de la création d'entreprise et de l'accompagnement par l'emploi. On a mis en place une formation-développement dont l'objectif était d'informer du fonctionnement de la coopérative d'activités. Il y a ESPERE, la Pépinière d'entreprises de Limoux, à Carcassonne la Chambre des Métiers, il y a Sémaphore, il y a l'AIRDIE, à Castelnaudary, l'APSA, des interlocuteurs plus centrés emploi et social comme l'ANPE, le centre médico-social... (...)

La coopérative d'activités est financée par le Conseil Général au titre du PDLCE, Plan Départemental de Lutte contre l'Exclusion, par le Fonds d'Action Sociale, par les fonds européens, objectif 2, au titre du FNADT, Fonds National d'Aménagement et de Développement

du Territoire, des Fondations, la DDTEFP, le contrat de ville de Carcassonne puisqu'on a une permanence à Carcassonne, et le PLI de Carcassonne. »<sup>27</sup> (E 9)

Ce mouvement de professionnalisation s'accompagne de l'acquisition de compétences spécifiques par certaines structures. Sur le plan environnemental, les permanents du PARCHEMIN disposent aujourd'hui de connaissances poussées en matière de gestion et de recyclage des déchets. Plusieurs communautés de communes font appel à l'association dans la Haute Vallée de l'Aude, afin qu'elle prenne notamment en charge le ramassage des « encombrants ». Elle est même sollicitée en dehors du territoire, par exemple dans le Lauragais.

### **Section 3. Le rapport ambigu à la société politique locale**

La situation de migrant engendre de fait un rapport ambigu au territoire d'adoption et à ses occupants historiques. La société « native », représentée par ses élus, renvoie aux membres du BASE une image contrastée, entre la reconnaissance obligée et partielle de leurs initiatives, et la stigmatisation de leurs « modes de vie ». En retour, les représentations qu'ils peuvent avoir de la société locale sont nuancées, admettant que la population « autochtone » s'est avérée somme toute accueillante, tout en critiquant des formes d'archaïsme et de résistance au changement encore particulièrement patentes chez ses représentants politiques.

#### **§ 1. Le miroir tendu par la classe politique locale : entre reconnaissance partielle et stigmatisation**

L'intégration des migrants à la société locale dépend beaucoup de leur capacité d'adaptation respective. Les membres du BASE, dont certains appartiennent à la première génération de néo-ruraux, sont très bien intégrés. En revanche, la vague d'exclus arrivée au cours de la décennie 1990, important les maux de la crise urbaine en milieu rural, est souvent difficilement acceptée par la société « native », alors qu'elle constitue en partie le public de certaines des structures associées au BASE. S'il existe incontestablement des formes de reconnaissance des compétences et du travail accompli, ainsi qu'en témoignent les formes d'institutionnalisation précédemment évoquées, elles se révèlent souvent partielles. Alors que le chômage reste mal toléré en raison de l'importance de la valeur travail et de l'identification par l'appartenance professionnelle en milieu rural, certains élus locaux auraient tendance à minorer

---

<sup>27</sup> AIRDIE (Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economique), ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi), DDTEFP (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la



l'existence d'une population exclue, migrante et sans emploi, et en conséquence, le rôle joué par ceux qui l'accompagnent, d'autant plus facilement qu'ils sont eux-mêmes adoptifs.

« Bon, et puis c'est vrai qu'on est dans une organisation territoriale qu'on ne peut pas ignorer, et dans la Haute Vallée encore plus qu'ailleurs. Tout ce qui est néo-ruraux, quelle qu'en soit l'origine, tout ce qui est lutte contre les exclusions, insertion... eux, ils n'en veulent pas. Ils veulent que ce soit propre, que ce soit économique... et alors là, ils ont une oreille favorable. Bon d'accord, il y a du RMI, mais alors, on ne sait pas où. On n'en parle pas. On sait que ça existe, mais si on pouvait ne pas le voir on ne le verrait pas. S'ils pouvaient ne pas être chez nous, tant mieux. » (E III)

Alors que les membres du BASE n'auraient pas de mal à obtenir cette reconnaissance à une échelle plus large, les formes de stigmatisation engendrées par leur situation de migrants expliqueraient un certain nombre de difficultés à l'échelle locale.

« Le côté exemplaire du PARCHEMIN est d'autant plus reconnu que les gens qui viennent le voir viennent de loin. C'est à peu près systématique. C'est à dire que sur place, pour les élus du secteur... on est un repère de gens qui sortent de prison, de drogués, d'alcooliques, de marginaux, de néo-ruraux, de ba ba, de hippies et d'écolos ! Pour dire un petit peu jusqu'où ça vole ! Et quand il y a des gens qui viennent d'un peu loin, juste en dehors de notre secteur, ils trouvent ça vraiment remarquable. Mais sur place, on est des moins que rien... c'est extraordinaire, ça aussi. Effrayant. » (E 1)

Les comportements d'intolérance à l'égard de modes de vie supposés différents sont ainsi généralement avancés en guise d'explication. Le témoignage d'un « grand élu »<sup>28</sup> de la Haute Vallée de l'Aude.

« Je m'occupe de l'économie au Conseil Général, donc de temps en temps j'en parle de cette économie alternative... j'en parle à des amis... qu'ils sont des entrepreneurs, etc... Et souvent j'ai un accueil qui n'est pas... Ils n'abordent pas le sujet avec le sérieux que ces gens méritent. (...) Il y a une explication à tout. Beaucoup des composantes de cette économie solidaire sont des migrants... Peut-être qu'ils ont ressenti des difficultés d'intégration. Peut-être qu'elles ne tiennent pas à leur personnalité de migrants, mais beaucoup plus à leur façon de vivre. Mais ça, il faut en parler, tranquillement... Voilà, parce que c'est ça ce pays... Du temps de Balzac et de Zola c'était ça, le mec qui ne bossait pas comme un idiot, il était mal vu... Aujourd'hui encore, il y a les standards de la société... Bon ça a évolué, mais c'est vrai il y a encore cette façon de voir. Les gens disent : ils ne sont pas tout à fait comme nous, ils ne vivent pas pareil, qu'est-ce qu'ils font, et puis ce côté intellectuel, ce côté débat... tout ça. (E e) »

## § 2. La perception de la société politique locale

Si le miroir tendu par la société politique « native » semble ambigu, de la même façon, les représentations que les membres du BASE ont de cette dernière sont nuancées. On reconnaît volontiers le caractère accueillant d'une partie importante de la population, qui, dans un territoire

---

Formation Professionnelle), PLI (Plan Local d'Insertion).

<sup>28</sup> Le Conseiller Général du Canton d'Axat et Président du Syncicat Mixte de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises.

en voie de dévitalisation démographique et économique a accepté, peu ou prou, l'installation d'un nombre important de nouveaux arrivants, la Haute Vallée constituant un terreau favorable pour un grand nombre d'initiatives.

« Il n'y a pas de société où la structure traditionnelle ne cherche pas à se reproduire elle-même. Je pense que c'est normal, c'est classique, il n'y a pas plus de résistance ici qu'ailleurs, il y a une capacité d'innovation, une ouverture d'esprit très grande comparativement à d'autres régions où les cultures sont beaucoup plus fermées. Je trouve qu'on a ici une grande ouverture d'esprit, on a une société traditionnelle qui est en pleine mutation et cherche des façons de s'organiser qui soient tolérantes. Sans être prête à s'engager massivement dans une démarche qui soit différente des démarches classiques et qui lui appartiennent, elle est quand même attentive à ce qu'on peut proposer. (...)

Je pense que si le Base se développe dans un pays comme ici, c'est parce que justement au niveau de la population, au niveau des gens qui le composent... il y a effectivement un nombre relativement important de gens d'origines diverses avec des perceptions relativement différentes de la société. Des gens qui sont venus ici en quête d'une certaine qualité de vie, au coût de certains avantages sociaux reconnus traditionnellement donc ils sont prêts à envisager en grande partie le fait de mesurer autrement le calcul des coûts et bénéfices. » (E 6)

Les formes de résistance de la société locale à l'égard des néo-ruraux sont par ailleurs en partie justifiées par le comportement excessif, fortement politisé, des premières générations de migrants. C'est au contraire un dialogue migrants/natifs plus constructif que souhaitent promouvoir les membres du BASE.

« Les néos étaient très insupportables au fond. Ils se prenaient pour des gens très novateurs, ils voulaient tout changer. Ils se sont fait souvent détester localement parce qu'ils se sont souvent comportés un peu comme en pays conquis, avec un mépris assez cordial pour les gens du cru. Ça leur a fait du tort... » (E 3)

« C'est une région qui a été marquée par l'arrivée des néo-ruraux et moi j'ai toujours été frappée par la faculté qu'avaient les gens de s'exclure. Chez les néo-ruraux, il y a des prises de position extrêmement dures, extrêmement tranchées, partiales... Et moi j'étais toujours étonnée de voir le manque de souplesse, d'un côté comme de l'autre. Je pourrais dire la même chose des habitants, des locaux. Mais ça me paraît plus étonnant quand on vient de l'extérieur, car généralement lorsqu'on a fait une rupture, lorsqu'on quitte un lieu pour arriver dans un autre... il y a quand même des choses, des positions qui sont déblayées : on a réfléchi sur sa vie, on a fait le tour de certaines questions... Or j'ai l'impression que les gens sont arrivés très jeunes et avec des positions très tranchées. Et il y a des clivages qui datent d'il y a 10 ans et qu'on retrouve encore aujourd'hui. Donc, il y a une fonction d'exemplarité à jouer. (E 2)

Les reproches se concentrent en revanche sur l'immobilisme et l'inertie de la classe politique locale. Cette dernière, ruraliste, en grande majorité socialiste, constitue un réseau notabiliaire assez peu perméable. Les membres du BASE formulent d'importantes critiques à son égard, relatives à sa fermeture, son électoralisme et son clientélisme.

« Notre département en terme d'organisation et de fonctionnement et de structuration est très ancien. Les socialistes, ça fait 100 ans qu'ils tiennent tout. Ça va jusque dans les services de l'Etat, les chambres consulaires et même les entreprises. C'est l'Etat PS. Avec quelques

évolutions au fur et à mesure. Mais donc tout le monde se tient, il n'y a pas de marge de manœuvre. Ca marche, mais en circuit fermé. (...) Il y a quand même quelques nouveaux. Mais on est sur des habitudes, le politique est très fort. C'est fermé. Quand par hasard il y a un petit jeune qui rentre, on a vite fait de le remettre au goût du jour. Il y a une sorte d'inertie, qui est très forte. Il y a une force en présence, à tous les niveaux : c'est valable au conseil municipal, au conseil général, tout le temps, partout. » (E III)

« Les élus se font très très bien réélire ici. Ils passent leur vie à cultiver leur prochaine réélection, donc avec tout ce que ça comporte de démagogie, de clientélisme... et de décisions pas courageuses. » (E I)

A la dénonciation de l'opacité s'oppose la revendication de transparence. A celle d'un consensus apparent et unanimiste, alimenté par les cadeaux clientélistes, s'oppose la revendication de l'interpellation et de la négociation.

« Je se suis pas de Limoux, j'ai pas ma famille ici, j'ai pas mes réseaux familiaux ici, j'ai pas... des systèmes assez complexes de clientélisme, de service rendu, de soutiens familiaux... enfin, ce côté là qui est très puissant ici. C'est pas la Corse mais... c'est entre les deux quoi. Il y a toute une vie cachée... toute une toile d'araignée d'influences croisées et de services rendus qui traverse toute l'Aude. Depuis le plus haut niveau, politiques, élus... partout. Des choses liées au familial, liées au politique qui sont vraiment importantes. C'est très dur d'y pénétrer... même c'est pas pénétrable, pour des gens comme nous... C'est pour ça qu'on est sûrement étrange dans le territoire, pour beaucoup de gens... On est complètement en dehors de ça, des réseaux d'influence, de pouvoir, de clientélisme, de services rendus... On est opaques à ça, on est transparents. (...)

Il est toujours difficile de déranger une fourmilière. Ici dans le secteur, il y a des gens qui trouvent que le système fonctionne très bien, qu'on peut très bien polluer un petit peu plus pour peu que ça rapporte un petit peu plus d'argent, et qu'on accepte que ça fonctionne un peu avec la corruption du coin. Nous on est complètement contre. C'est vrai qu'il y a des gens qui fonctionnent comme ça, qui nous sentent un peu comme des empêcheurs de tourner en rond, comme des gens qui sont susceptibles de déranger le système quoi... » (E I)

Les membres du BASE ne disposent pas, en raison de leur situation de migrants, d'accès aux réseaux notabiliaires traditionnels. Bien plus, leurs conceptions du désirable les astreignent à refuser ces pratiques et à participer à l'instauration de nouvelles. Les déterminations expérientielles liées à la migration expliquent des formes de politisation différenciées comme l'élaboration de représentations concurrentes du territoire et de son avenir. Une réalité à prendre en compte, lorsqu'on examinera dans la seconde partie, les modalités de la discussion (confrontation) avec la société politique native.

### **CHAPITRE III. LE CONCEPT D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE, SUPPORT D'UN TRAVAIL DE CONSTRUCTION D'UNE PAROLE COLLECTIVE : « VIVRE MIEUX, ENSEMBLE, DANS UN MEME TERRITOIRE »**

L'ensemble des composantes du BASE Sud Audois se reconnaissent de l'économie solidaire. Ce concept encore « non stabilisé » a l'avantage d'être suffisamment inclusif pour permettre à chacun de s'en revendiquer, malgré la transversalité des composantes de l'association. S'il fait l'objet de modes d'appropriation différenciés selon les membres, il constitue ainsi le support majeur d'un travail de montée en généralité, et permet à ces professionnels de la création d'activité de porter une parole collective à l'échelle du territoire, sous le registre du « faire ensemble ».

#### **Section 1. Divergences et convergences. Les appropriations d'un concept « non stabilisé »**

Si la référence à l'économie solidaire ou « sociale et solidaire »<sup>29</sup> existe dès le dépôt des statuts de l'association, il faudra attendre le 20 avril 2002 pour que les membres du Bureau pour l'Action Solidaire dans l'Espace Sud Audois se rallient à une définition détaillée. Afin de comprendre comment s'est progressivement construit de l'acceptable et du consensus entre des positions diversifiées, il semble opportun d'examiner les modalités de diffusion et les formes d'appropriations de ce concept récent.

##### **§ 1. Les circuits de diffusion d'un concept « transversal »**

Opérée en grande partie par l'équipe du Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie (CRIDA)<sup>30</sup>, la conceptualisation universitaire de l'économie solidaire a influencé un grand nombre d'acteurs de terrain. Insistant sur le caractère foncièrement pluriel de l'économie et privilégiant une approche socio-économique nourrie d'histoire, ses auteurs ont agrégé autour de la notion une variété de pratiques micro-économiques ayant émergé au cours des années 1980, des réseaux de financement et d'épargne solidaires au commerce équitable, des réseaux d'échanges à l'autoproduction, des services de proximité à l'accompagnement de porteurs de projets. Dans leur optique, l'économie solidaire participerait

---

<sup>29</sup> Beaucoup des membres du BASE Sud Audois, semble préférer cette expression, plus inclusive. Historiquement, elle correspond à une synthèse institutionnelle visant à rapprocher le courant de l'économie sociale instituée d'initiatives plus récentes.

de l'actualisation d'un projet de société puisant ses sources dans l'associationnisme du dix-neuvième siècle, contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens. Beaucoup de praticiens se sont approprié ce qui est devenu une « théorie en usage », se sentant partie prenante d'un nouveau courant d'action et de pensée. Ils se sont mis à diffuser cette approche, à l'instar de Martine Théveniaut, membre active du BASE et de PARI.

« La pensée critique et constructive de Jean-Louis Laville a ouvert, au moment où elle a été connue, pour un certain nombre de personnes dont je fais partie, un horizon dans lequel il soit possible de concevoir assez concrètement une action qui replace l'homme au cœur d'un projet social et politique et de progresser en se demandant quels échanges économiques sont humanisants. » (d 6)

« A ce moment là, ça m'a tellement donné l'impression que ça correspondait à ce que j'étais en train de faire, que je me suis mise à le porter et à le diffuser. A essayer de le faire partager à travers les travaux de PARI... Je me suis rapprochée de l'ADSP, j'ai emmené des membres de PARI à Colchique, à la Feuille d'Erable... Des mises en relation de gens qui agissaient concrètement.<sup>31</sup> (...)Après il y a tout le chemin, l'histoire, qui fait que de l'offre, les gens s'en sont saisis, et qui fait que l'on peut commencer à parler sérieusement d'économie sociale et solidaire seulement maintenant. Donc les gens ont du se dire l'économie solidaire c'est pas grave, ça va nous apporter quelque chose. » (E 8)

Bien après, l'entrée en politique publique de l'économie solidaire, matérialisée par la création du Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire et l'organisation des consultations régionales de l'économie sociale et solidaire, semble avoir accéléré et élargi sa diffusion. Pour les membres du BASE, il s'agit d'une appropriation a posteriori, la plupart des structures qui lui sont associées ayant émergé avant la propagation du concept. Il est favorablement accueilli, les principes qui le caractérisent semblant être mis en œuvre quotidiennement dans l'activité professionnelle de chacun.

« L'économie sociale et solidaire concernait Agnès bien avant qu'on l'appelle comme ça car en fait il s'agit de proposer des projets aux gens à sa charge en travaillant avec le tissu local. » (d 7)

« On a découvert avec beaucoup d'étonnement ce concept d'économie sociale et solidaire. Il y a toujours une question de concept, de langage. L'économie sociale et solidaire, il fallait quand même comprendre un petit peu ce que les gens avec lesquels on était entendaient par cela. Chez nous, au Québec, on parlait plus volontiers de travail communautaire. On avait des termes un petit peu différents pour qualifier le travail qui peut être fait dans ce cadre-là. On a découvert avec intérêt, avec Agnès, le concept d'économie sociale et solidaire tel qu'il était vécu ici, du côté de l'Europe. Et on s'est impliqué dès le départ dans le développement du BASE. (E 6)

En fait je ne pensais pas que je faisais de l'économie solidaire avant qu'il y ait un ministre. Parce qu'on en parlait pas, mais on en faisait au sein même du Parchemin. On récupérait et on revendait à petits prix... Donc c'est quand même revaloriser et remettre dans le circuit. Le fait de réparer, de faire durer l'emploi, de créer comme on le fait dans les ateliers de création... la solidarité humaine et également économique. (E 7)

---

<sup>30</sup> Citons notamment Jean-Louis Laville, Bernard Eme, Laurent Gardin, Laurent Fraisse...

<sup>31</sup> ADSP : Agence pour le Développement des Services de Proximité.

Le premier séminaire de réflexion du BASE est l'occasion d'une discussion sur le concept, et fait l'objet d'une première définition.

« Quand, en tant que membres du BASE Sud Audois, nous parlons d'économie solidaire, ou d'économie sociale et solidaire, de quoi parlons-nous ? (...) Après discussion au sein du BASE Sud Audois, nous avons insisté sur le fait qu'il s'agit tout d'abord de replacer l'homme au centre des échanges économiques, avec trois dimensions servant à caractériser l'économie solidaire :

- Une dimension locale (ancrage territorial ; participation au développement local)
- Une dimension solidaire dans les partenariats (fournisseurs, institutions ...)
- Une dimension sociale (élimination de la dimension du profit-comme-but)

Il s'agit ainsi de " concilier les impératifs économiques avec les besoins humains des bénéficiaires " en essayant d'harmoniser :

- la finalité (développement local durable, but non lucratif, création d'emplois, place de l'homme, création de lien social...),
- les moyens que l'on se donne pour y arriver,
- et les modalités de gestion. » (d 7)

Extensive, cette définition met l'accent sur un principe simple, le souci de privilégier l'humain sur la finalité économique, la personne sur la rentabilité. Un principe que l'on retrouve quasiment dans tous les entretiens.

Pour moi c'est un mouvement qui permet de réfléchir à la place de la personne dans l'économie. C'est ce qui m'a toujours intéressé, c'est ce qui me vient en premier (...) Moi j'ai envie de réfléchir à ce que serait une économie qui a affaire avec des personnes. Voilà. (E 2)

Pour moi c'est une autre forme de répartition de la richesse, où l'on privilégie avant tout l'humain sur l'économie libérale. C'est une autre forme d'économie qui est plus humaine, plus respectueuse de l'environnement, plus avec des valeurs de développement durable. (E 9)

C'est intégrer dans la logique économique des éléments de mutualité, et au-delà du calcul strictement libéral, c'est intégrer des éléments qui sont de l'ordre de la solidarité, du développement humain. (E 6)

Pour moi l'économie sociale et solidaire est une logique d'un autre mode de production où l'investissement et les bénéfices sont redistribués différemment ce qui permet principalement d'investir sur l'humain et pas sur du financier. Je prends souvent la phrase de René Passet : une économie à finalité humaine, et les moyens qu'on se donne pour ça sont multiples. (E 1)

En avril 2002, le BASE adopte une définition plus détaillée, celle de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, rattachée à la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme.

L'économie solidaire définit « des activités de production, distribution et consommation contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens au niveau local comme global. Elle se pratique sous des modalités variées, sur tous les continents. Elle recouvre les différentes formes d'organisation dont se dote la population pour créer ses propres ressources de travail ou pour accéder à des biens et services de qualité, dans une dynamique réciprocaire et solidaire qui articule les intérêts individuels à l'intérêt collectif » (d 10).

Son adoption, qui tient beaucoup au rôle de diffusion joué par Martine Théveniaut, impliquée dans de nombreux réseaux à l'échelle nationale comme européenne, et travaillant à la

Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, a l'avantage d'inscrire le BASE dans une communauté de référence beaucoup plus large, permettant de dépasser l'ancrage local de l'association. La définition est en effet le résultat d'un chantier civil international, celui du « pôle socio-économie de la solidarité », marqué par la participation d'acteurs de trois continents (Europe, Amérique et Afrique). Elle reste néanmoins très extensive et inclusive, si bien que si elle permet de faire lien entre l'ensemble des membres du BASE malgré leur transversalité, la notion fait nécessairement l'objet d'appropriations différenciées, et peut masquer parfois des positions divergentes.

## § 2. Des formes d'appropriation différenciées

Elles tiennent essentiellement à la nature du concept d'économie solidaire, « une généralisation non encore stabilisée de pratiques empiriques diverses et mouvantes » (DACHEUX, GOUJON, 2001 (a) : 23).

« Délimitation du champ de l'économie solidaire : Nous en avons une idée, pas tous la même. Elle reste floue pour tout le monde, pas seulement en Haute Vallée de l'Aude, mais partout car c'est une réalité et une composante du débat public en émergence. Il y a les organisation qui en font partie, celles qui nous semblent en relever (mais qui peut-être ne s'en revendiquent pas), celles qui s'en revendiquent mais qui ne nous convainquent pas (...). Ce qui est sûr : nous avons une préférence pour l'approche des structures qui portent du projet collectif. (d 14)

Derrière une apparente communauté de vues, chacun a ainsi conscience de l'existence de divergences potentielles, quant au degré de radicalité de l'action, au degré d'ouverture à la sphère marchande, à la place de l'insertion, à l'équilibre entre la réparation et la transformation... Elles s'expliquent par la diversité des composantes évoquée précédemment (statutaire, et en terme de domaines d'activités) et la difficile quête d'un équilibre complexe qu'elle implique. A cette hétérogénéité s'ajoute une réelle diversité culturelle et politique, recoupant des sensibilités distinctes. Elle est due à la grande variété des parcours de vie antérieurs à la migration, des origines familiales (du milieu ouvrier à la grande bourgeoisie) et des convictions religieuses (des plus laïques aux plus catholiques).

« Pour le moment et même dans notre propre portage, l'économie solidaire, c'est pas une notion qui nous met tous d'accord... On a adopté la définition de l'alliance, mise au point par Laurent Fraisse, qui est tout à fait valable et dans laquelle on se retrouve, mais qui n'est pas du tout sélective, très globalisante. Et dans le compte-rendu, Bernard a du dire, ça a l'avantage de ne fâcher personne. » (E 8)

« On a eu du mal à se donner une définition commune de l'économie solidaire. Il y a eu plusieurs réunions où on a travaillé sur ce que ça voulait dire pour chacun et essayer d'avoir une définition commune pour le BASE. Oui, parce que l'économie solidaire, chacun y met un peu...

Oui des points de vue un peu différents. (E 9) »

« Moi je trouve qu'il n'y a pas de mal à faire du profit si c'est du profit qui n'est pas fait au détriment d'autrui, au détriment de l'environnement. Et pour certaines personnes, les termes... profit... il faut surtout pas en parler ! (rires). Même rentabilité économique, je trouve qu'il ne faut pas diaboliser l'économie. On est dans un monde, dans un système. Essayons de faire en sorte que ce système évolue mais, ne remettons pas en cause automatiquement... » (E 9)

Dès le départ, la conscience de ces divergences apparaît dans les comptes-rendus de réunion. L'accent est mis sur la nécessité d'arriver à construire du consensus entre ces positions, condition sine qua non d'une action commune.

Il y a plus ou moins de radicalité dans la façon dont chacun d'entre nous se représente les stratégies d'action. C'est un vrai problème, pas seulement le nôtre. Après une discussion animée, nous « pactons » pour continuer le débat et décidons que c'est chemin faisant, et tout en se connaissant mieux, qu'on verra comment y faire face. (d 12).

Au cours des réunions auxquelles nous avons pu assister, nous avons remarqué cette volonté de préserver les conditions d'une discussion collective constructive, malgré des approches et des sensibilités différentes souvent perceptibles. Si elles se recoupent parfois, chacun semble mettre ses convictions politiques partisans de côté, afin de ne pas interférer dans l'action collective.

Si on mettait tout dans le débat politique, on se rendrait compte qu'on a des divergences profondes sur certaines façons de penser les choses. Par exemple. D'où l'intérêt de ne pas forcément tout mettre au même endroit. Mon combat politique, je ne préfère pas le mettre au comité ATTAC de Limoux. Je préfère m'engager à une échelle plus large, en participant à des réseaux nationaux. Pour justement rester en bon termes avec les gens... Donc ça, c'est de la stratégie pour le coup. (E 8)

Il s'agit également d'être en mesure de délivrer un message cohérent aux personnes extérieures au regroupement, de restituer de façon approprié le concept d'économie sociale et solidaire.

On n'a pas fait le forum plus tôt, parce qu'on s'est aperçu qu'on était pas suffisamment d'accord sur la définition de l'ESS. C'était très important parce que si on est pas d'accord sur la définition, ça veut dire que ce qu'on vit chacun, ce qu'on est venu chercher est différent. Donc on s'est dit on est pas encore assez en harmonie tous ensemble, on ne se connaît pas assez. On a retravaillé jusqu'à ce qu'on trouve une définition qui convienne à tout le monde. Il y a eu le séminaire par rapport à ça. On a tenté d'établir les bases suffisantes qui permettaient de mettre en place quelque chose qu'on voulait aussi mener aux autres. Parce que dans le forum qu'on va faire en juin, ça sera un temps de réflexion pour nous, mais aussi une vitrine du BASE vis-à-vis de gens extérieurs. Il fallait que cette vitrine ne soit pas un puzzle, pas en morceau, mais que ça soit compris. (E 5)



## Section 2. Montée en généralité et élaboration d'un discours à l'échelle territoriale

Ainsi, le concept d'économie solidaire, car il est transversal et extensif, permet-il de construire de l'acceptable entre des positions diversifiées et d'envisager une projection cohérente vers l'extérieur, susceptible d'interpeller les autres composantes du territoire. Il convient d'examiner plus précisément les modalités de cette montée en généralité, qui, à partir de leur activité professionnelle quotidienne et de leur position particulière de migrant, amène les membres du BASE à tenir un discours à vocation générale sur l'avenir du territoire, en tant qu'habitant et citoyen à part entière. En arrière-plan, on repèrera des conceptions du changement social spécifiques, caractéristiques d'un certain rapport au politique.

### § 1. Du désir de reconnaissance à la volonté d'influence

Un des ressorts du regroupement de l'ensemble de ces professionnels de la création d'activités tient en premier lieu à un désir de reconnaissance. Désir de reconnaissance par l'environnement local, de leurs compétences professionnelles, de l'utilité économique et sociale de leurs activités respectives et de leur apport à la recomposition d'un territoire économiquement, socialement et démographiquement sinistré. Pour beaucoup, il se décline tout d'abord dans leurs rapports respectifs aux institutions.

C'est très difficile d'avoir des actions durables, efficaces, en lien avec un environnement, avec une reconnaissance des élus, avec des conventions... avec un travail professionnel, quoi. C'est très difficile avec des gens en difficultés qui vont passer entre 6 mois et 1 an au PARCHEMIN. Pourtant, la structure a besoin de pérenniser une partie de ses activités, même si elle conserve toujours ce rôle de sas pour un certain nombre de gens. Pour qu'à côté de ça, il y ait une structure solide, professionnelle, en lien avec son environnement, avec la clientèle, avec les particuliers et les collectivités de la région. Un partenaire, quoi, à part entière. Et ça c'est très imparfait. (E 1)

A travers le regroupement au sein du BASE, l'échange et la coordination des actions, à travers l'élaboration d'une communauté d'intérêts, cette aspiration à la reconnaissance prend une dimension collective. L'appropriation progressive du concept d'économie solidaire donne des principes de cohérence à des initiatives jusque-là disparates, et les inscrit dans un courant d'action et de pensée d'échelle internationale. Au nom de l'exemplarité de l'ensemble de leurs pratiques professionnelles, cette aspiration à la reconnaissance s'accompagne dès lors d'une volonté d'influence à l'échelle du territoire.

« Autorisons-nous à penser l'avenir du Sud Audois à partir de nos aspirations, de l'expérience tirée de nos pratiques et d'une bonne analyse des potentiels et des besoins locaux ». (d 7)

La conscience d'être légitime à faire des propositions part de l'expérience professionnelle de chacun.

Une façon de faire met d'accord les personnes présentes : Fonder leurs propositions sur des expérimentations sociales dans lesquelles ils sont concrètement et personnellement engagés. L'expérimentation sociale est indispensable à des alternatives pour qu'elles ne restent pas dans l'abstraction. (d 7)

Une analyse plus poussée nous conduit néanmoins à observer une « désingularisation » du discours. Les membres du BASE ne vont plus seulement se contenter de parler en tant que professionnels de la création d'activités. Ils vont revendiquer la possibilité d'une parole citoyenne, en tant qu'habitants à part entière du territoire. On assiste à un élargissement des perspectives et des propositions. Elles ne sont plus uniquement liées à la compétence professionnelle de chacun, mais abordent des questions très générales, liées aux conditions de logement, aux services publics, ou encore au tourisme... Par la même, comme on le verra en étudiant les ressorts et les modalités de l'investissement institutionnel du Pays, les membres du BASE s'instituent en quelque sorte comme porte-paroles de l'ensemble de la population migrante, exprimant le vœu qu'elle soit pleinement intégrée et en mesure de participer à la définition de l'avenir de son territoire d'adoption, dans l'optique d'un « mieux vivre ensemble ».

« S'il y a peut-être quelque chose qui rassemble tout le monde, c'est justement de se dire, on est dans un territoire, on habite sur ce territoire, sur ce territoire là, il y a certaines catégories de personnes, il faut que tout le monde vive sur ce territoire et c'est donc une réflexion sur un mieux vivre et un mieux vivre ensemble. Ca c'est ce qui lie un peu tout le monde. » (E 5)

« Pour moi, pour le BASE, ce résultat, ce serait une façon de vivre ici qui fasse la place aux gens tels qu'ils sont, avec un peu moins de complication à loger comme ils sont, à travailler mieux comme ils veulent, à mieux vivre là... La place des gens. Essayer de penser un peu intelligemment des services locaux pour que l'essentiel des motivations des gens s'y retrouvent... Et puis en même temps un local ouvert sur l'extérieur, qui continue à faire venir de la culture du monde entier, qui continue à être inscrit dans un global, à porter sa pierre à une universalité en fonction de ce qu'on est nous, et il y a une petite société fort intéressante ici. Mais à laquelle en aucun cas je ne souhaite être complètement rendue. » (E 8)

Ainsi s'opère une montée en généralité, se manifestant par le passage de *causes particulières* (le désir de reconnaissance professionnelle de chacun, la situation de migrant) à des *causes globales* (la création d'activités comme moyen de recomposition du tissu économique et social dans la Haute Vallée de l'Aude ; la promotion de l'économie solidaire ici et ailleurs ; et sur un autre registre, la pleine intégration de la population migrante à son territoire d'adoption et à la définition de son avenir).

## § 2. Les conceptions du changement social

Si le territoire de la Haute Vallée de l'Aude constitue le cadre des projections militantes, la référence à l'économie solidaire élargit la perspective à travers le sentiment d'appartenance à un mouvement plus large, qui se veut l'artisan d'un autre modèle de développement. Les membres du BASE sont porteurs de conceptions du changement social particulières, caractéristiques d'un certain rapport au politique.

La mise à distance des références partisans ne correspond pas seulement à la volonté de préserver l'espace de la discussion collective. Elle est constitutive d'une volonté de faire de la politique autrement. Si certains ont eu des expériences politiques et syndicales variées dans leur jeunesse, aucun n'appartient à un parti aujourd'hui, un grand nombre refusant tout simplement la moindre identification partisane<sup>32</sup>. Si une telle attitude est en partie alimentée par la critique du système partisan local (voir supra), elle s'inscrit bien dans le contexte d'une généralisation de la désaffection vis-à-vis de la politique institutionnalisée (PHARR, PUTNAM, 2000 : 7).

« Militer dans un parti, ça je crois que je ne le ferai jamais. Je m'en sens tout à fait incapable. Ce qui est profond, c'est que je ne crois pas au parti. Le parti me paraît un appareil anti-démocratique par nature. Parce que le but d'un parti, c'est de prendre le pouvoir. Prendre le pouvoir, c'est toujours priver quelqu'un d'autre de pouvoir. Les Indiens disent que le fait de faire des élections est conflictuel par nature. Je ne suis pas loin de penser ça. (...)

Je crois que profondément je ne crois pas à la politique... Le meilleur exemple que je vois, c'est que depuis 30 ans on passe alternativement de la droite à la gauche pour faire sensiblement les mêmes choses. Alors donc je ne pense pas que les programmes des partis puissent influencer de façon durable la réalité. En revanche je crois aux idées neuves. » (E 3)

« Je ne me sens proche d'aucun parti. J'ai failli aller à la manif avec Bové parce que je pense qu'il faut qu'on se bouge, mais en même temps, il y a aussi des choses qui me contrarient un petit peu, mais bon. Je pense que cette histoire de territoire me plaît. Les partis noient un peu les propositions. Regarde ce qui se passe au niveau du PS. » (E 4)

Le comportement participant mis en œuvre au sein du BASE est au contraire fortement valorisé, tendant à privilégier un « pragmatisme de proximité » (EME, 2001 : 49).

« Sur des questions personnelles si tu veux, à militer dans des champs nationaux, syndicaux etc, il y a eu tellement de choses qui se sont dissoutes, que, pour des raisons personnelles, dans ma trajectoire à moi, ce travail près des gens m'intéresse plus, ça correspond aussi au fait de vivre dans ce pays Haute Vallée qui est un peu particulier, ça correspond davantage à quelque chose où je me sens plus utile, plus près des gens. (E 4) »

La façon dont les acteurs du BASE se représentent leur rôle collectif est particulièrement instructive, notamment quant à leurs conceptions du changement social. La promotion d'une

---

<sup>32</sup> Pour indication, une minorité de membres ont fait l'expérience dans leur passé, de formes diversifiées de militantisme partisan et syndical (mouvances trotskiste et maoïste, PSU (Parti Socialiste Unifié), CGT

« idée neuve », l'économie solidaire, participerait d'un vaste mouvement de transformation du corps social et de ses modalités de fonctionnement. Evolution parfois jugée inéluctable, au risque d'en passer par d'importantes ruptures.

Moi je suis convaincu que dans quelques années on se rendra compte que notre position était la seule qu'il fallait tenir. Mais, avant qu'on s'en rende compte comme ça, il faudra pas mal d'événements, peut-être pas mal de chocs, de révolutions voire. Je pense profondément que le système actuel ne peut plus durer. Ca c'est une conviction absolue. (E 1) Les turbulences que l'on commence à connaître, par rapport à l'environnement, aux inégalités croissantes, ne vont faire qu'augmenter de partout. Cette perte de la solidarité, de la collaboration entre les gens, du lien social, je pense que là aussi ça va pas pouvoir durer comme ça.

Pour autant, la modalité d'intervention choisie n'est pas celle de la rupture révolutionnaire. Elle réside dans un travail de fond, quotidien et patient, qui oriente le changement tout en respectant la « lenteur adaptative de la société » (E 6), qui tente de « rendre visible les avancées sociales, de les encourager comme une modalité de la recomposition sociale, comme une force de proposition constructive » (d 6).

Entre l'émergence des idées et leur application, il y a toujours une génération ou deux. (...) Le groupe du Base porte en fait l'envie, le désir que l'économie sociale et solidaire existe véritablement au niveau du Pays. Ce qui est passionnant, mais qui est aussi d'une certaine façon un peu prétentieux. Nous on a des idées, nous on a une façon de voir les choses qui est différente, et on pense que c'est important et on veut que les gens en prennent conscience et s'impliquent et touchent du doigt cette réalité là. C'est énorme ! Et donc c'est extrêmement ambitieux. Mais je pense que c'est en même temps nécessaire, parce que il est indispensable que les gens se positionnent par rapport à leurs valeurs, les expriment, les revendiquent, si on veut qu'effectivement ces valeurs là soient prises en compte par le corps social à un moment ou à un autre. Il est loin d'être évident qu'on va arriver nous à un résultat à travers les démarches qu'on entreprend et tout ça. On va certainement, être plus ou moins découragé, plus ou moins déprimé, au vu des résultats finaux, de l'ensemble des démarches que l'on aura entreprises... mais je pense qu'il faut être tout à fait conscient à un moment ou à un autre que la plupart des actions que l'on mène, les résultats on est pas là pour voir comment ça va émerger à la fin. Pour nous il s'agit de semer et il n'est pas sûr qu'on voit la récolte. Parce qu'on ne sème pas du blé, on sème plutôt des arbres, et voilà. Je pense qu'effectivement au niveau des forces, c'est que l'approche communautaire est de plus en plus ressentie comme étant une réalité tangible et importante. Il y a une possibilité qu'émerge tranquillement une pensée politique différente, une idéologie qui tienne compte des éléments communautaires et qui permette de gérer légèrement différemment les faits sociaux actuels. (E 6)

### Section 3. Des modalités d'organisation interne à la projection externe, ou la rhétorique du « faire ensemble »

Au cours des réunions, dans les échanges et les écrits, la rhétorique du « faire ensemble » est omniprésente. L'explication réside dans la genèse même de l'association, caractérisée par l'intervention du groupe PARI qui a « accompagné » le BASE méthodologiquement et financièrement au cours de la période de fondation. Il semble opportun d'y consacrer quelques pages car, organisant les modalités de l'entre soi, cette rhétorique constitue également le registre de justification de l'intervention externe en général, de l'investissement de l'espace de concertation offert par le Pays de la Haute Vallée de l'Aude en particulier.

#### § 1. Représentations des modes d'organisation interne, l'impératif de cohérence

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, le BASE Sud Audois se caractérise par des modalités organisationnelles particulières : le « portage politique » de l'association, constituant un bureau de personnes physiques et non pas une fédération d'organisations, est le fait d'un « Collectif », et non pas d'un Conseil d'administration, ce afin de respecter le principe de la « parité du statut de parole » dans le débat et dans la prise de décision, donnant le privilège à l'implication personnelle sur les rôles statutaires. Derrière le choix des mots, on décèle les questions centrale de l'identité collective du groupement et de la reconnaissance pour soi. Au cœur de ce processus d'élaboration collective des règles du jeu et de fonctionnement, réside l'enjeu de l'identité du groupe comme celui de la réalisation personnelle de tous ses membres, dans un parcours de cohérence et de maîtrise de leur expérience.

On est dans une expérience tout à fait nouvelle parce qu'on apprend à travailler ensemble. Et moi, par apprendre à travailler ensemble, j'entends... ce sont des gens qui ont travaillé dans des commissions, qui se retrouvent... Travailler ensemble ça veut dire au fond, mettre ses talents au service d'une idée commune et d'une communauté, et non pas de sa propre idée, de sa propre structure et de faire avancer uniquement son petit pré-carré. Donc je crois que s'il y a une nouveauté, je crois qu'elle est là, elle est véritablement là. (...) Au sein du BASE, ce que je trouve intéressant, c'est que même n'ayant pas toujours les mots ou un langage plus convenu, ce que je peux avoir à dire, ça passe. Donc il y a une écoute, on apprend à s'écouter, on apprend à faire avec les apports des uns et des autres. J'ai l'impression que les apports des uns et des autres sont mis en valeur. (E 2)

Il faut également y voir la volonté de ne pas reproduire les formes de structuration hiérarchiques et oligarchiques propres à de nombreux réseaux, où quelques-uns s'arrogent le

pouvoir de parler « au nom et à la place de ceux qui font »<sup>33</sup>. En d'autres termes, cela traduit un refus fort instructif du mécanisme de la représentation. Le vœu d'une organisation interne différente est puissant. Souvent plus que sur le contenu des propositions, l'accent est mis sur les façons de faire, conçues comme le véritable indicateur de l'authenticité d'un discours, quel qu'il soit. D'où l'accent mis sur la méthode et les modalités d'organisation.

« Une certitude : les « objets » ou concepts (développement local, économie solidaire...) ne garantissent en rien de la répétition du « vieux » si la façon dont ils sont introduits dans le corps social reste dictée par les mêmes comportements. Je trouve que les règles, les processus ou les dispositifs sont au moins aussi importants que les contenus. L'économie solidaire ? Entre valeur de référence, occasion de reconnaissance et instrumentalisation, un concept vaut par les pratiques de ceux qui s'en revendiquent. (...) Je suis persuadée d'une chose, je l'ai découverte très personnellement, c'est qu'on gagne une intensité incroyable quand on est en cohérence à l'intérieur de soi-même entre ce qu'on dit et ce qu'on fait. A ce moment là, le discours qu'on tient a une puissance de conviction beaucoup plus importante parce qu'on est pas dans l'hésitation, la construction, on peut aller beaucoup plus spontanément dans les choses, et qu'on grandit plus vite dans ses apprentissages. (E 8)  
» (E 8)

L'auto-imposition d'un mode de fonctionnement parfois complexe et peu efficient est ainsi justifiée par l'impératif de cohérence, entre ce que l'on avance théoriquement, et ce que l'on fait concrètement. Pour reprendre les mots d'Alberto Melucci, l'organisation n'a pas seulement un caractère instrumental, mais aussi « autoréflexif ». Elle constitue un objectif en soi. La forme donne le sens à l'action et « les capacités à défier les codes culturels dominants » sont ainsi mises à l'épreuve. (MELUCCI, 1991 : 140).

Le fonctionnement en collectif est un mode d'organisation extrêmement complexe, difficile. La gestation, l'organisation, l'élaboration du fonctionnement est très difficile, parce qu'il n'y a pas de code, parce que tous, on est habitués à fonctionner dans des systèmes hiérarchiques, avec une délégation de pouvoir hiérarchisée. Et là, nous on propose de fonctionner différemment. Il n'y a pas de codes de fonctionnement traditionnels qui puissent s'appliquer, donc il faut un petit peu tout réinventer. Et c'est difficile, c'est compliqué, mais je crois que c'est nécessaire aussi. Si on dit que l'on veut amener une perception, une façon de voir l'économie, de voir le social dans une approche beaucoup plus communautaire d'utilité sociale, si on veut modifier les façons traditionnelles de faire interagir les secteurs, les gens et le fait économique, il est important que nous-même on se coltine le fait de tenter l'expérimentation de ce fonctionnement. Avec les coûts et les bénéfices qu'il y a. Il est évident que cela demande beaucoup d'énergie parce qu'on balbutie, parce qu'on répète des choses... on perd au niveau efficience. Pour le moment, comme c'est un système qu'il faut un petit peu inventer, ça n'a pas été extrêmement efficient mais ça le devient, par la force des choses. (E 6)

La valorisation de ce mode de fonctionnement n'est pas partagée par tous, en particulier

---

<sup>33</sup> Un reproche auquel le BASE n'échappera pas, dans un autre registre. Au cours du forum de l'économie sociale et solidaire organisé par l'association le 29 juin 2003, certains des petits exposants sans statuts du « marché solidaire » qui jouxtait le forum ont souligné la distance entre les « accompagnants » et les accompagnés, les membres du BASE, et les petits producteurs et artistes : « Il y a d'un côté ceux qui parlent et de l'autre ceux qui font. Ce sentiment, minoritaire mais réel, a été exprimé clairement ou sur le registre d'une certaine lassitude face aux

par les « membres simples ». Certains, en situation de quasi-défection, sont très critiques envers une organisation qu'ils trouvent inefficace.

Je suis quelqu'un qui considère que quand on est des gens sérieux, je ne vois pas pourquoi on a peur de la représentation. (E I)

Depuis le début. Mon avis est très réservé. Comme toutes les structures comme ça qui se créent en collectif, avec des bonnes volontés qui ont envie de bouger les choses mais qui sont déjà complètement surchargées d'engagement... On est vite dépassé. On prend des engagements qu'on n'arrive pas à respecter, par rapport à tous ces projets qu'on voudrait mener. (...) Des collectifs comme ça j'en ai fait plusieurs, je suis sortie de tous. (...) La force de ce genre de collectif, c'est justement toute la capacité et la matière et la ressource qu'il y a dans les personnes. Donc il ne s'agit pas de déléguer, il s'agit d'animer les ressources des membres. (E III)

Il n'empêche, au-delà du problème d'évaluation d'un tel mode de fonctionnement, la valorisation de cette façon de faire devient pour les membres actifs le registre de justification de la projection externe.

## § 2. Le « faire ensemble », registre de justification de l'intervention externe

Les membres du BASE ont historiquement refusé de s'intégrer dans la démarche consulaire qui visait, au moment des Consultations Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire, à faire entrer les acteurs de l'économie solidaire au sein de la CRES, Chambre Régionale d'Economie Sociale. S'il est en partie dû à la méfiance de certains envers l'économie sociale instituée, ce rejet s'explique avant tout par la volonté de ne pas entrer dans une forme organisationnelle qui contredirait les principes du fonctionnement interne que le BASE tente difficilement de mettre en œuvre. Alors que l'agir stratégique y est fortement développé, la CRES est composée d'une grande majorité de fédérations qui « représentent » un certain nombre d'adhérents. Encore une fois, c'est donc d'un désaveu de la représentation dont il s'agit. Il faut également y voir le refus d'être assimilé à un secteur professionnel délimité, alors que le souci de la transversalité et la volonté d'élargir les perspectives sont manifestes.

Dès lors, l'investissement de l'espace de concertation ouvert par le Pays de la Haute Vallée de l'Aude se situe à l'opposé de ce mode d'implication consulaire. Il permet d'une part de ne pas se limiter à une intervention strictement professionnelle, mais de se positionner en qualité d'habitant à part entière, pour un groupement composé de migrants, et vivant parfois le rapport à la société politique native sous le mode de la stigmatisation. Il rend par ailleurs possible un processus de légitimation territoriale de l'association à travers sa capacité à porter une parole collective, tout en lui donnant par la même, l'occasion de contester l'exclusivité de la légitimité

représentative. La rhétorique du « faire ensemble » acquiert ainsi un double sens : la volonté de vivre ensemble, natifs et adoptifs, dans un même territoire ; celle d'être en capacité de négocier les conditions d'un échange constructif avec les pouvoirs publics, afin de réussir à orienter les politiques territoriales.



## **2<sup>nde</sup> Partie. L'investissement du « Pays de la Haute Vallée de l'Aude ». Modalités et enjeux d'un processus de légitimation.**

« Qualifier le projet du BASE ? Je dirais ambitieux. Parce qu'effectivement, même si on peut avoir le sentiment que finalement il s'agit de petites choses, il faut considérer qu'à l'échelle d'un Pays comme le nôtre, le Pays de la Haute Vallée de l'Aude, dans la situation économique qui est la nôtre, la réalisation des études, du marché de la solidarité, des forums et des diverses autres prestations qui sont prévues au cours des années, il s'agit en fait d'un projet relativement ambitieux. *Le groupe du Base porte en fait l'envie, le désir que l'économie sociale et solidaire existe véritablement au niveau du Pays. Ce qui est passionnant, mais qui est aussi d'une certaine façon un peu prétentieux.* » (E 6)

Après avoir présenté les modalités de l'implication du BASE Sud Audois au sein du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, permettant à l'association d'acquérir une reconnaissance tant financière que symbolique, il s'agira de tenter d'appréhender les enjeux d'un tel processus de légitimation. A travers l'appropriation d'un dispositif d'action publique territorialisé et participatif, rendue possible par la mobilisation de ressources et de stratégies cumulatives, les membres du BASE Sud Audois nourrissent « l'ambition » d'une transformation du système politique local. Pour autant, les évolutions du contexte national, associées aux réticences locales à une réelle ouverture du jeu politique posent encore la question de la pérennisation de l'association.

### **CHAPITRE I. LES ETAPES D'UNE IMPLICATION BENEFIQUE**

La constitution et la consolidation du BASE Sud Audois reposent en grande partie sur l'implication active de ses membres au sein d'un dispositif d'action publique émergent. Son investissement institutionnel aura en effet permis à l'association de devenir, de fait, un interlocuteur effectif des instances du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Il se décline selon trois modalités successives et complémentaires, permettant au BASE Sud Audois d'accroître sa visibilité et sa reconnaissance : une participation active aux débats et aux travaux constitutifs de la charte de Pays à travers la création et l'animation d'une commission spécifique ; le montage et

la menée à terme d'un dossier de « convention territoriale » confiant à l'association une mission de promotion de l'économie sociale et solidaire suite à une délibération du Syndicat mixte de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises ; enfin, la réalisation d'une étude sur les flux migratoires, missionnée par le Pays, et à travers laquelle le BASE Sud Audois tente de définir les conditions d'une prospective territoriale au service des habitants et des élus. Au final, les perspectives ouvertes par les évolutions de la politique d'aménagement du territoire semblent bien avoir constitué autant d'opportunités pour les membres de l'association, tentant de légitimer progressivement son action et son existence.

### **Section 1. De l'interprétation de la LOADDT<sup>34</sup> à l'investissement du dispositif local**

L'analyse approfondie de la nouvelle loi précède l'investissement du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. C'est en effet forts d'une réelle connaissance du dispositif que les (futurs) membres du BASE Sud Audois vont demander aux élus initiateurs de la démarche, la création et l'animation d'une commission supplémentaire, dédiée à l'économie solidaire. Le principe accepté, l'implication des membres du BASE Sud Audois (né entre temps) sera forte et soutenue tout au long des travaux de préparation de la charte de territoire.

#### **§ 1. L'enjeu d'une réorganisation territoriale. Interprétations de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT)**

Placée sous le signe du dialogue, de la concertation, et de l'exigence partenariale, la LOADDT, adoptée en juin 1999, a suscité l'intérêt d'un grand nombre d'acteurs associatifs et de techniciens du « développement local ». En 1997, l'UNADEL (Union Nationale des Acteurs et des Structures du Développement Local) organise un grand rassemblement à Carcassonne, la Convention nationale des territoires en développement, débouchant sur la création d'une plateforme inter-associative intitulée « Territoires d'Avenir ». A cette occasion, le réseau régional des Acteurs du Développement des Territoires en Languedoc Roussillon (ADTRL) est fondé, afin de promouvoir le développement local et la participation des habitants, et de formuler des propositions aux pouvoirs publics.

La charte de l'ADTRL affirme que « le développement des territoires, des ruraux ou des urbains, se nourrit de la liberté d'expression, de décision et d'action de chaque citoyen dans l'exercice de la démocratie participative. Mais elle n'est pas simple à définir, pas simple à mettre

---

<sup>34</sup> Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire.

en œuvre. Elle n'est pas un supplément d'âme au fonctionnement classique des institutions politiques. La participation n'est pas non plus un rejet en bloc de la politique, des élus, et au final de toute forme de représentation démocratique. Au contraire, elle l'enrichit en tentant d'apporter une réponse à cette demande citoyenne. Il s'agit en fait d'inventer un nouveau "contrat citoyen" qui engage élus, acteurs économiques, simples citoyens (chacun avec des droits et des devoirs) ; construit dans le cadre d'un territoire de projet, permette, à travers la mobilisation collective autour d'objectifs partagés, de nouer de nouveaux liens de solidarité »<sup>35</sup>. (d 3)

En 1999, un groupe de travail du réseau ADTLR analyse le texte de la LOADDT afin de nourrir la réflexion des acteurs locaux, informer les parlementaires chargés du vote et contribuer au débat national. Certains des futurs membres du BASE Sud Audois en sont parties prenantes.

« Le réseau ADTLR a fait un gros travail sur les pays qui a été passionnant et auquel j'ai été activement mêlée. C'est-à-dire qu'on a décortiqué la loi, on se l'est appropriée. On a été jusqu'à faire des propositions en amendement sur la rédaction du décret. Et c'est les propositions dont ADTLR a tenu la plume qui ont été reprises au niveau national par l'UNADEL et qui ont servi à la modification de l'écriture du décret d'application de la loi sur les pays. » (E 8)

Reposant sur le principe d'une association des citoyens à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques territoriales, la nouvelle loi fait naître de nombreux espoirs. Elle institue des instances de concertation ouvertes à l'ensemble des acteurs locaux, les Conseils de développement, dont la finalité est de définir collectivement un projet de territoire, acté dans une charte de développement durable.

Dans la Haute Vallée de l'Aude, les élus initiateurs de la démarche déclarent s'inscrire dans l'esprit de la loi. En décembre 1999, la signature de l'acte d'engagement pour la constitution du Pays de la Haute Vallée de l'Aude s'inscrit dans un contexte social difficile, celui de la fermeture définitive de la société MYRYS, principale pourvoyeuse d'emplois sur Limoux. Si l'objectif s'avère essentiellement financier, en vue d'une contractualisation dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Région 2000-2006, les élus en appellent néanmoins au « volontariat et à la participation de tous » (d 15).

« Un impératif partenarial. Le Pays doit être l'affaire de tous les élus mais il ne doit pas être l'affaire des seuls élus. La participation effective des acteurs économiques, sociaux et associatifs est indispensable pour en faire le moteur d'une véritable dynamique de développement. Le contenu et la pertinence de la charte seront ainsi étroitement liés à la mobilisation des acteurs et aux synergies qui se créeront (...) L'amenée à bonne fin du projet de Pays de la Haute Vallée de l'Aude passe par l'organisation d'un vaste processus de mobilisation et de concertation de l'ensemble des acteurs du territoire concerné ». (d 15)

« ... nous avons souhaité pour notre part, aller au bout de la logique et faire [du conseil de développement] une instance totalement ouverte, où chacun puisse prendre sa place et poser sa réflexion. (...) Je participe, tu débats, il ou elle amène sa contribution (...) Dans un espace territorial en pleine mutation sociale, aux styles de vie différenciés où émergent de nouvelles activités, de nouvelles pratiques professionnelles, nous avons dressé le constat selon lequel les

---

<sup>35</sup> Compte-rendu de la journée régionale ADTLR à Siran (34) le 13 mars 1999.

femmes et les hommes de la Haute Vallée de l'Aude changent eux aussi et appellent de leurs vœux une prise en compte réelle de cette diversité. » (d 16)

Futurs membres du BASE Sud Audois, les membres d'ADTLR résidant dans la Haute Vallée de l'Aude découvrent en octobre 1999 ce projet de Pays, dans un article de la presse quotidienne locale. Prenant les élus au mot et forts d'une fine connaissance du dispositif, ils engagent une démarche afin de demander à y être associés « en tant que personnes contributives qui participent à l'animation de la vie locale, qui ont créé des activités et engendré un nombre significatif des emplois de cette zone » (d 17). En mars 2000, au cours de la première réunion publique d'information où sont présents les conseillers généraux des huit cantons et les services de l'Etat et de la région, ils interpellent publiquement les élus à l'initiative du projet.

« Au lendemain des élections, on revoit un autre article, annonçant la naissance des pays, avec une grande réunion publique, à laquelle on s'est invité, et où on a pris la parole, moi la première, François de Ravignan en deuxième. C'était ubuesque cette réunion. Grande salle des sports à Limoux. (...) Dans ces cas là, je me dis, il n'est pas possible de se taire quand on a quelque chose à dire (...) Donc j'ai levé la main et puis je suis allé dire tout simplement : « et bien écoutez : là, tout ce que vous nous dites sur les pays est fort intéressant et on aimerait bien pouvoir s'en saisir. Mais vous nous présentez un projet tout ficelé et il faudra être courageux pour participer et apporter des idées dans un débat qui semble déjà tout cadré. Il faudra redistribuer les cartes et donner davantage la parole aux porteurs de projets, notamment sur des terrains comme la création de la petite activité, tous ces gens qui sont venus vivre là et qui ont créé. Il faut faire une place aux habitants. » « Mais oui, bien sûr ». François est revenu à la charge avec un peu plus d'arguments. Et à la fin on a entendu Martinez ou Dupré nous dire : « Et bien écoutez, on ne laissera personne sur le bord de la route. Bienvenue, on vous fera une place... »<sup>36</sup>. (E 8)

Le déroulement des travaux constitutifs de la charte de développement est ensuite présenté et plusieurs commissions thématiques sont annoncées<sup>37</sup>. Afin d' « inscrire l'économie solidaire et les micro-projets dans le territoire » (d 3), les futurs membres du BASE Sud Audois demandent la création d'une commission supplémentaire, dédiée à l'économie solidaire. Il faudra attendre les élections municipales et cantonales de mars 2001 pour que celle-ci soit finalement actée comme l'une des quatre sous-commissions économiques, en plus du développement industriel, artisanal et agricole.

Entre temps, le BASE Sud Audois a été fondé. Les premiers documents que produit l'association témoignent d'une volonté constitutive d'investir le Pays émergent.

---

<sup>36</sup> Marcel Martinez est Président du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises et Conseiller Général du Canton d'Axat ; Jean-Paul Dupré est Maire de Limoux et Député de l'Aude.

<sup>37</sup> A savoir : développement industriel ; développement artisanal ; développement agricole ; environnement ; habitat et cadre de vie ; tourisme ; éducation, vie culturelle et sportive ; formation ; santé et services aux personnes ; services publics et infrastructures ; nouvelles technologies de l'information et de la communication.

« Au moment où s'engage le travail de définition d'un projet commun aux habitants de la Haute Vallée pour déboucher sur une charte en 2001 et sur la mise en place d'un conseil de développement ouvert aux forces vives du territoire, il nous semble important de nous connaître, de nous reconnaître et de nous faire connaître pour constituer un interlocuteur local, en nom collectif, auprès des pouvoirs publics, collectivités locales et services de l'Etat, des acteurs économiques et autres composantes de la vie locale du Sud Audois ». (d 27)

Ses membres proposent, avec succès, de co-animer la sous-commission « économie solidaire » et décident de s'y impliquer activement.

## § 2. Une participation active au processus de consultation

Lors du séminaire de réflexion de l'association, les objectifs sont clairs. Tout au long de la démarche de consultation, la participation des membres du BASE Sud Audois sera active et remarquée.

« L'essentiel du propos qui suit vise à proposer des arguments et des pistes pour passer d'un groupe de réflexion à un groupe d'action voire à un groupe de pression. Ceci dans la perspective de la construction du pays de la Haute Vallée de l'Aude, de la place et du rôle du Conseil de Développement et, dans ce conseil, de la place et du rôle de l'économie sociale et solidaire représentée par un agrégat d'acteurs dont le BASE Sud Audois préfigure peut-être la structure d'animation voire de dynamisation. » (d 18)

Cette implication s'avère bénéfique en terme de reconnaissance et de visibilité, alors que l'existence de l'association est somme toute relativement récente. De fait, l'attribution de la sous-commission « économie solidaire », de même que l'acceptation d'une co-animation par un membre du BASE Sud Audois sont vécus comme un gage de reconnaissance de l'utilité économique et sociale de ses promoteurs. Ce d'autant plus que la sous-commission n'a pas été « rabattue sur le social » (E 8) mais classée dans la mouvance économique, avec l'agriculture, l'artisanat, le commerce et l'industrie. L'animation de cette sous-commission constituant par ailleurs l'une des premières « interventions publiques » de l'association, elle lui a permis de sensibiliser de manière plus large. Pour autant, lors de la validation de la charte de Pays, censée acter les propositions de l'ensemble des commissions, les références à l'économie solidaire sont quasiment inexistantes. Elles trouveront leur place dans une convention particulière. Il semble opportun de décrire le déroulement de la démarche de consultation, l'implication concrète des membres du BASE Sud Audois, pour enfin tenter de déterminer les raisons d'une telle absence. Si la contribution de la sous-commission économie solidaire ne semble pas au premier abord avoir eu d'influence décisive sur le fond, le fort degré d'implication des membres du BASE Sud Audois et leur participation active à l'ensemble des commissions en ont fait un interlocuteur « obligé », ainsi qu'en témoigne Marcel Martinez, Président du Syndicat mixte.

« Il y a eu une bonne mobilisation, peut-être pas complètement satisfaisante. Moi je trouve que les entrepreneurs ne sont pas assez venus, que les commerçants et les artisans n'ont pas joué le jeu... ils ne sont pas suffisamment là. Les agriculteurs sont venus. *Ce qui a extrêmement bien marché ce sont les associatifs, les gens que l'on rencontre dans toutes les démarches. Qui sont là, qui sont le ferment habituel de la réflexion. Les gens de l'économie alternative.* Tous ces gens étaient là, ils nous ont accompagnés. » (E e)

L'élaboration de la charte de développement du Pays de la Haute Vallée de l'Aude a reposé sur le travail de douze commissions thématiques, regroupant entre 20 et 60 personnes issues des huit cantons de l'arrondissement de Limoux. L'ensemble de la démarche a été relativement bien suivi puisque 450 personnes se sont inscrites et près de 250 ont assisté régulièrement aux réunions de travail. Chaque commission, animée par un ancien technicien de charte intercommunale, avait pour tâche, en cinq à six réunions, de réaliser un état des lieux, d'identifier des problématiques essentielles pour enfin définir les objectifs prioritaires d'action.

Si les membres du BASE Sud Audois se sont fortement impliqués au sein de la sous-commission « économie solidaire » qu'ils devaient en partie nourrir de contenu et animer, ils ont également pris part à l'ensemble des travaux, chacun s'investissant selon ses compétences et ses envies dans telle ou telle commission. L'objectif étant de promouvoir une démarche transversale, insistant sur les impératifs de solidarité et de cohérence afin de retrouver collectivement des capacités d'action à l'échelle du territoire.

« Il s'agit de montrer que la proximité, mieux que tout autre échelon, peut être porteuse des dimensions de solidarité SI on affirme que l'organiser - au mieux des ressources existantes - est une priorité. Il faut arrêter de casser d'un côté et de réparer de l'autre, il y a d'autres façons d'aborder les choses. Comment peut-on être solidaire à la mesure d'un pays si on le décide ? On peut sans doute solutionner certaines choses à notre mesure.

Deux traductions :

- Premièrement : Les membres du BASE Sud Audois ont développé des compétences et des activités, ils iront dans les commissions thématiques correspondantes pour que les projets qui vont se faire intègrent le plus possible leur philosophie de l'action.
- Deuxièmement : Ils font appel à la participation la plus large possible à la sous-commission économie solidaire de la part d'autres collègues afin de faire partager leur diagnostic et de poursuivre le repérage des forces vives partageant cette approche. » (d 7)

Ils ont à ce titre fait partie des participants les plus actifs à cette démarche de consultation, « occupant » en quelque sorte le dispositif.

« Je suis dans deux commissions comme tous les collègues du BASE, pratiquement. En réalité on est sur-représenté, on est très largement sur-représenté parce que nous devons être donc une douzaine ou une quinzaine de personnes qui meublons toutes les commissions... Alors la commission économie solidaire, c'est nous, pour ainsi dire... Mais les autres commissions..., on y est présent et on y intervient. Le Conseil de développement, ce sera pareil, c'est sûr. Quand je parlais de sur-représentation, là à nouveau, si ce conseil de développement comprend 50 personnes, il y en aura 10 du BASE quoi, ça me paraît absolument évident. » (E 1)

Comme les autres commissions, la sous-commission « économie solidaire » s'est réunie plusieurs fois. Elle aura été essentiellement composée de personnes en lien plus ou moins direct avec le BASE Sud Audois, bien qu'elle ait attiré quelques participants extérieurs et n'appartenant pas a priori au cercle des convaincus, d'autres associations et quelques élus locaux. A travers un état des lieux identifiant les principales structures relevant de l'économie solidaire dans la Haute Vallée de l'Aude, leur poids économique et le nombre d'emplois qu'elles pourvoient, ses participants ont tenté de démontrer que l'économie solidaire constituait « l'une des réponses au développement de ce territoire » (d 19). Ils ont par la suite déterminé plusieurs axes opérationnels : « Tirer un meilleur parti des ressources locales pour créer des activités », « Sensibiliser, former, promouvoir pour transmettre des acquis » et enfin « Inverser la situation, mobiliser l'épargne locale au service d'un projet de territoire » (d 20).

Ce travail ne transparaît pas au final dans la charte de développement. Si cette absence engendre parfois de la déception, le mot d'ordre est plutôt celui de la relativisation. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, à travers l'implication active au sein d'un dispositif qu'ils se sont approprié, les membres du BASE Sud Audois se donnent un objectif ambitieux, celui de la démocratisation de la vie politique locale. Ils prévoient d'ailleurs de poursuivre cet objectif à travers l'investissement du Conseil de développement établi à la suite de la validation de la charte, qui, si la logique annoncée est respectée, devrait matérialiser le passage de la simple consultation à la concertation<sup>38</sup>.

« La charte ne fait pas beaucoup mention d'économie solidaire, c'est clair. Mais bon, moi je crois qu'il ne faut pas trop s'angoisser par rapport à ce qui est écrit dans ce document là quand même. (...) Je crois beaucoup plus à la *présence, régulière, permanente, à la prise de parole, gentille, mais qui apporte des idées, qui pose des questions parfois, limite gênantes*, mais pourquoi ça comme ça, et pourquoi comme ça, et pourquoi on ferait pas ça ? Et, tiens, que penseriez-vous de ? Ce rôle là, au sein de ces structures genre comité de développement, je pense que ça aura à terme beaucoup plus de poids qu'un chapitre dans une page de la brochure charte de développement. En réalité, pour moi, c'est un problème un peu anodin, cette histoire. » (E 1)

« L'absence dans la Charte. Pour moi, ça n'a pas d'importance. Si l'idéologie que l'on porte nous est un petit peu trop loin de l'existant pour qu'il puisse être porteur et politiquement viable actuellement, il faut le comprendre aussi. Ce qui nous empêchera pas de défendre nos idées. Mais ce qui est important c'est que la démarche de Pays, comme elle est basée sur un processus relativement démocratique, elle aboutisse. » (E 6)

Les explications avancées sont diverses : difficulté de communiquer clairement sur un concept parfois flou (l'économie solidaire), transversalité de la démarche. L'absence dans la charte est également justifiée par l'établissement d'une convention particulière entre le Syndicat

---

<sup>38</sup> « Notre intention c'est de travailler avec le conseil de développement, donc d'en faire un outil à la fois de proposition mais également d'évaluation et de contrôle, pourquoi pas » (E e).

mixte de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises et le BASE Sud Audois, dont nous allons étudier la mise en oeuvre.

« On a eu aucune remarque disant le travail qui est finalisé à l'intérieur de la charte ne correspond pas à ce qu'on a dit en groupe de travail. Ca a pu se produire un peu avec le BASE Sud Audois parce qu'on l'a noyé dans différents thèmes mais aussi parce que plus particulièrement avec eux, on a mis en place une convention particulière. C'est pour ça qu'on l'a pas forcément repris dans le cadre de la charte de développement, parce que les concernant, il y avait une convention particulière, signée avec le Syndicat mixte. (...) Et puis on ne pouvait pas mettre l'économie solidaire dans la charte en tant que telle. Je veux dire... C'est fondu... quand on parle d'économie solidaire, c'est transversal à tout. C'est un principe d'action, de pensée et on le retrouve dans l'environnement, on le retrouve dans le développement économique, on le retrouve dans le cadre de vie et en plus on l'a matérialisé par une convention... Donc je ne me voyais pas, le mettre en tant que tel, soutien à l'économie solidaire... c'était un peu tarte à la crème. » (E f)

« On a râlé : et bien nous alors dans tout ça ? On nous a répondu : non seulement vous êtes transversal et puis on vous a aussi mis le pied à l'étrier, à partir de là... Faut pas demander aux choses plus qu'elles ne peuvent apporter. J'ai pas ce rapport où tu demandes la lune et tu considères qu'on doit te la livrer à domicile le lendemain matin. » (E 8)

## **Section 2. Le BASE Sud Audois, instance de pilotage d'une Convention Territoriale de promotion de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du Pays de la Haute Vallée de l'Aude**

S'appuyant sur de nouvelles dispositions réglementaires instituant une politique de contractualisation territoriale au profit des acteurs associatifs, les membres du BASE Sud Audois ont pu valoriser leur participation active aux travaux constitutifs de la charte de développement dans le cadre d'une convention pluriannuelle passée avec les services de l'Etat. Suite à une délibération de mission du Syndicat mixte du Pays de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, l'association a en effet été désignée comme l'instance de pilotage d'une convention territoriale de promotion de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du Pays. D'une durée de trois ans, elle a permis à l'association d'étoffer son programme d'action, d'obtenir des moyens financiers conséquents et une réelle reconnaissance locale.



### § 1. Contextualisation et récit d'une signature déterminante

Il convient de contextualiser la requête du BASE Sud Audois, dont les membres ont proposé la démarche de convention territoriale au Syndicat mixte du Pays de la Haute Vallée de l'Aude et aux services déconcentrés de l'Etat.

La « politique publique de conventions territoriales » annoncée par le Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire repose sur deux circulaires. Initiée par ce dernier et le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, la circulaire du 5 septembre 2000 institue la prise en compte de l'économie sociale et solidaire dans les processus de contractualisation territoriale<sup>39</sup>. L'économie solidaire, « issue d'une démarche territoriale initiée par les acteurs locaux » doit ainsi se retrouver dans les instances territoriales de concertation existantes ou à créer et doit pouvoir bénéficier de financements inscrits dans les différentes contractualisations, qu'il s'agisse des contrats de plan, des contrats de pays, des contrats d'agglomération ou dans les contrats de ville. « La reconnaissance de l'économie sociale et solidaire doit ainsi permettre de nouer un partenariat durable entre l'Etat, les collectivités et les acteurs engagés dans l'économie sociale et solidaire sous forme notamment de conventions pluriannuelles d'objectifs ». Répondant aux attentes relevées lors des Assises Nationales de la Vie Associative, la circulaire signée le 1er décembre 2000 par Lionel Jospin précise quant à elle le cadre réglementaire des conventions pluri-annuelles d'objectifs<sup>40</sup>. Instaurant une plus grande souplesse et une plus grande efficacité dans les procédures de versement des aides financières de l'Etat, elle a pour objectifs de sécuriser les projets associatifs et de consolider leurs activités sur une durée maximale de trois ans, éventuellement renouvelable. Elle place ainsi l'ensemble des relations avec les associations dans un cadre contractuel homogène, permettant à chaque partenaire de rendre compte de ses engagements et d'obtenir une évaluation des résultats. Initiée par le Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire, la démarche de convention territoriale a ainsi pour ambition de structurer et d'installer durablement les relations entre les collectivités locales (pays, intercommunalités, agglomérations, communes) et les acteurs de l'économie sociale et solidaire du secteur, se basant sur « un engagement réciproque pour un projet de développement territorial ».

Dans la Haute Vallée de l'Aude, l'initiative provient des acteurs associatifs eux-mêmes, membres du BASE Sud Audois. La convention est l'une des seules qui aient été conclues à l'échelle d'un Pays, avec une délibération de mission d'un syndicat mixte. Le montage du dossier

---

<sup>39</sup> Circulaire de la Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement et du Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, « relative à la place de l'économie sociale et solidaire dans les processus de contractualisation territoriale », en date du 5 septembre 2000.

<sup>40</sup> Circulaire du Premier ministre, « relatives aux conventions pluri-annuelles d'objectifs entre l'Etat et les associations », en date du 1er décembre 2000.

et les « négociations » auront duré près de dix mois. Fondant leur proposition sur la base d'une légitimation des travaux de la sous-commission « économie solidaire », les membres du BASE Sud Audois ont réussi à faire aboutir la démarche auprès des techniciens et des élus du futur Pays. Marcel Martinez, président du Syndicat mixte de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises avait eu précédemment l'occasion d'expliquer au Secrétaire d'Etat à l'Economie Sociale et Solidaire l'esprit de la démarche concertée de construction de la charte de développement du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, et son ouverture aux acteurs de l'économie solidaire. Le 29 octobre 2001, Guy Hascoët s'était en effet rendu dans le Sud Audois, à Espéras, où il avait visité la SCIC Caderonne<sup>41</sup> nouvellement créée, et associée au BASE (d 21). Quelques mois plus tard, le 28 janvier 2002, Marcel Martinez s'engage à soutenir la démarche de convention territoriale portée par le BASE Sud Audois et à la présenter devant les instances délibératives du Syndicat Mixte.

« Aussi, eu égard à l'ensemble de ces éléments [*création et animation avec le Base de la commission économie solidaire dans le cadre de la préparation de la charte du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, référence à la rencontre en date du 29 octobre 2001 avec Guy Hascoët*], auquel s'ajoute le travail de fond déjà réalisé qui vous confère une connaissance sociale et économique approfondie des huit cantons de la Haute Vallée de l'Aude constituant le périmètre d'étude du Pays, me paraît-il légitime et somme toute naturel de voir le BASE SUD AUDOIS investi du pilotage de la démarche Convention Territoriale. (...) Je pense sincèrement que les actions susceptibles d'être conduites dans le cadre de ces conventions territoriales par le BASE SUD AUDOIS sont de nature à consolider techniquement, juridiquement et financièrement les initiatives privées et collectives s'inscrivant dans le champ de cette nouvelle économie importante pour le développement durable de la Haute Vallée de l'Aude. » (d 22)

Le Syndicat mixte de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises confie ainsi à l'association la fonction de pilote de la Convention Territoriale le 16 mai 2002.

« Le Syndicat Mixte de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises (...) prend en considération :

- L'intérêt de l'économie sociale qui peut constituer une des composantes significatives du développement de l'économie du Pays de la Haute Vallée de l'Aude face aux mutations industrielles en cours,
- La mise en place, dans le cadre du processus de mobilisation des acteurs locaux sur le projet de Pays de la Haute Vallée de l'Aude, d'une commission de travail Economie Solidaire,
- Les réflexions de la dite commission et son apport au niveau de la charte de Pays de la Haute Vallée de l'Aude dans la définition d'un développement économique équilibré et durable. » (d 23)

La convention sera finalement signée avec la Préfecture de région le 9 novembre 2002, permettant un engagement sur crédits 2002. 50 % des fonds sont apportés par l'Etat, l'autre moitié se répartissant entre les fonds propres de l'association, un apport du FEDER (Fonds Européen de Développement Economique Régional), et une contribution du Conseil Général de

---

<sup>41</sup>Société Coopérative d'Intérêt Collectif Caderonne.

l'Aude.

## § 2. Une mission de promotion de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du Pays

Si elle permet au BASE Sud Audois d'obtenir l'essentiel de ses ressources financières et de consolider ainsi son action, la démarche de convention territoriale participe manifestement de la légitimation du rôle et des projets de l'association auprès des animateurs et initiateurs du futur Pays. Son aboutissement repose en grande partie sur l'implication active des membres du BASE Sud Audois au cours des travaux constitutifs de la charte de développement. Ainsi l'investissement de cette arène institutionnelle émergente se sera-il avéré décisif pour l'association, lui procurant une reconnaissance financière et symbolique.

« En ce qui concerne le Syndicat mixte, Marcel Martinez, le fait d'avoir placé la convention sous l'égide du Pays et du Syndicat Mixte, ça veut dire qu'on reconnaît officiellement l'existence de cette association et la pertinence des projets qui sont à développer. » (E f)

« Il y a une reconnaissance déjà économique. L'Etat nous a reconnu à travers un subventionnement. Les collectivités locales sont en train de nous reconnaître à travers un financement FEDER et Conseil Général. Je pense que *nous sommes donc un fait*, nous sommes un des éléments de la construction du Pays. A partir de là, quel sera le devenir ? Je pense que cela dépendra des éléments que l'on arrivera à faire transparaître, des actions que l'on va mener. » (E 6)

La convention territoriale permet en effet à l'association d'étoffer son programme d'action, afin de répondre à sa mission de promotion de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du Pays. Un plan d'action triennal est ainsi établi. Les objectifs d'action de la convention sont les suivants.

1. Développer et promouvoir l'économie sociale et solidaire comme secteur économique à part entière dans une dynamique territoriale au travers de la mise en place d'actions visant à assurer la valorisation des potentiels qu'elle représente dans ce territoire. (...)
2. Aider à la structuration, dans le respect de leur indépendance, des acteurs de l'économie sociale et solidaire à partir de la mise en place d'une Plate-forme ressources dédiée à la promotion de l'économie sociale et solidaire dans le Pays de la Haute Vallée de l'Aude, dont la vocation est d'aider au rapprochement de l'offre et de la demande de biens et services. (...)
3. Soutenir le développement d'initiatives d'économie sociale et solidaire par la mise en place de mesures d'accompagnement des porteurs de projets. (...) (d 23)

Répondant à l'objectif 2, la première action d'envergure du BASE Sud Audois a consisté

à réaliser une étude collective sur les nouvelles populations résidentes dans la Haute Vallée de l'Aude. Lancée en 2003, elle vise à actualiser les connaissances sur les flux migratoires de la dernière décennie et à déterminer leurs enjeux sur les activités émergentes. C'est par ailleurs sur cette action d'étude qu'est intervenu le financement du FEDER, l'étude constituant l'un des premiers projets financés sur la ligne budgétaire consacrée au Pays.

### **Section 3. Le BASE Sud Audois, une fonction de prospective territoriale ? Modalités et retombées de l'étude sur les nouvelles populations résidentes dans le Pays de la Haute Vallée de l'Aude**

Au moment où l'on écrit ces lignes, l'étude menée par le BASE Sud Audois n'est pas encore terminée. S'il peut ainsi sembler difficile d'en déterminer précisément la portée effective, il nous a néanmoins paru important de l'évoquer. A travers cette enquête menée collectivement, et en partenariat avec un cabinet d'études reconnu, les membres du BASE Sud Audois semblent en effet vouloir s'employer à définir les conditions d'une prospective territoriale au service des habitants et des élus.

#### **§ 1. Historique et modalités d'un projet ambitieux**

Il convient de retracer brièvement l'arrière-plan historique d'une telle initiative. Le désir d'une actualisation des connaissances sur les mouvements migratoires est originellement porté par un membre actif du BASE Sud Audois, François de Ravignan, agro-économiste et ingénieur à l'INRA, qui a mené plusieurs travaux sur la question dans la Haute Vallée de l'Aude dès son arrivée. De 1982 à 1984, prolongeant une analyse de l'érosion, de la production et de la consommation dans la micro-région, il conduit une première étude démographique s'attachant à déterminer l'ampleur et les caractéristiques du phénomène de néoruralisation dans la Haute Vallée de l'Aude. Une seconde enquête, publiée en 1992, indique que la migration se caractérise par une proportion croissante de chômeurs. François de Ravignan décide alors de fonder l'association ESPERE, afin de faciliter l'installation des nouveaux arrivants et de participer à la recomposition du tissu économique et social de la Haute Vallée.

L'intérêt porté aux phénomènes migratoires s'avère de fait intimement lié aux trajectoires personnelles et à l'activité professionnelle et militante des membres du BASE Sud Audois. Il s'agit d'être en mesure de comprendre et d'accompagner un mouvement d'installation dont ils sont eux-mêmes parties prenantes.

« D'autres besoins, de nouveaux résidents ont des aspirations à une qualité de vie, ont besoin de gagner leur vie pour rester dans ce territoire ; des ressources locales existent qui demandent une exploration fine et qualitative des potentiels d'activités et d'emplois etc... Il est nécessaire de produire les informations et études utiles à cette réorientation des priorités. » (d 7)

Le projet d'une étude sur l'évolution de la migration au cours de la dernière décennie constitue par conséquent l'une des actions prioritaires déterminées par la sous-commission économie solidaire. A l'instar des études précédentes, elle a d'emblée une visée pratique, et l'espoir qu'elle puisse déboucher sur de nouveaux projets est manifeste.

Définie comme « une priorité pour le 'Pays' », elle doit permettre de « bien connaître qui sont les habitants de la Haute Vallée pour que les caractéristiques démographiques de la micro-région ne soient pas un handicap supplémentaire pour un pays qui en a subi beaucoup, mais une chance dont on peut continuer à se saisir, puisque des résultats significatifs ont été obtenus dans un passé récent (création d'activités agricoles et rurales, touristiques, culturelles, environnementales, projets collectifs d'insertion... etc) » (d 22)

« J'espère qu'à partir de cette étude on pourra faire fonctionner notre imagination et qu'on pourra concevoir de nouveaux projets, un peu comme l'étude de 90-92 a accouché d'Espere. (...) Il s'agit d'éclairer le terrain pour essayer d'agir dessus. » (E 3)

Les modalités présentes de réalisation de ce projet résultent de la rencontre entre cette envie portée par les membres du BASE Sud Audois et la proposition d'étude d'un consultant, Jean-Guy Ubierno, appartenant à la SEGESA, Société d'Etudes Géographiques Economiques et Sociologiques Appliquées. Son directeur, Jean-Claude Bontron, avait été l'un des premiers à avoir eu l'audace de parler de repeuplement rural, à la sortie du recensement de 1990. En partenariat avec Habitat & Développement, son cabinet avait réalisé une étude sur les nouveaux arrivants de la période 1990-1999 dans les territoires ruraux, montrant qu'un assez grand nombre de ménages, originaires d'agglomérations urbaines, voire de l'étranger, s'installaient aujourd'hui dans des zones rurales avec des motivations extrêmement variées. Dans la même optique, Jean-Guy Ubierno a ainsi proposé de mener une étude de ce type à l'échelle de la Haute Vallée de l'Aude. Si elle devait être au départ portée par une autre association, l'AADEL (Association Audoise de Développement Local), c'est finalement le BASE Sud Audois qui en sera le maître d'ouvrage.

Les modalités de réalisation de l'étude sont précisées dans le cadre d'une convention. Elle prévoit une contribution effective des membres du BASE Sud Audois le souhaitant, qui participeront à la réalisation d'une partie des entretiens et à « la co-construction de la problématique » avec la SEGESA. La collaboration avec Jean-Guy Ubierno est facilitée par sa participation antérieure à l'une des premières études menées par François de Ravignan. Les objectifs fixés sont au nombre de trois : (1) mieux connaître les mécanismes récents des flux

migratoires résidentiels dont bénéficie le territoire et mettre à jour les éléments de cette attractivité ainsi que ses points faibles ; (2) en évaluer les impacts en termes de mutations économiques et de services, de conditions d'accueil, de satisfaction des besoins et attentes de ces populations notamment en matière de logement, de services et d'intégration, de participation au réseau culturel et associatif ; (3) pour enfin aider à définir les politiques qu'il convient de mettre en place pour mieux répondre aux attentes des migrants (notamment politique du logement, axes de développement et de diversification économique, accompagnement de projets...) et en tirer parti pour le développement des activités, le maintien et l'accueil de nouvelles populations communales. La démarche repose sur un cadrage statistique permettant de mesurer les flux migratoires récents, de repérer les régions les plus concernées, et l'ancienneté du phénomène. Il est complété par une série d'enquêtes auprès des municipalités sélectionnées afin de recenser les nouveaux ménages, de décrire les conséquences de leur arrivée et les actions communales mises en oeuvre. Enfin, des entretiens auprès de quelques migrants doivent permettre de connaître leurs motivations et leurs attentes. Au final, l'intention est ambitieuse, il s'agit d'établir des préconisations pour mener une politique d'accueil efficace, fournissant « des enseignements pour la prospective territoriale », afin d'« éclairer les stratégies et les politiques territoriales », et d'orienter « l'action des acteurs locaux dans les zones rurales susceptibles d'être concernées » (d 25).

A l'étude proprement dite vient par ailleurs se greffer un projet photographique, censé permettre d'accompagner sa restitution en faisant appel à l'image. L'objectif est de présenter une exposition photographique sur bâches, représentant les nouveaux arrivants dans leur territoire d'adoption, et de lui faire suivre un « parcours migratoire » dans la Haute Vallée de l'Aude.

## § 2. Les retombées bénéfiques d'une étude « à portée expérimentale »

Cette enquête sur les nouvelles populations résidentes repose sur un mode de fonctionnement collectif et partenarial. Alors que l'association souhaite, « avec le soutien des élus », contribuer à « définir les conditions d'une ingénierie territoriale au service des habitants » (d 26), la collaboration établie avec le cabinet d'études SEGESA constitue pour ses membres un gage de crédibilité scientifique. Elle est à ce titre fortement valorisée.

« Le mode de fonctionnement peu usuel entre chercheurs et praticiens - en tant que processus - a une valeur expérimentale prometteuse et permet une adéquation renforcée entre les conclusions et les pistes d'action. » (d 5)

En retour, la participation active des membres du BASE Sud Audois est censée faire bénéficier l'étude de leur connaissance du terrain, de leurs contacts et de l'expérience des travaux antérieurs auxquels ils ont pu participer. Concrètement, chacun est chargé de réaliser un certain nombre d'enquêtes et d'entretiens auprès des équipes municipales des communes de l'échantillon sélectionné et quelques migrants. Les tâches sont équitablement partagées entre les membres du BASE Sud Audois, une personne employée par l'association, chargée de recenser les nouveaux arrivants et de réaliser une partie des enquêtes et enfin, le cabinet d'études SEGESA ; alors que des séances de formation à la réalisation des enquêtes qualitatives (entretiens) ont par ailleurs été organisées. Des réunions de travail relativement nombreuses permettent de s'accorder sur les objectifs, de se doter des méthodes appropriées et de pointer les priorités<sup>42</sup>. Ces séances de mise en commun sont le théâtre d'échanges divers et variés, du témoignage à l'anecdote, en passant par des discussions plus sérieuses. On débat sur les motivations des derniers arrivants, les difficultés d'accès au logement, les politiques foncières des communes, la pression croissante des résidences secondaires, la vente du patrimoine local, l'emprise des réseaux de tourisme international, la place de la viticulture... Certaines communes sont montrées en exemple, en raison d'une politique d'accueil particulièrement dynamique alors que d'autres sont critiquées pour leur immobilisme ou leur indifférence, au regard des enjeux qu'implique l'installation de nouvelles populations. Ces discussions permettent la construction progressive d'une représentation partagée de l'espace rural et de ses évolutions, comme des stratégies à mettre en oeuvre. En définitive, ce travail individuel et collectif permet à ceux qui ont choisi d'y participer d'affiner les connaissances qu'ils peuvent avoir de leur territoire d'intervention, d'acquérir des compétences tout en ayant la possibilité de valoriser leur expérience de terrain. Encore une fois, la rhétorique du « faire ensemble » est de mise et ces modes d'organisation valorisés.

« L'étude, ça nous permet d'assumer le travail collectif, d'abord et avant tout. Le fait qu'on ait travaillé avec Jean-Guy, qu'on en ait aidé certains à franchir la distance, de devenir des chercheurs, d'avoir un savoir légitime et à la limite plus pertinent que d'autres sur la connaissance du milieu et montrer qu'ils ont un champ de savoir dont le Pays a absolument besoin, ça fait du bien à tout le monde. Donc pour moi là encore, c'est le processus qui compte. C'est de Jean-Guy qu'ils reçoivent cette reconnaissance. Donc elle n'est pas pipeau, elle vient de celui qui est chargé du dispositif. Et elle nous oblige à frotter nos cervelles ensemble (...) Ca nous met en scène dans nos fonctionnements, nos personnes... Ca développe la compréhension mutuelle et je pense que c'est la meilleure chance de survie qu'on a par rapport aux tempêtes qui nous attendent, parce que forcément on en aura. Et qu'il faut espérer qu'on aura mené l'étude à son terme, qu'on aura comme ça eu un certain nombre de circonstances de réussir dans des mécanismes de travail ensemble. » (E 8)

« C'est une curiosité pour moi parce que j'ai jamais fait ça. Donc j'apprends, j'apprends en faisant. Je trouve ça intéressant. C'est du boulot ! Pour bien le faire. Mais tout le monde a envie de bien le faire pour qu'il en ressorte quelque chose, justement pour pouvoir voir les pistes... J'aimerais bien en savoir un peu plus, creuser profond, comprendre les raisons. » (E 7)

« J'ai l'impression que cette étude migration a deux raisons : la connaissance du terrain et la réactualisation des connaissances, mais surtout, la consolidation d'un groupe. C'est justement apprendre à travailler, ou au moins se donner la preuve que l'on peut faire quelque chose ensemble. Après, normalement, l'étude migration devrait faire apparaître des zones de prospection plus précises. » (E 2)

Sur le plan externe, cette étude constitue pour l'association une occasion de se faire connaître, de prendre contact avec un certain nombre d'élus et enfin de se constituer un réseau de partenaires. Elle se fonde sur un échantillon de vingt-cinq communes, soit 1/6<sup>ième</sup> du paysage communal du territoire. Les enquêteurs sont amenés à rencontrer les maires de ces communes afin de les interroger sur leur perception du phénomène migratoire. Avec l'aide du secrétaire de mairie, ils doivent comptabiliser le nombre des migrants qui y résident de façon principale, afin de réaliser des entretiens avec quelques-uns d'entre eux. La référence au Pays est largement mobilisée et devient une ressource majeure, permettant d'ouvrir les portes et de rencontrer les maires, ainsi qu'en témoigne Véronique Brunet, employée par l'association pour réaliser une partie du travail.

« J'ai l'impression que le BASE, personne le connaît beaucoup pour l'instant. Par contre, comme le Base est missionné par le pays, c'est sûr que quand on en parle, on parle du pays aux élus... bon, c'est ça qui ouvre les portes, le fait que le BASE soit missionné par le Pays. » (E b)

La discussion avec les maires porte sur l'ampleur de la migration dans la commune, ses incidences locales, les politiques en cours et leur vision de l'avenir en termes d'usages de l'espace communal. Ces entretiens permettent ainsi aux membres du BASE Sud Audois d'établir des relations d'un autre type avec les élus locaux, alors que le phénomène migratoire « leur pose

---

<sup>42</sup> Pendant notre présence sur le terrain, nous avons pu assister à quatre réunions de « l'équipe migration ».



bien des questions sur les usages socio-économiques et culturels à venir d'espaces ruraux redevenus attractifs, soumis à de fortes pressions externes (bâti, foncier) » (d 5). En plus des renseignements qu'ils apportent, les entretiens constituent autant d'occasions de parler des activités de l'association, de sensibiliser les maires voire de les interpeller sur les enjeux qu'implique la fixation de ces nouvelles populations sur leur commune.

« Finalement les enquêtes, pour moi, ça a eu un peu pour fonction aussi, je ne dirais pas d'établir un partenariat avec les maires... ça il n'en n'est pas question... mais de commencer ce premier niveau d'information sur l'économie sociale et solidaire. (...) »

Au cours de l'entretien que j'ai réalisé à Ladern, j'ai expliqué pourquoi on faisait ce travail, pourquoi c'était important pour nous, pourquoi c'est important de connaître ce pays. Chaque fois que le Maire disait ou avait l'occasion de souligner des réunions entre les anciens et les nouveaux... j'étais enthousiaste. Je pense qu'il a dû comprendre. J'ai pas cherché à en dire forcément beaucoup plus. J'ai essayé d'établir un bon contact, en me disant que c'était un préalable à une explication plus poussée de l'économie sociale et solidaire. Il était intéressé. Je me suis permis quelques suggestions très certainement parce que j'habite à côté et que je connais les lieux, autrement je ne l'aurais pas fait. Et puis j'ai posé des questions. (...) Chaque fois que j'ai pu, j'ai essayé d'introduire l'idée qu'il pourrait en être autrement finalement. Mais alors là, c'est vrai qu'on tombe dans des habitudes : c'est à dire qu'il faut sortir du 'c'est pas possible'. Là il y a un vrai travail qui est à faire, parce qu'il y a un manque de confiance, de projets et d'idées, portés par un trop petit nombre, avec des gens du pays qui n'ont pas l'idée que quelque chose d'autre puisse exister. » (E 2)

L'association cherche par ailleurs à impliquer un certain nombre de partenaires autour de cette étude. L'objectif étant d' « apporter des informations récentes et des éléments de réflexion aux décideurs politiques du Pays de la Haute Vallée de l'Aude », un comité de pilotage a été constitué. Il est composé de personnes « qualifiées par leur connaissance du territoire, leur expérience et leur fonction » (d 5) :

« Ont répondu favorablement (par ordre alphabétique) : Philippe Boursier (Pépinière d'entreprises, connaissance des questions emploi et création d'activités) ; Marie-Josée Garrigues (Sous-Préfecture, connaissance précieuse de l'arrondissement) ; Nathalie Guéry (assistante parlementaire de JP Dupré, à la mairie de Limoux, informations démographiques sur le phénomène urbain et industriel ) ; Robert Menras (HLB, étude Pays HVA) ; Michel Péguin (Aude Habitat, connaissance des questions logement) ; Philippe Raynaud (Secrétaire général de la communauté de communes d'Axat) ; Jérôme Rousset (maire de Sougraigne, connaissance des questions agricoles et foncières). » (d 5)

L'étude devrait se conclure par une large diffusion publique des résultats aux communes et intercommunalités, aux instances du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, ainsi qu'auprès des nouveaux résidents. Une réunion de restitution de la première étape s'est tenue le 6 juin 2003 à Axat. Elle a rassemblé une trentaine de personnes, dont un certain nombre d'élus. A cette occasion, le comité de pilotage a été élargi aux mairies enquêtées et aux acteurs socio-économiques qui étaient présents.

## **CHAPITRE II. UN PROCESSUS DE LEGITIMATION AUX RETOMBEES**

### **INCERTAINES**

Grâce à la mobilisation de ressources, de compétences et de stratégies variées, l'implication active des membres du BASE Sud Audois au sein du Pays de la Haute Vallée de l'Aude a permis à l'association d'acquérir une réelle reconnaissance. Tirant parti des opportunités ouvertes par un dispositif d'action publique innovant, ses membres ont dès lors tenté de poser la question centrale d'une modification tangible des règles du jeu politique local. Si l'effectivité de leur « investissement institutionnel » témoigne de certaines mutations de l'action publique locale, le verrouillage local des scènes de décisions, l'existence de réticences latentes et l'évolution du contexte national semblent émousser une telle ambition. De fait, la question de la pérennisation de l'association paraît encore se poser avec acuité.

### **Section 1. La mobilisation de ressources, de compétences et de stratégies cumulatives**

Il convient en premier lieu de présenter une analyse synthétique de l'ensemble des ressources et des stratégies mises en oeuvre par les membres du BASE Sud Audois<sup>43</sup>. Comme nous le verrons par la suite, le développement de l'association et son intégration au sein du Pays de la Haute Vallée de l'Aude n'est pas exempte de tensions et de certaines formes de résistances. C'est ainsi parce qu'ils ont su valoriser leurs compétences et établir des stratégies appropriées que ses membres ont pu s'imposer comme interlocuteurs obligés des instances décisionnaires de l'arène institutionnelle émergente.

L'examen des trois modalités d'investissement du Pays précédemment évoquées – la participation aux travaux constitutifs de la charte de développement, le montage du dossier de convention territoriale, et la réalisation de l'enquête sur les nouveaux résidents – donne une idée de la gamme des ressources engagées par les membres du BASE Sud Audois. Elles leur permettent de mettre en oeuvre des stratégies cumulatives telles que l'interpellation publique, la saisie de fenêtres d'opportunité, l'enrôlement de partenaires diversifiés ou encore la légitimation externe de l'action localisée.

En raison d'un capital culturel relativement élevé, ces professionnels de la création d'activités disposent en premier lieu d'un haut degré de compétence participative. Participer, c'est se montrer, se mettre en avant, et ce afin de prendre la parole en son nom propre. L'aptitude à la

---

<sup>43</sup> Nous avons renoncé à distinguer ce qui relèverait des ressources et ce qui relèverait des stratégies, dans la mesure

prise de position publique se révèle très inégalement partagée, d'autant plus en milieu rural, où le haut degré d'interconnaissance incite souvent à ne pas vouloir se faire remarquer. Or, c'est parce qu'ils sont parvenus à poser publiquement la question de leur participation que les membres du BASE Sud Audois ont été officiellement associés à la démarche de Pays. Maîtrise de la prise de parole, capacité à argumenter rationnellement, culture du débat, détermination... l'ensemble de ces ressources se sont avérées décisives au cours des travaux préparatoires de la charte de développement, et la faculté d'interpellation publique des membres du BASE a constitué un atout majeur.

En second lieu, du fait de leur activité professionnelle, ils détiennent une riche expérience en matière de montage de dossiers et une fine connaissance de nombreux dispositifs. Ils ont ainsi initié et fait aboutir la démarche de convention territoriale, et se sont assurés de sources de financement variées, en provenance de l'Etat, du Conseil Général de l'Aude et du Fonds Européen de Développement Economique Régional. Cette aptitude leur permet d'être en mesure de saisir les opportunités susceptibles de renforcer l'association et de développer ses activités. A noter également des relations avec un certain nombre de personnes ressources, qui, « un pied dans l'institution », leur fournissent les informations nécessaires quant aux procédures à suivre.

L'enrôlement et l'intéressement d'une grande variété de partenaires – qu'ils soient élus, membre de l'administration, ou consultants de bureaux d'études – constituent l'un des ingrédients majeurs de la consolidation de l'association, et contribuent à élargir sa reconnaissance. Ses membres sont ainsi parvenus à établir une relation privilégiée avec le Président du Syndicat Mixte de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, maire et conseiller général du Canton d'Axat. Ils considèrent Marcel Martinez comme un allié de poids, et multiplient de ce fait les contacts, en lui faisant parvenir de nombreuses informations, articles de presse, comptes rendus de conférences et de forums divers et variés.

« Ils participent à une foultitude de colloques. Ils sont très ouverts, notamment Martine Théveniaut. Elle rencontre pleins de gens intéressants. Et elle m'alimente en réflexion, quand je peux... J'ai pas trop le temps. Mais quand je peux, chaque fois qu'elle m'envoie... j'en ai une à lire que je n'ai pas lue ça fait 15 jours qu'elle me l'a donnée. Une contribution sur la politique de pays, une politique alternative... Intéressant ! » (E e)

« Bon, celui qui porte finalement cette notion de pays, c'est le syndicat mixte des Pyrénées Audoises et de la Vallée de l'Aude, dirigé par Marcel Martinez. Si on a pu travailler, le PARCHEMIN, avec Marcel Martinez c'est parce qu'on s'était fréquenté, rencontré à l'occasion de ce pays en croissance. Sinon, ça n'aurait peut-être pas pu se mettre en place. Et puis, il nous fait confiance. Il trouve que notre boulot est intéressant et que ça vaut le coup de travailler avec nous. Et donc, il parle de nous ailleurs. Et on reçoit des appels qui viennent de pleins d'autres endroits de l'Aude... « Oui, Marcel Martinez nous a dit que... Marcel Martinez nous a dit ça... ». Finalement, il nous fait une pub d'enfer ! Et il est vice-président du Conseil Général depuis peu (...) Donc, c'est un homme quand même d'influence et de pouvoir sur l'Aude. C'est

la première fois qu'on a un contact de cette qualité là avec quelqu'un de ce poids là. Donc, j'ai bon espoir que ça continue, et que ça donne des résultats. (...) Peut-être qu'à force de ramer depuis 10 ans, on a l'impression de ramer contre des vents très contraires tout le temps, que peut-être petit à petit, il y a des trucs qui se font... (...) Il a accepté de signer la convention territoriale. (...) C'est quelqu'un qui est très pragmatique, mais d'un bon pragmatisme. Un pragmatisme qui sait regarder à moyen terme déjà, comment évolue son pays, à pleins de niveaux... » (E 1)

Un grand nombre de partenaires institutionnels sont systématiquement invités lors des séminaires et forums organisés par le Le BASE Sud Audois. L'association s'est ainsi entourée d'alliés dans l'administration locale, notamment dans le champ de l'insertion, ainsi qu'en témoigne Corinne Jornet, animatrice de la Commission Locale d'Insertion.

« Quand j'ai pris ce poste, j'ai fait le tour de toutes les associations. Par rapport à toutes les associations classiques que je connaissais, le BASE je ne comprenais pas trop. Plus je la découvre plus ça m'intéresse... C'est un milieu que je ne connaissais absolument pas. J'ai également entendu parler de PARI, j'ai voulu comprendre ce qu'ils faisaient. (...)

J'ai approfondi mon approche par rapport à ça. D'ailleurs j'en ai parlé ce week-end à des amis en leur filant le dossier du BASE en me disant tiens il faut qu'il y ait beaucoup plus de gens qui s'intéressent à ce type de réflexion et de développement de ce qu'on appelle l'économie solidaire. On rencontre beaucoup de gens intéressés mais qui ne connaissent pas comment arriver à fédérer, alors je me dis pour une fois qu'il existe quelque chose, si ça grossit, il peut y avoir un groupe de pression. D'ailleurs c'est ce qui s'est fait puisqu'ils sont participants de la Haute Vallée, ce qui est quand même... C'est sûr que c'est petit et que ça démarre, mais c'est peut-être par des groupes comme ça, de gens qui intellectuellement quand même assurent, représentent des gens qui n'ont jamais de parole... (...)

Parce qu'on est jamais trop entouré de gens qui ont une dimension intellectuelle qui permet un dégageant, une réflexion et des perspectives. Et puis moi j'en ai besoin pour la démarche intellectuelle et puis tout l'apport qu'ils peuvent m'apporter dans la future élaboration d'un plan local d'insertion. (...)

*[Par rapport à l'étude migration]* Je suis au courant, j'ai eu l'enquête entre les mains parce que ma commune est une des rares où le maire rechigne à répondre. Donc je l'ai remis à un adjoint de ma commune pour qu'il y réponde. » (E d)

Dans cette recherche d'alliances, l'étude sur les nouvelles populations résidentes a permis d'augmenter le nombre des partenaires potentiels, à travers notamment la constitution d'un comité de pilotage élargi<sup>44</sup>.

L'inscription dans un dense maillage de réseaux constitue par ailleurs une ressource majeure. De par leurs activités professionnelles et militantes, les membres du BASE Sud Audois appartiennent directement, ou sont en lien avec une grande quantité de fédérations, de collectifs et d'organisations de dimensions régionale, nationale, européenne et internationale.

Pour indication, citons l'Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economique (AIRDIE), l'Association pour le Développement des Pyrénées par la Formation (ADEPFO), la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale (FNARS), l'Union Nationale des acteurs et des structures du développement local (UNADEL), le réseau national des Sociétés Coopératives de Production (SCOP) et des Société Coopératives

---

<sup>44</sup> Voir sa composition p. 66.

d'Intérêt Collectif (SCIC), le réseau « Coopérer pour entreprendre », Le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES) ancien Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire (IRES), Echange Financement Information pour la Création d'Entreprises et d'Activités (EFICEA), la Confédération Paysanne à travers l'ADEAR, Peuples et Cultures, La ligne d'Horizon, le collectif des Pactes Locaux, rattaché à l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire et à la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH), le réseau européen Euronet, le réseau Développement Local Soutenable (DélOs), le réseau international des ressourceries/recycleries, SOS Drogue International, le réseau Ville Hôpital RAVIHTOX...

Ces relations multiples, s'opérant en partie sur internet, procurent un grand nombre d'informations utiles à l'action et à la réflexion. L'appartenance à ces réseaux, l'intervention militante et professionnelle de certains membres du BASE Sud Audois à différentes échelles (locales, nationales et européennes) ont notamment permis de saisir des opportunités décisives quant à l'avenir de l'association.

« De là où j'étais placée dans le raccord entre le local, le national, voyant comment ça se passait ailleurs, j'ai vraiment eu le sentiment, quand on a su que des consultations régionales allaient avoir lieu, je me suis dit : c'est le moment de se saisir d'une opportunité pour essayer de passer un barreau d'échelle (...). En 10 ans, le local nous a boudé. Non à toutes nos demandes réitérées. Mais on a pas eu l'idée d'aller au régional, on ne s'est pas autorisé... Il faut aussi reconnaître le fait qu'on était sur les listes répertoriées par l'IRES comme étant des acteurs en Languedoc Roussillon. Dans cet annuaire des membres, PARI y était. Pour André Bresse, nous étions un acteur de l'économie solidaire, et bien bienvenue ! (...) Et il y a eu un effet de raccord, le discours qui ne passait pas au local était entendable au niveau régional. Ca a eu un effet déclencheur. On a pu s'autoriser... »<sup>45</sup> (E 8)

Les relations établies avec des acteurs institutionnels régionaux et nationaux, de même que l'inscription dans de nombreux réseaux favorisent ainsi une légitimation externe de l'action localisée. Lors du forum organisé par le BASE Sud Audois en juin 2003, de nombreuses personnes extérieures, universitaires et praticiens appartenant à ces divers réseaux, ont été invitées et sont intervenues au cours des débats, validant en quelque sorte les initiatives prises localement.

## **Section 2. L'appropriation d'un dispositif d'action publique territorialisé et participatif, ou l'espoir d'une modification des règles du jeu politique**

Si elle a permis d'acquérir une reconnaissance symbolique et financière, l'implication du BASE Sud Audois au sein du Pays de la Haute Vallée de l'Aude a nourri d'importantes aspirations au changement. Les impératifs de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) ont constitué pour ces professionnels de la

---

<sup>45</sup> IRES signifie Inter-Réseaux d'économie solidaire. André BRESSE était le chargé de mission économie solidaire au SGAR (Secrétariat Général des Affaires Régionales).

création d'activités autant d'opportunités virtuelles d'une modification des règles du jeu politique traditionnel : à la différence de politiques souvent sectorielles et descendantes, la nouvelle loi se fondait sur une approche territorialisée et partenariale des problèmes ; de même, alors que le système représentatif local s'avère excluant pour une partie de la population migrante, le Pays de la Haute Vallée de l'Aude a ouvert un espace de concertation à l'ensemble des acteurs du territoire. Ainsi, en raison des potentialités de transformation de la vie politique locale qu'il incarnait, les membres du BASE Sud Audois se sont approprié ce dispositif d'action publique innovant, participant indirectement à la légitimation de ce nouvel échelon de politiques publiques.

« Il ne faudrait pas que l'opportunité ouverte par la LOADDT ne serve qu'à légitimer un réaménagement des flux financiers dans le jeu des acteurs tel qu'il se présente aujourd'hui, car cette vision de court terme ne modifierait pas en profondeur la situation du territoire. Or, elle est suffisamment difficile pour que la perspective à 10 ans ouverte par la LOADDT serve des transformations en profondeur. » (d 7)

« Je pense que le concept de pays, d'économie en circuit court, de développement, d'élaboration d'une logique locale, au niveau de la gestion quotidienne, est un élément fondamental de l'approche communautaire et donc extrêmement positif. (...) Maintenant, le Pays n'existe pas, parce qu'il n'y a pas de moyen. Pour le moment les seuls moyens qui ont été investis sur le pays sont ceux qui ont été donnés au BASE. C'est ça qu'il faut comprendre. *La responsabilité du Base dans l'existence ou non de ce Pays est extrêmement importante.* Je pense moi, ça n'engage que moi en tant que personne, que *le rôle du Base doit être de promouvoir l'économie sociale et solidaire, mais aussi de promouvoir le Pays. Le Pays doit exister qu'il soit peu ou prou solidaire.* La démarche qui a amené sa gestation est déjà communautaire. Il est donc important qu'elle ait des résultats. *C'est une façon d'inscrire le processus communautaire dans la mentalité de ce Pays.* » (E 6)

« J'étais contente qu'on tombe tous d'accord de façon claire dans notre lettre : il faut apprendre à penser cette échelle là. La commune pense la commune, les intercom sont très défensives, mais bon... *il y a un niveau d'information et de connaissance qui peut nourrir une vision Pays. Il faut la nourrir.* Se donner les infos utiles, les produire pour ça, tranquillement. C'est vrai que l'économie solidaire, on verra bien où elle prendra sa place dans cette affaire là. On est pour moi complètement dans le champ de l'économie solidaire. » (E 8)

L'implication au sein de cette arène institutionnelle émergente a ainsi nourri un double espoir : celui d'une démocratisation de la vie politique locale d'une part, celui d'une amélioration des interactions entre décisionnaires et praticiens de l'autre.

### § 1. L'enjeu de la démocratisation de la vie politique locale

Censés aboutir à la définition collective d'un projet de territoire, les travaux des commissions thématiques semblent avoir institué un espace de discussion collective, de coaction et de visibilité pour l'ensemble des acteurs locaux qui ont décidé d'y participer. L'espace de concertation ouvert par le Pays de la Haute Vallée de l'Aude pourrait dès lors être appréhendé comme un « micro » espace public local, au sein duquel les membres du BASE Sud Audois ont été en mesure d'exprimer et de faire valoir certaines de leurs revendications et de leurs considérations normatives, témoignant d'une volonté de démocratisation de la vie politique locale.

A travers leurs interventions publiques et leur « occupation » du dispositif, ils entendent par conséquent garantir le principe annoncé d'une ouverture à l'ensemble des « forces vives » du territoire et du recours à des formes de démocratie participative. Au-delà des effets de rhétorique, il s'agit de s'assurer de l'authenticité de la démarche et du respect des orientations inscrites dans la loi.

« Le tissu politique local reste encore peu apte à se faire le relais de ces évolutions. Il faut s'assurer que cet encouragement au débat n'est pas qu'une façade. (...) Il faut travailler sur les blocages, et s'appuyer sur le texte de loi, puisqu'il existe. » (d 7)

« Si le BASE avait à faire quelque chose, ce serait effectivement de vérifier, d'être là dans le cadre du conseil de développement. C'est les seuls qui peuvent exiger le processus démocratique et participatif. Vérifier que ça soit fait, et mis en œuvre. Effectivement là dessus, bon... Et après, avoir cette entrée plus économie solidaire, insertion... solidarités quoi, pour moi, c'est vraiment les solidarités territoriales et dépasser le clivage politique stérile. » (E III)

Il semble important de s'intéresser de près aux représentations de la démocratie mobilisées par les membres du BASE Sud Audois. On a précédemment évoqué les déterminations expérientielles liées à leurs trajectoires personnelles et professionnelles, impliquant des modes de politisation différenciés et des représentations concurrentes de celles de la société politique native. La conscience des carences et des dégradations des mécanismes locaux de représentation politique s'en trouve accentuée. Plus précisément, le sentiment de la non représentativité des représentants semble particulièrement prononcé, en raison d'une sous-représentation de la population migrante dans le système politique local. Dès lors, la notion de démocratie participative s'avère en contrepoint fortement valorisée. Alors que le système représentatif local est la cible de nombreuses critiques, elle s'impose comme une sorte de « plus-

value démocratique »<sup>46</sup>. Le débat et l'interpellation des élus locaux semblent être les vecteurs d'une démocratie revigorée.

« Il y a quelque chose qui me trouble. Quand tu arrives ici et que dans une réunion, tu critiques un tant soit peu et que tu demandes des comptes, pas de façon violente, sur la gestion par exemple de l'exclusion, c'est inimaginable. Même de la part des travailleurs sociaux, c'est comme si les politiques étaient des gens à qui il ne fallait pas demander des comptes. Je pense que c'est très français en plus. Pour moi c'est une remise en cause de la démocratie. Et alors en effet les politiques rentrent tout à fait là dedans, c'est-à-dire qu'ils sont à imaginer qu'ils n'ont pas de comptes à rendre. Mais moi en tant que citoyenne et dans le cadre de la démocratie, et pour des raisons citoyennes et pour des raisons financières, je ne vois pas pourquoi je ne demanderais pas des comptes, au propre et au figuré, à des élus politiques.

Je pense que stratégiquement, il ne faut pas que le BASE le fasse pour le moment. Mais il faudrait. Quand on sera plus fort, bien sûr, parce qu'il faut quand même ébranler des dysfonctionnements, des hypocrisies... » (E 4)

« Les élus ne sont sûrement pas pire qu'ailleurs, mais, vous savez, quand il n'y a pas de vraie démocratie... Quand les élus, justement ne sont pas interpellés, critiqués,... ils décident de tout, ils supposent qu'ils savent tout... et à ce moment là, il ne se passe pas grand chose. Ca c'est aussi quelque chose où le Base devrait jouer un rôle, c'est à dire qu'il y a un très fort déficit démocratique ici, dans ce pays. C'est pas spécial à l'Aude mais en France, il y a un très très fort déficit démocratique. La démocratie représentative, ça fonctionne à plein, et il n'y a plus de vraie démocratie. C'est à dire les citoyens sont appelés à dire oui et à se taire... Bon ça c'est... grave. Même au niveau des communes. Alors là, effectivement, il y aurait aussi un chantier pour le BASE. Moi je pense par exemple que les résultats de l'étude ça peut donner l'occasion d'un débat démocratique. En Inde j'ai relevé une citation de Gandhi et je me suis dit si on l'affichait dans les mairies, sans mettre le nom, ça ferait sûrement un scandale. 'La vraie démocratie ne viendra pas de la prise de pouvoir par quelques uns, mais du pouvoir que tous auront un jour de s'opposer aux abus de l'autorité' ». (E 3)

« Sur le département, les élus sont quand même issus du même parti, installés depuis longtemps au Conseil Général et pour longtemps. Au niveau idées, c'est assez limité, il faut le dire quand même. Il n'y a pas d'idées nouvelles. C'est pas une élite politique très riche. Il n'y a pas forcément beaucoup d'opposition. C'est vrai que parfois une vie démocratique un peu plus riche, un peu plus vivante avec des opposants, des idées, avec confrontation de ces idées, ça permet d'avancer et d'aiguillonner un peu les gens en place. Cet aiguillon, il peut venir de ces structures là [PARI, le BASE Sud Audois], pour, au sein du Pays en émergence, avancer avec de nouvelles idées, et non pas dire : on a l'habitude de faire ça, nous, on continue à faire comme on faisait, ça nous va bien comme ça, on est bien tranquille chez nous... Non là ça va permettre peut-être d'avancer un peu différemment. » (E h)

A travers leur implication, les membres du BASE Sud Audois contestent en quelque sorte la monopolisation de la légitimité démocratique par les élus locaux. Profitant de l'émergence apparente de pratiques coopératives dans l'action publique locale, ils entendent participer pleinement à l'élaboration territorialisée et négociée de l'intérêt général, conçu comme un construit collectif.

« Dans une telle perspective, le souci majeur est de trouver une pédagogie efficace pour définir l'intérêt général. (...) Entre concertation, (plutôt passive) et co-production des décisions,

---

<sup>46</sup> Expression empruntée à Lilian Mathieu (MATHIEU, 1999 : 11).



comment produit-on des objectifs partageables dans des sociétés locales traversées par des intérêts divergents ? Comment déterminer, dans des rapports entre des forces très inégales, ce qu'est l'intérêt général ? Comment passer de la bonne pratique (exemplaire et exceptionnelle comme l'oasis dans le désert) à une vision partagée ? » (d 3)

Pour ce faire, ils entendent promouvoir des formes d'interaction renouvelées avec les décisionnaires.

## § 2. L'enjeu d'une transformation des modalités d'interaction entre praticiens et décisionnaires

Afin d'être en mesure d'orienter l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques territoriales, les membres du BASE Sud Audois cherchent à être considérés en tant que partenaires à part entière.

Il s'agit en premier lieu de bénéficier d'une pleine reconnaissance de leur utilité économique et sociale, et de modalités de financement appropriés. On l'a vu, les structures associées au BASE Sud Audois connaissent divers degrés d'institutionnalisation, de la pleine intégration à la conduite des politiques d'insertion à une relative indépendance. Entre les situations extrêmes de l'autarcie et de l'instrumentalisation, ces professionnels de la création d'activités sont en quête d'une « autonomie négociée », à la mesure de la perception qu'ils ont de leur rôle. Témoignant de ce souhait d'une juste reconnaissance, le terme de « subvention » est répudié, en raison de sa connotation péjorative.

« Quel que soit leur secteur d'intervention, tous considèrent que l'argent public n'est pas une subvention à la structure, mais la contrepartie inférieure au coût réel d'une utilité sociale fondée sur la réponse à des besoins individuels ou collectifs non satisfaits. Si cette finalité ne rentre pas dans les règles de l'économie du marché qui a la lucrativité comme but, elle pourrait avoir une reconnaissance permanente pour le service social et relationnel rendu à la collectivité. » (d 28)

La démarche de Convention Territoriale initiée par le BASE Sud Audois semble témoigner d'une évolution effective dans les modalités de financement, chacune des structures associées au BASE souhaitant bénéficier de telles conditions. Pour autant, comme nous le verrons, l'alternance politique de 2002 fait peser d'importantes incertitudes quant à la pérennité de cette formule.

Au-delà de cette quête de reconnaissance financière, les membres du BASE Sud Audois entendent promouvoir des formes de collaboration constructive avec les pouvoirs publics, en voie d'expérimentation à travers la réalisation de l'étude sur les nouvelles populations résidentes. Pour l'association, l'enjeu consiste à passer du statut de réseau spécifique de compétences à celui

d'« organe de proposition et d'orientation de politiques territoriales » (E i). Les membres du BASE Sud Audois cherchent à définir les conditions d'une intervention experte, conçue comme aide à la décision des responsables politiques du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Ils tentent ainsi de proposer une expertise fondée sur deux registres de légitimité complémentaires.

Le premier semble relever de ce que Lilian Mathieu appelle une « légitimité de l'expérience » (MATHIEU, 1999 : 12). Les membres du BASE Sud Audois seraient en capacité d'orienter les décisionnaires en raison d'une connaissance intime des problèmes et du territoire. Liée à leur expérience professionnelle « de terrain », leur légitimité reposerait sur une connaissance de l'intérieur, chargée d'affectivité parce que directement vécue. Une subjectivité qui s'avère d'ailleurs revendiquée.

« Ma conviction personnelle est qu'il faut une parole directe des praticiens sur ce qu'ils expérimentent, dans leur langage et pas dans le style des rapports que leurs prescripteurs leur imposent et qui les empêchent de dire les choses comme il les vivent et les analysent: ce qu'ils font, les obstacles qu'ils rencontrent, les réussites qu'ils obtiennent et comment, les propositions qu'ils ont à faire... Le but est d'occuper la scène politique de façon renouvelée: un rapport de force fondé sur la légitimité de nos réalisations. » (d 29)

Cette légitimité « de la base » est complétée par une légitimité technique en cours de construction, qui est le fait du développement même de l'activité militante. La réalisation de l'étude sur les flux migratoires permet en effet aux membres du BASE Sud Audois, avec l'aide d'un cabinet d'études indépendant et reconnu (la SEGESA), d'acquérir des compétences et de produire des connaissances techniques spécifiques, qui peuvent être potentiellement utiles, ainsi que le reconnaît le technicien chargé de l'animation du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, Robert Menras.

« Je pense que l'expertise qu'ils sont en train de mener, enfin on verra les résultats de l'étude et surtout la méthode qu'ils auront employé pour la mener, mais de pouvoir se projeter pour dire qui est venu sur notre territoire (...) J'aimerais bien savoir quel est le profil des personnes qui sont arrivées, dans quelle catégorie socio-professionnelle ils s'inscrivent, quel sont leurs besoins... et qu'est-ce qu'on peut tirer comme tendances à terme parce que ça aura des effets sur les services, sur l'habitat... Et je crois que si on doit faire un peu de prospective par rapport à la Haute Vallée, c'est bien d'avoir ce type d'information. Là je crois qu'ils posent les bonnes questions. » (E f)

A travers leur expérience de terrain et la production de connaissances techniques, les membres actifs du BASE Sud Audois espèrent pouvoir établir des relations partenariales avec les élus locaux, afin d'être reconnu en tant qu'organe de propositions à part entière.

« Je comprends l'agacement et la rogne que beaucoup d'associations ont sur la façon dont on les traite, vraiment j'ai pas de mal à comprendre. Et puis, j'aimerais bien que le BASE nous permette de *cultiver les élus sous un autre genre*. Donc je suis très impatiente et très curieuse de voir ce que va donner notre réunion du 6 juin [première réunion publique de restitution de l'étude

sur les nouvelles population résidentes]. Parce qu'on s'aventure là sur un terrain complètement différent. En apporteurs d'idées, en « on se met à votre service », dans en même temps « qu'est-ce qu'ils viennent faire là ceux là ? » mais avec une première alliance nouée à travers l'un d'entre eux, qui se trouve être en même temps le Président du Syndicat Mixte qui préside le Pays. Qu'est-ce que ça change le fait qu'on ait pu s'entendre là dessus et d'aller dire : et bien voilà on a des résultats, on travaille au service du pays donc à votre service aussi. On aurait à mon avis fait œuvre utile s'ils arrivaient à comprendre qu'on est pas sur un enjeu de leur prendre leur place, que le pouvoir de cette façon là n'est pas notre problématique. On est pas en train de créer un nouveau parti, on ne va pas interférer sur « on est les clients d'un tel, un tel », mais on essaie de dire : il y a une façon de parler des choses et d'apporter de la connaissance qui pourraient peut-être être utile aux uns et aux autres. Après on est pas à leur place pour savoir les décisions qu'ils en tireront. On sera peut-être infiniment déçus, je ne sais pas. On verra bien. » (E 8)

« Les petites communes rurales je pense qu'on peut discuter plus franchement, parce qu'il y a de réels besoins. C'est là où il y a des besoins que le BASE peut être une force de proposition, qui pour l'instant ne s'est pas dévoilée, mais va peut-être sortir... Avec cette enquête migrant il va y avoir quelques pistes... certainement même. (...) De toute façon les petites communes rurales seront toujours délaissées. Or c'est là que vivent une majorité de vie, dans un lieu de vie avec du travail autour. Donc c'est important que le BASE soit l'interface dans ce milieu rural. » (E 7)

« Je pense qu'elle est très importante cette étude migration. Un politique, c'est quelqu'un qui anticipe, qui fait de la prospective et qui construit des politiques publiques, pour répondre aux besoins de la population. J'espère que telle que cette étude va être montée, communiquée et réappropriée par les élus, on pourrait avoir ce genre de dispositif. Je me raconte des histoires, car ça ne sera pas comme ça. Il en restera peut-être des petits bouts. Moi j'espère que peut-être, puisque aujourd'hui tout ce qui est social relève des compétences départementales, ils ont intérêt à rationaliser leur budget. Peut-être que ça va leur donner des éléments, pour les 5 ans à venir d'intervention sociale, pour savoir comment se projeter... parce qu'on a enfin une bonne photographie de notre territoire. J'espère qu'ils pourront faire quelque chose de cette étude. Si on regarde les premières études, celles de François à laquelle j'avais participé, ça n'a pas vraiment été communiqué, et pourtant. Tous les élus s'en sont servis de ces résultats. D'une certaine manière ils ont intégré quelque chose. Il y a eu aussi une recomposition politique. Petite, infime. Dans les conseils municipaux, dans les responsables politiques et professionnels, il y a quand même d'autres gens que ceux qui viennent que du coin. Bon, moi je compte bien quand même qu'ils s'en saisissent. » (E III)

### **Section 3. La question centrale de la pérennisation**

S'il a permis à l'association de s'imposer comme interlocuteur obligé et d'acquérir des ressources financières substantielles, s'il a nourri des aspirations au changement et l'espoir d'une transformation profonde de la vie politique locale, l'investissement institutionnel des membres du BASE Sud Audois rencontre certaines résistances, dont il s'agit de rendre compte. Le changement de gouvernement a tout d'abord considérablement modifié la structure des opportunités politiques<sup>47</sup>, alors que la légitimation de l'association avait en partie reposé sur les

---

<sup>47</sup> La notion de « structure des opportunités politiques » a été élaborée par le courant d'analyse des mouvements

orientations de la majorité précédente en matière d'économie solidaire, de partenariat associatif et d'aménagement du territoire. Au plan local, de nombreuses incertitudes pèsent quant à l'avenir du Pays de la Haute Vallée de l'Aude et à la teneur de ses attributions. De fait, le verrouillage des scènes de décision et la prégnance de réticences latentes à une ouverture du jeu politique ont limité la portée de l'implication du BASE Sud Audois au sein de cette arène institutionnelle à l'avenir encore indéterminé. La question de la pérennisation de l'association demeure ainsi centrale.

### § 1. Les évolutions du contexte national

L'histoire récente du BASE Sud Audois révèle à quel point ses membres ont tiré parti des opportunités engendrées par les politiques mises en oeuvre par le Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire et le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire.

La brève entrée en politique publique de l'économie solidaire a contribué à la consolidation institutionnelle et financière d'initiatives restées longtemps informelles et expérimentales. Les consultations régionales de l'économie sociale et solidaire ont permis à l'association PARI d'être reconnue en tant que « tête de réseau régional », et elle a pu de ce fait initier son programme « Pacte local en Languedoc-Roussillon », à l'origine de la fondation du BASE Sud Audois. Ce dernier a par la suite obtenu l'essentiel de ses moyens financiers à travers l'inscription dans la démarche de conventions territoriales s'appuyant, comme on l'a détaillé précédemment, sur deux circulaires complémentaires<sup>48</sup>. Selon Philippe Warin, les projets d'institutionnalisation et de normalisation du partenariat associatif d'une part, la reconnaissance de l'économie solidaire et de la valeur économique essentiellement non monétaire de l'activité associative d'autre part auraient été conjointement mises en oeuvre par le gouvernement de Lionel Jospin dans un objectif politique, celui de « limiter l'emprise du marché sur la vie sociale » (WARIN, 2002 : 48).

Le changement de majorité de 2002 a entraîné une importante réorientation et le Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire, dont la durée de vie a tout juste atteint les deux ans, n'a pas été reconduit. Le suivi des conventions territoriales a été confié à la Délégation Interministérielle à l'Innovation sociale et à l'Economie Sociale (DIES), désormais rattachée au Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité. Pour autant, si le BASE Sud

---

sociaux, afin de rendre compte du degré d'ouverture du système politique aux mobilisations. Si elle peut s'avérer parfois « spongieuse » (NEVEU, 1996 : 102) nous avons pourtant décidé d'en faire usage ici, car elle nous a paru significative.

<sup>48</sup> Les 2 circulaires.

Audois a pu bénéficier des crédits déconcentrés de l'Etat de la première année de convention territoriale, les incertitudes restent grandes pour les deux prochaines années, et il faudra sans doute que l'association parte en quête de nouveaux financements.

En matière d'aménagement du territoire, l'alternance politique a ouvert une période de flottement relative à l'ensemble des politiques territoriales initiées par le gouvernement précédent<sup>49</sup>. Il a été notamment question d'une remise en cause de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT). L'objectif annoncé par le nouveau gouvernement était de simplifier une procédure critiquée pour sa complexité. Nous n'allons pas reproduire ici les différentes étapes d'une révision législative qui a duré près de neuf mois et donné lieu à l'examen du texte en commission mixte paritaire et à une saisine du Conseil Constitutionnel.<sup>50</sup> Le projet de loi « portant Diverses Dispositions relatives à l'Urbanisme, à l'Habitat et à la Construction » a engendré de nombreux débats car il prévoyait de minimiser la place du Conseil de Développement et supprimait la référence à la charte. Finalement, le Sénat et l'Assemblée Nationale sont revenus sur ces propositions. Selon les analyses de Jean-Pierre Dodet, administrateur de l'UNADEL, au final, le texte semble néanmoins « resserrer l'orientation plutôt sur l'opérationnel et sur les logiques de représentation pour renforcer la légitimité des élus, au détriment de logiques plus stratégiques, plus globales et plus participatives »<sup>51</sup>. Quoiqu'il en soit, ce contexte législatif a eu pour effet de ralentir le processus de constitution du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Cette situation de doutes a engendré des réticences chez certains élus locaux, générant de l'attentisme. A ce jour, la charte de développement a été validée, mais le périmètre définitif du pays n'a pas été adopté et le contrat de pays n'est toujours pas signé. De nombreuses incertitudes pèsent ainsi quant à l'avenir de cet échelon et à ses attributions réelles.

---

<sup>49</sup> Lois Chevènement (Intercommunalité), Voynet (Pays) et Gayssot (Solidarité et Renouvellement Urbain).

<sup>50</sup> Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 Urbanisme et habitat.

<sup>51</sup> Source : site internet de l'UNADEL, Union Nationale des Acteurs et Structures du Développement Local, qui a publié un « Appel pour sauver les pays » au cours de la révision de la LOADDT et mène une expérimentation sur le thème « Pour des conseils de développement participatifs ».

## § 2. La reconnaissance locale, un processus inachevé

Il est toujours difficile d'évaluer les démarches participatives. Entre « le romantisme naïf du retour à la démocratie directe où la volonté populaire s'exprimerait enfin dans sa complète vérité » et le « réductionnisme dénonciatoire ne voulant voir dans la participation qu'un instrument de consolidation des rapports de domination politique », il s'agit de tenter de construire une vision réaliste et lucide de leurs portées comme de leurs limites (MATHIEU, 1999 : 28). En l'espèce, l'espace de concertation ouvert par le Pays de la Haute Vallée de l'Aude a permis aux membres du BASE Sud Audois de consolider l'association, d'acquérir des moyens, et de faire des propositions. Le tableau serait cependant partiel si l'on ne relevait pas les limites qui restreignent un investissement institutionnel « intégral » du Pays, et les résistances latentes auxquelles l'association se heurte inévitablement.

Le BASE Sud Audois n'appartient pas au cercle des interlocuteurs principaux du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, celui du comité de pilotage, qui rassemble les chambres consulaires, le Conseil Général de l'Aude, le Conseil Régional du Languedoc Roussillon et l'Association Audoise de Développement Local (AADEL). Si les membres du BASE Sud Audois ont demandé d'en faire partie, le principe de la représentation s'est dans ce cas avéré incontournable.

« On a pas franchi la barre du politique. (...) On l'a demandé et on l'a pas obtenu. C'est que tout simplement on a pas cette représentativité qui légitime les autres. Une CRES [Chambre Régionale de l'Economie Sociale] elle est économie sociale. Nous, kesako économie solidaire ? On a pas le statut d'un organisme consulaire. » (E 8)

Ce verrouillage des scènes de décision – qu'il ne s'agit pas de remettre en cause en raison du monopole de la décision dont disposent nécessairement les élus – indique simplement qu'il convient de ne pas céder trop facilement à la rhétorique du partenariat, en prenant en considération la nature inéluctablement inégalitaire des rapports entre les différents acteurs.

Par ailleurs, si dans le texte le Pays de la Haute Vallée de l'Aude semble porteur d'évolutions substantielles quant aux modes de gouvernement local, l'examen des modalités d'organisation de la procédure de concertation mise en oeuvre incite à relativiser la portée de ces changements. En dehors des réunions publiques d'information, les échanges directs entre les élus d'une part et les habitants et les acteurs locaux d'autre part semblent avoir été somme toute relativement limités. Les élus ont en effet faiblement participé aux travaux constitutifs de la charte de développement, au sein des différentes commissions, justifiant ce choix par la volonté de ne pas entraver le bon déroulement des débats.

« Ce qu'on appelle ici les grands élus (conseillers généraux, régionaux et députés) s'étaient interdits de participer dans les commissions pour ne pas avoir une prise de parole trop importante et ne pas intimider les gens de la société civile qui ne sont pas forcément des orateurs capables de s'exprimer dans des groupes de travail de 30 à 40 personnes. » (E f).

Certains membres du BASE Sud Audois interprètent autrement cette faible participation, craignant que le dispositif de concertation ait fait l'objet d'un détournement de la part des notables locaux, l'appel à la participation ne constituant dès lors qu'un « habillage » ou une « caution » démocratique.

« Maintenant le Pays Haute Vallée, pour avoir participé à différentes commissions et voir la plaquette qui est sortie [la charte]... (...) J'ai peur qu'on ait joué, nous, élus socialistes, à la démocratie participative en sachant qu'il y avait très peu d'élus dans les commissions et puis de toute façon, qu'on ferait un petit peu comme on a dit. Donc j'attends de voir. (E 4)

Ce qui est certain, c'est que l'appel à la participation de tous, la volonté de « répondre à l'appétit croissant des citoyens de la Vallée de l'Aude pour d'autres formes de démocratie » (d 30) ne suffisent pas à garantir de la reproduction des modes de fonctionnement politique traditionnels. Aux yeux d'un certain nombre d'acteurs, l'action politique locale reposerait encore sur le principe de la tutelle et la volonté de maîtrise des notables locaux. Ainsi, ces derniers ne voient pas toujours d'un bon oeil les formes d'interpellation dont ils peuvent être la cible<sup>52</sup>.

« On est dans un système où tout ce qui se monte localement ou de façon plus élargie est quand même souvent chapeauté par les élus. Le Pays, par exemple, ils aimeraient, on en parlé hier avec d'autres copains, ils auraient bien aimé qu'il n'y ait personne, que ça reste dans leur giron... Mais ça a intéressé tout le monde, puisque c'était le pays. (...) Le BASE s'est fait connaître un peu au forceps. Moi je me souviens d'une réunion où il y avait le Pays qui se mettait en place et où il y avait plusieurs commissions. Et ce type de travail n'était pas du tout évoqué, certainement oublié pour des tas de raisons, mais les gens ont fait reconnaître cela et créé une commission. Alors je pense que là ils ont été connus, pas forcément appréciés. On peut le dire. C'est vrai que toutes ces personnes ont de fortes personnalité et quand ils ont envie de faire passer les choses, les choses passent. Et les élus parfois ils trépassent, ou ils ont du mal quoi ! (*rires*). » (E 2)

De fait, la progression du BASE Sud Audois suscite parfois des réticences qui, empruntant les voies de la stigmatisation ou de l'ironie, sont autant de formes de délégitimation de l'association, ainsi qu'en témoigne Marcel Martinez.

« Comment ils sont perçus par les autres élus ? Pas toujours facile. Pour certains d'entre eux, cette économie solidaire s'apparenterait à une voie de garage, où on ne sait pas très bien ce qu'on y fait... C'est peut-être pas exprimé aussi violemment, mais il n'y a pas toujours une adhésion franche, massive et spontanée à cette affaire là. Il y en a qui rient un petit peu... C'est un peu de la dérision... Ah oui, BASE Sud... de temps en temps les gens qui... et tes amis de

---

<sup>52</sup> D'après Yves Gilbert, décrivant la classe politique native en Languedoc-Roussillon, « Si l'espace est à géométrie variable sur les plans culturel, économique, démographique et social, il reste encore à géométrie rigide, voire crispée, sur le plan politique » (GILBERT, 2002 : 134).

BASE Sud... Bon, et alors ? Quoi ?... Moi je pense que tous ces gens sont des acteurs du territoire, et pas des acteurs mineurs... comment dire, des gens incontournables, des acteurs avec qui il faut travailler, et avec lesquels moi je travaillerai. Je les ai souvent côtoyés, je les apprécie. » (E e)

La légitimité immanente du terrain évoquée précédemment n'est pas spontanément reconnue en tant que telle. La question de la pérennisation se pose ainsi avec acuité et les membres du BASE Sud Audois doivent mener une lutte permanente d'auto-légitimation.

« Si on avait plus les crédits de la Convention Territoriale, on aurait des négociations pas dans les meilleures conditions avec les élus locaux pour qu'ils continuent à nous faire durer. Parce qu'ils continueront à nous faire durer, déjà sur le bilan de ce qu'on a fait. Mais on ne sera pas assez solide et autonome pour négocier dans les meilleures conditions justement cette part d'autonomie. D'avoir toujours ce temps d'avance... Il faut qu'on sache la décentralisation où on va, les flux, les compétences, les lacunes que ça marque, le besoin qu'ils ont de... puis qu'on puisse nous aussi se situer dans cet environnement là avec la meilleure efficacité. Donc de la force pour négocier et du résultat à notre actif. Parce que là du coup on sera plus crédible et on pourra mettre la barre un peu plus haut, et plus qualitativement en tout cas. (...)

Les atouts, c'est la légitimité politique que confère le fait d'avoir une base d'entente collective. Parce que finalement maintenant du portage politique légitime avec un programme, un projet, une perspective de moyen terme... comme tout le monde l'appelle de ses vœux, des fois hypocritement mais que néanmoins on sait aussi que c'est un passage obligé de pleins de solutions à des problèmes très concrets... L'un dans l'autre ça nous confère et ça peu nous donner du poids, surtout si nos actes confirment, vont dans le sens de témoigner de ce qu'on vit. » (E 8)

Il semble que la pérennisation de l'association reposera en grande partie sur sa capacité à approfondir son inscription territoriale et sa connaissance de la Haute Vallée de l'Aude, alors que « c'est dans cet esprit 'territoire' que travaillera toujours l'Europe et à terme les régions ». (E i)<sup>53</sup>

---

<sup>53</sup>A noter également l'investissement de nouvelles sphères. Ainsi, le BASE Sud Audois va peut-être participer aux travaux d'un Comité de Bassin d'Emploi (CBE) à Quillan, initié par la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP).



## Conclusion

Des modalités de l'entre soi à celles de l'intervention externe, l'analyse de la consolidation progressive du BASE Sud Audois nous a permis d'appréhender les enjeux d'un processus heurté de légitimation, reposant en grande partie sur l'implication active de ses membres au sein du Pays de la Haute Vallée de l'Aude.

L'espace de concertation offert par ce dispositif d'action publique territorialisé et participatif a en effet constitué une opportunité décisive pour l'association. L'examen des conditions d'unification interne et de production du sens collectif de l'action a démontré à quel point les représentations et les comportements politiques des membres du BASE Sud Audois sont intimement liées à leurs trajectoires personnelles. L'expérience commune de la migration, liée à l'élaboration progressive d'une identité professionnelle militante, explique des modes de politisation différenciés de ceux de la société politique native. S'ils n'ont par conséquent pas accès aux réseaux notabiliaires qui structurent la vie politique locale, l'investissement de l'arène institutionnelle émergente que constitue le Pays a permis à ces professionnels de la création d'activités d'acquérir une reconnaissance et une visibilité politique inédite (bien que fragile), tout en contournant un système représentatif en partie excluant à leur égard. Bien plus, s'appropriant ce dispositif d'action publique innovant, ils ont tenté de poser – directement ou indirectement – la question d'une modification des règles du jeu politique local.

Comme on l'a souligné, les évolutions de la structure des opportunités, associées aux limites inhérentes à toute démarche participative et aux réticences latentes de la classe politique, restreignent de fait la portée de leur implication, tout en reposant la question de la pérennisation de l'association. L'effectivité de l'investissement institutionnel du BASE Sud Audois témoigne néanmoins de mutations réelles dans les fondements de la légitimité de l'action publique locale. Au cours de la constitution du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, les élus initiateurs de la démarche n'ont cessé d'en appeler à la participation de l'ensemble des acteurs du territoire. Le détour participatif constitue ainsi une « aide à la gouvernabilité » (BACHIR, 1999 : 169) devenue désormais indispensable. Pour autant, l'invocation de la participation, alors qu'elle peut faire l'objet d'instrumentalisations potentielles de la part des notables locaux en vue d'une consolidation des rapports de domination ordinaires, ne garantit pas d'une reproduction des modes de fonctionnement politique traditionnels. Quant aux interactions entre praticiens et

décisionnaires, les membres du BASE Sud Audois semblent être parvenus à nouer un contact privilégié avec le Président du Syndicat Mixte, Marcel Martinez. L'avenir dira si l'expertise initiée à travers la réalisation de l'étude sur les nouvelles populations résidentes permettra d'établir des relations de coopération inédites avec les élus locaux.

Cette étude empirique pose plus généralement la question complexe de la portée effective de l'action collective et de son institutionnalisation. Alors que la légitimité représentative ne semble plus suffire à asseoir l'autorité des orientations politiques, alors que l'enjeu de la gouvernabilité semble passer par l'institutionnalisation croissante d'espaces de concertation et de procédures de négociation, il s'agit de tenter d'apprécier dans quelle mesure l'investissement associatif de ces arènes institutionnelles diversifiées contribue en retour à modifier les formes de la régulation politique et sociale, les modalités de construction d'un ordre politique légitime et d'accommodation des conflits sociaux.

# Annexes

## 1. Références des éléments du corpus

### A. ENTRETIENS

#### *Entretiens avec des membres actifs du BASE Sud Audois*

**E 1 : Botet Bernard**, Directeur de l'association LE PARCHEMIN, entretien réalisé à Limoux le 10/04/03.

**E 2 : De Ravignan Clothilde**, Fondatrice de L'ATELIER DU TRENEL, membre de PARI, réalisé à Greffeils le 16/04/03.

**E 3 : De Ravignan François**, Fondateur d'ESPERE, membre de l'ADEAR, membre de PARI, réalisé à Greffeils le 07/04/03 et à Alet-les-Bains le 12/05/03.

**E 4 : Guibert Agnès**, Salariée du centre TOURNEBOUX, réalisé à St Sernin le 24/04/03.

**E 5 : Mélix Suzanne**, Salariée d'ESPERE, réalisé à Espéraza le 28/04/03.

**E 6 : Roy Nicolas**, Directeur du centre TOURNEBOUX, réalisé à St Sernin le 13/05/03.

**E 7 : Théveniaut François**, Salarié de l'association LE PARCHEMIN, réalisé à Alet-les Bains le 16/05/03.

**E 8 : Théveniaut Martine**, Membre de PARI, réalisé à Alet-les-Bains le 14/05/03.

**E 9 : Tholly Florence**, Salariée de la SCOP SAPIE TRAIT D'UNION, réalisé à Limoux le 24/04/03.

#### *Entretiens avec des membres simples ou associés du BASE Sud Audois*

**E I : Lang Bruno**, Directeur de la SCIC Caderonne, réalisé à Espéraza le 15/05/03.

**E II : Lescure Jean-Pierre**<sup>54</sup>, Salarié d'ESPERE, réalisé à Espéraza le 28/04/03.

**E III : Spiandore Françoise**, Salariée de l'AADEL, réalisé à Quillan le 14/04/03.

---

<sup>54</sup> Pour une plus grande clarté, nous avons choisi de classer Jean-Pierre Lescure comme membre associé du BASE, alors qu'il n'en est pas adhérent. En effet, salarié d'ESPERE, il correspond au profil sociologique des membres de l'association.

### Entretiens avec des personnes extérieures

**E a : Boursier Philippe**, Directeur de la Pépinière d'entreprises de Limoux, réalisé à Limoux le 23/04/03.

**E b : Brunet Véronique**, Employée par le BASE Sud Audois pour la réalisation de l'enquête sur les nouvelles populations résidentes, réalisé à Rouvenac le 10/04/03.

**E c : Coustale Eliane**, Coordinatrice de zone des agents de développement du Conseil Général de l'Aude pour l'arrondissement de Limoux, réalisé à Limoux le 13/05/03.

**E d : Jornet Corinne**, Animatrice de la Commission Locale d'Insertion de l'arrondissement de Limoux, réalisé à Limoux le 06/05/03.

**E e : Martinez Marcel**, Conseiller Général du Canton d'Axat, Président du Syndicat mixte de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, réalisé à Axat le 30/04/03.

**E f : Menras Robert**, HLB Conseil, animateur de la démarche Pays de la Haute Vallée de l'Aude, réalisé à Limoux le 25/04/03.

**E g : Plantier Jean-Jacques**, Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, réalisé à Carcassonne le 06/05/03.

**E h : Santenac Jacques**, Conseiller ANPE, réalisé à Limoux le 06/05/03.

**E i : Ubierno Jean-Guy**, Cabinet SEGESA, consultant employé par le BASE pour conduire l'enquête sur les nouvelles populations résidentes, questions écrites.

### B. DOCUMENTS

**d 1** : NOEL Philippe, Association Cévenole, « Constituer un bureau associatif de service et d'entraide », 1994.

**d 2** : Association PARI, Document de présentation de l'association, 20 septembre 2002.

**d 3** : DE RAVIGNAN François, THEVENIAUT Martine, Association PARI, *The Role of Intermediary Support Structures in Promoting Third System Employment Activities at Local Level (RISO Project)*, 10 mai 2001.

**d 4** : BASE Sud Audois, Statuts fondateurs de l'association, 27 novembre 2000.

**d 5** : BASE Sud Audois, Rapport intermédiaire, Convention territoriale au titre de l'économie sociale et solidaire, 1<sup>ière</sup> année, 12 juillet 2003.

**d 6** : THEVENIAUT-MULLER Martine, *Le développement local. Une réponse politique à la mondialisation*, Desclée de Brouwer, 1999.

**d 7** : BASE Sud Audois, Compte rendu et programme des journées de réflexion (séminaire) organisées par l'association les 20 et 21 octobre 2001.

**d 8** : THEVENIAUT Martine, notes manuscrites à l'occasion du séminaire organisé par le BASE les 20 et 21 octobre 2001.

**d 9** : DE RAVIGNAN François, *L'avenir d'un désert. Au pays de la Haute Vallée de l'Aude*, Atelier du Gué, nouvelle édition mise à jour, 1996, 2003.

- d 10** : BASE Sud Audois, Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2002.
- d 11** : BASE Sud Audois, Relevé de décisions, réunion du Collectif du 6 juillet 2003.
- d 12** : BASE Sud Audois, Compte-rendu de la première rencontre pour préfigurer le BIS-SA au Grand Balcon, Festes et St André, 2000.
- d 13** : LAURENT Alain, BEIRA.CFP / groupe T2D2, *Rapport de mission pour l'association BASE Sud Audois, Forum de l'économie sociale et solidaire, 29 juin 2003, 31 juin 2003.*
- d 14** : BASE Sud Audois, Compte-rendu de réunion, le 29 mai 2001.
- d 15** : Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, *Couleur Pays*, Lettre d'information n°1, mai 2001, Editorial de Jean-Paul DUPRE et Marcel MARTINEZ.
- d 16** : Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, *Couleur Pays*, Lettre d'information n°2, décembre 2001, Editorial de Marcel MARTINEZ.
- d 17** : ADTLR, Lettre adressée à la sous-préfecture, au Conseil Général de l'Aude, et au Député Maire de Limoux Jean-Paul DUPRE, novembre 1999.
- d 18** : LAURENT, Alain, *Rapport de mission OBC (Observateur Bienveillant et Critique) pour l'association PARI*, Séminaire du BASE Sud Audois les 20 et 21 octobre 2001.
- d 19** : Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, Compte rendu de la Commission Economie dans le cadre des travaux constitutifs de la charte de développement, 8 novembre 2001.
- d 20** : BASE Sud Audois, Compte-rendu de la Sous-commission Economie Solidaire dans le cadre des travaux constitutifs de la charte de développement, 19 décembre 2001.
- d 21** : *L'indépendant*, « Guy Hascoët rencontre les élus et la SCIC Caderonne », mardi 30 octobre 2001, p. 12.
- d 22** : MARTINEZ Marcel, conseiller général du canton d'Axat, président du Syndicat mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, lettre d'engagement concernant la Convention Territoriale, 28 janvier 2002.
- d 23** : Convention territoriale au titre de l'économie sociale et solidaire sur la Haute Vallée de l'Aude – BASE Sud Audois, 9 novembre 2002.
- d 24** : BASE Sud Audois, Compte-rendu de réunion, 28 juin 2001.
- d 25** : Proposition d'étude SEGESA pour LE BASE, *Migration et territoire. Enjeux de la mobilité résidentielle sur les activités émergentes en Haute Vallée de l'Aude*, novembre 2002.
- d 26** : Argumentaire de présentation de l'étude sur les nouvelles populations résidentes, non daté.
- d 27** : Lettre d'invitation à rejoindre le BIS Sud Audois<sup>55</sup>, non daté.
- d 28** : Association PARI, Rapport d'activités 2002.
- d 29** : THEVENIAUT Martine, réponse à un questionnaire de présentation, document de travail du BASE Sud Audois, 21 août 2000.

---

<sup>55</sup> Nous ne l'avons pas évoqué dans l'historique de l'association, mais le premier nom envisagé était BIS Sud Audois, à savoir Bureau des Initiatives Solidaires.

**d 30** : Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, *Couleur Pays*, Lettre d'information n°3, août 2002, Editorial de Jean-Paul DUPRE et Marcel MARTINEZ.

## 2. Sigles des principales structures

AADEL : Association Audoise de Développement Local

ADEAR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

ADTLR : Acteurs du Développement des Territoires en Languedoc Roussillon

BASE Sud Audois : Bureau pour l'Action Solidaire dans l'Espace Sud Audois

ESPERE : ESPacE Ruralité Emploi

PARI : Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SCOP : Société Coopérative de Production

SEGESA : Société d'Etudes Géographiques Economiques et Sociologiques Appliquées

SEL : Système d'Echange Local

UNADEL : Union Nationale des Acteurs et structures du Développement Local

### 3. Guide d'entretien auprès des membres actifs du BASE Sud Audois

<u>Thème</u>	<u>Relance verbale</u>
<b>Représentation générale de l'Economie Sociale et Solidaire</b>	<i>Qu'évoque pour vous l'économie solidaire ?</i>
<b>Le lien avec l'activité professionnelle quotidienne</b> <b>L'articulation avec le BASE</b>	<i>Dans quelle organisation travaillez-vous, êtes-vous impliqué ? En quoi consiste ses activités, ses objectifs ? Comment se fait, selon vous, le lien avec le BASE ?</i>
<b>Les modalités et les raisons de l'engagement au sein du BASE</b>	<i>Pouvez-vous me parler de votre implication au sein du BASE ? Pourquoi avez-vous rejoint cette structure ?</i>
<b>Représentations et justifications du projet du BASE</b>	<i>Comment qualifier, selon vous, le projet du BASE ? Pourquoi est-il important de défendre ce projet ?</i>
<b>Les partenaires, les résistances, les ressources</b> <b>Représentations de la classe politique</b> <b>Capital social, réseaux de relation</b>	<i>Qui sont vos partenaires ? Vos atouts ? Existe-t-il des résistances à l'action ? Avez-vous, de par votre engagement au sein du BASE, été amené à entrer en contact avec des élus, institutionnels, membres de l'administration ? Vous connaissez des élus personnellement ?</i>
<b>Les stratégies</b> <b>Le fonctionnement en « collectif »</b> <b>Le degré de reconnaissance</b>	<i>Existe-t-il des stratégies efficaces pour que l'action soit une réussite, selon vous ? Le fonctionnement en collectif constitue quelque chose d'important ? Le Base est-il reconnu dans le territoire ?</i>
<b>Les représentations du territoire</b>	<i>Vous habitez dans cette région. L'avez-vous choisi ? Que pensez-vous du territoire Sud-Audois ?</i>
<b>Les représentations d'un dispositif : le Pays de la Haute Vallée de l'Aude</b>	<i>Que pensez-vous des Pays en général (créés par la LOADDT) et de la démarche initiée avec le Pays de la Haute Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises en particulier ? L'inscription du BASE à l'échelle du Pays est-elle quelque chose d'important ?</i>
<b>La question des migrants</b>	<i>Quel rôle attribuez-vous à l'enquête sur les migrants menée actuellement par le BASE ? Pourquoi mener une telle enquête ? Peut-on dire que les migrants ont une influence politique dans le Sud Audois ?</i>
<b>Trajectoire personnelle, militante et professionnelle</b> <b>Histoire de vie</b>	<i>Etes vous vous-même natifs / migrants ? D'où êtes vous originaire ? Qu'avez vous exercé comme profession auparavant ? Aujourd'hui ? Pourquoi en êtes-vous venu à cette profession ? Quelle a été votre formation ? Quelle était la profession de vos parents ?</i>



*Vous êtes engagé dans d'autres associations que le BASE ?  
Êtes-vous ou avez-vous été militant d'un parti ou d'une association  
à caractère politique ?  
De quel parti vous sentez-vous le plus proche ? De quelle tendance  
politique étaient vos parents ?*

## Bibliographie

1999 BACHIR, Myriam. - « La consultation publique. Nouvel outil de gouvernabilité et transformation des registres et répertoires d'action politique ». - in FRANCOIS, Bastien et NEVEU, Erik (dir.). - *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains* - Rennes. - PUR. - pp. 167-184.

1999 BALME Richard, FAURE Alain, MABILEAU Albert (dir.). - *Les nouvelles politiques locales. Dynamiques de l'action publique*. - Paris. - Presse de Sciences Po.

2001 BARTHELEMY Martine, ION Jacques. - « Penser les associations aujourd'hui ». - in CRESAL. - *Actions associatives, solidarités et territoires*. - Actes du Colloque, Saint Etienne les 18-19 octobre 2001. - Publications de l'Université de Saint Etienne. - pp. 11-21.

1998 COMMAILLE Jacques, JOBERT Bruno. - *Les métamorphoses de la régulation politique*. - Paris. - LGDJ.

2001 (a) DACHEUX Eric, GOUJON Daniel. - « Utiliser de nouveaux outils pour comprendre l'économie solidaire ». - in *RECMA, Revue Internationale de l'Economie Sociale*. - vol. 81, n° 284.

2001 (b) DACHEUX Eric (dir.). - Collectif MB<sup>2</sup>. - *Pour une économie alternative et solidaire*. - L'Harmattan.

2002 DE MAILLARD Jacques. - « Les associations dans l'action publique locale : participation fonctionnalisée ou ouverture démocratique ? ». - in *Lien Social et Politiques*. - Montréal. - N° 48. - Automne 2002. - pp. 53-67.

2003 DE RAVIGNAN François. - *L'avenir d'un désert. Au Pays de la Haute-Vallée de l'Aude*. - Villelongue d'Aude. - Atelier du Gué. - Nouvelle édition revue et remise à jour (1996).

2001 DE RAVIGNAN François, THEVENIAUT-MULLER Martine. - Association P.A.R.I. - *Research project : The role of intermediary support structures in promoting third system employment activities at local level (RISO Project), Etude appliquée à la région Française du Languedoc Roussillon*. - polycopié.

1996 DURAN Patrice, THOENIG Jean-Claude. - « L'Etat et la gestion publique territoriale ». - in *Revue française de Science Politique*. - n°4. - août 1996. - pp 580-623.

2001 EME Bernard. - « Les associations ou les tourments de l'ambivalence ». - in Collectif. - *Association, démocratie et société civile*. - Paris. - La Découverte. - pp 27-61.

2003 EME, Bernard. - « Espaces publics agonistiques et pratiques d'économie solidaire ». - in *Hermès*. - n° 36. - A paraître.

1999 FRANCOIS, Bastien et NEVEU, Erik (dir.). - *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains* - Rennes. - PUR.

1995 GAUDIN Jean-Pierre. - « Politiques urbaines et négociations territoriales. Quelle légitimité pour les réseaux de politiques publiques ? ». - *Revue Française de Science Politique*. - 45 (1). - février 1995. - pp 57-95.

2003 GENIEYS William, GARCIA Marie-Carmen. - *L'invention du Pays cathare. Essai sur la constitution d'un territoire imaginé*. - à paraître.

1997 GILBERT Yves. - « Approches des composantes et dynamiques du lien social : crise et

recomposition des formes de cohésion sociale dans l'arrière-pays du Languedoc-Roussillon ». - in PAVAGEAU, J., GILBERT, Y PEDRAZZINI, Y. (dir). - *Le lien social et l'inachèvement de la modernité*. - L'Harmattan.

2002 GILBERT Yves. - « La campagne recomposée : densification et recomplexification des sociétés locales en Languedoc-Roussillon ». - in *Revue d'Economie Méridionale*. - vol.50 : 1-2. - pp.123-136.

2002 GONTCHAROFF Georges. - « Où en est-on de l'application de la loi Voynet sur les Pays ? ». - Document de travail UNADEL N° 05/2003. - document disponible en ligne ([www.unadel.asso.fr](http://www.unadel.asso.fr)).

2002 GOT, Frédérique. - *La migration : une rupture pour mieux se relier ? L'arrivée en milieu rural d'une population précarisée et d'origine urbaine, ou comment l'étranger de l'intérieur redessine les formes du « tenir ensemble »*. - Université Paul Valéry Montpellier III. - Mémoire de DESS, sous la dir. de Mohand KHELLIL.

1978 GREMION, Pierre. - « Les associations et le pouvoir local ». - in *Esprit*. - N° 18. - juin 1978. - pp 18-31.

2000 HAMEL Pierre, MAHEU Louis, VAILLANCOURT Jean-Guy. - « Repenser les défis institutionnels de l'action collective ». - *Revue Politique et Sociétés*. - Université de Montréal. - vol. 19, n°1.

1999 INSEE. - *Les systèmes locaux d'emploi - Limoux*. - septembre 1999.

2000 INSEE. - *Repères pour l'économie du Languedoc Roussillon*. - septembre 2000.

2001 ION Jacques (dir.). - *L'engagement au pluriel*. - Publications de l'Université de St Etienne.

1987 JOBERT Bruno, MULLER Pierre. - *L'Etat en action. Politiques publiques et corporatisme*. - Paris. - PUF.

1998 LASCOUMES Pierre, LE BOURHIS Jean-Pierre. - « Le bien commun comme construit territorial. Identité d'action et procédures ». - in *Politix. Revue des sciences sociales du politique*. - n° 42. - deuxième trimestre 1998.

1994 LASCOUMES Pierre. - *L'éco-pouvoir. Environnement et politiques*. - Paris. - La Découverte.

1994 LAVILLE Jean-Louis (dir.). - *L'économie solidaire : une perspective internationale*. - Paris. - Desclée de Brouwer.

2001 LAVILLE Jean-Louis, CAILLE Alain et al. - *Association, démocratie et société civile*. - Paris. - La Découverte.

1994 MAJONE Giandomenico. - « Décisions publiques et délibération ». - in *Revue Française de Science Politique*. - 44 (4). - août 94. - pp 579-598.

1999 MATHIEU Lilian. - « La participation des associations au débat public sur la santé : enjeux et conditions ». - document en ligne ([www.craes-crips.org/publications/1999/participation.pdf](http://www.craes-crips.org/publications/1999/participation.pdf)).

1991 MELUCCI Alberto - « Qu'y a-t-il de nouveau dans les 'nouveaux mouvements sociaux' ? ». - in MAHEU Louis, SALES Arnaud, (dir.). - *La recomposition du politique*. - L'Harmattan, Presses de l'Université de Montréal. - pp. 129-163.

1976 MENDRAS Henri - *Sociétés paysannes*. - Paris. - Armand Colin.

1995 NEGRO Yves. - « L'héritier, le natif et le 'néo'. Trois profils de créateurs d'entreprises non agricoles en milieu rural. - in *Revue d'Economie Méridionale*. - N° 172. - avril 1995. - pp. 38-57.

1997 NEVEU Erik. - *Sociologie des mouvements sociaux*. - Paris. - La Découverte.

1985 OFFE Claus. - « New Social Movements Challenging the Boundaries of Institutional Politics ». - in *Social Research*. - vol. 52, n° 4.

2002 PECHOUX Sylvain. - *Pays et agglomérations : les nouveaux territoires de la solidarité ? Sur la base des expériences du Pays de la Haute Vallée de l'Aude (11), du Pays de Vesoul Val de Saône (70) et de l'Agglomération du Dunkerque (59)*. - Mémoire d'ingénieur I.S.A.R.A. - avril 2002.

2000 PHARR Suzan, PUTNAM Robert (dir.). - *Disaffected Democracies. What's troubling in the Trilateral Countries*. - Princeton. - Princeton University Press.

1998 SAINSAULIEU Renaud, LAVILLE Jean-Louis, (dir.). - *Sociologie de l'association*. - Paris. - Desclée de Brouwer, 1998.

2000 TARROW Sidney, "Mad Cows and Social Activists: Contentious Politics in the Trilateral Democracies", in PHARR Suzan, PUTNAM Robert (dir.). - *Disaffected Democracies. What's troubling in the Trilateral Countries*. - Princeton.- Princeton University Press.

1999 THEVENIAUT-MULLER Martine. - *Le Développement local, une réponse politique à la mondialisation*. - Paris. - Desclée de Brouwer.

2001 THEVENIAUT-MULLER Martine, PREBOIS Antonin (Dossier coordonné par). - *Des alliances pour des territoires innovants et solidaires. Les pactes locaux pour la cohésion sociale et l'emploi*. - Editions Charles Léopold Mayer. - document de travail n° 128.

2003 TRAINI Christophe. - *Les braconniers de la République*. - Paris. - PUF.

2000 VAILLANCOURT Yves, FAVREAU Louis, « Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire », *RECMA Revue Internationale de l'économie sociale*, n°281.

2002 WARIN Philippe. - « La politique associative en construction. Enjeu économique, enjeu démocratique ». - in *Lien Social et Politiques*. - Montréal. - N° 48. - Automne 2002. - pp. 35-53.

## Table des matières

Sommaire .....	3
Introduction .....	4
1ère Partie. Des « professionnels de la création d'activités » en quête de légitimité .....	12
Chapitre I. Un cadre associatif : l'histoire récente du BASE Sud Audois .....	12
Section 1. Genèse d'une association .....	13
§ 1. Une première tentative de regroupement .....	13
§ 2. Contexte et modalités d'une renaissance .....	14
Section 2. Composantes et fonctionnement .....	16
§ 1. Le fonctionnement d'un bureau .....	16
§ 2. Les différents pôles en présence .....	17
Section 3. Moyens et réalisations : une visibilité encore réduite .....	20
§ 1. Inventaire des moyens humains et financiers.....	20
§ 2. Aperçu des réalisations .....	21
Chapitre II. Portraits de professionnels de la création d'activités dans un monde rural en mutation .....	22
Section 1. L'expérience commune de la migration.....	23
§ 1. La Haute Vallée de l'Aude, terre de migration.....	23
§ 2. L'inscription dans le mouvement néo-rural .....	25
Section 2. La construction de compétences professionnelles dans un contexte de crise .....	27
§ 1. Le lien central entre activité professionnelle et engagement militant.....	28
§ 2. Vers une professionnalisation de l'accompagnement.....	30
Section 3. Le rapport ambigu à la société politique locale.....	32
§ 1. Le miroir tendu par la classe politique entre reconnaissance partielle et stigmatisation .....	32
§ 2. La perception de la société politique locale .....	33
Chapitre III. Le concept d'économie solidaire, support d'un travail de construction d'une parole collective : « vivre mieux, ensemble, dans un même territoire » .....	36
Section 1. Divergences et convergences. Les appropriations d'un concept « non stabilisé ».....	36
§ 1. Les circuits de diffusion d'un concept « transversal ».....	36
§ 2. Des formes d'appropriation différenciées.....	39
Section 2. Montée en généralité et élaboration d'un discours à l'échelle territoriale .....	41
§ 1. Du désir de reconnaissance à la volonté d'influence .....	41
§ 2. Les conceptions du changement social .....	43
Section 3. Des modalités d'organisation interne à la projection externe, ou la rhétorique du « faire ensemble ».....	45
§ 1. Représentations des modes d'organisation interne, l'impératif de cohérence .....	45
§ 2. Le « faire ensemble », registre de justification de l'intervention externe .....	47

2nde Partie. L'investissement du « Pays de la Haute Vallée de l'Aude ». Modalités et enjeux d'un processus de légitimation. ....	49
Chapitre I. Les étapes d'une implication bénéfique .....	49
Section 1. De l'interprétation de la LOADDT à l'investissement du dispositif local .....	50
§ 1. L'enjeu d'une réorganisation territoriale. Interprétations de la LOADDT .....	50
§ 2. Une participation active au processus de consultation.....	53
Section 2. Le BASE Sud Audois, instance de pilotage d'une Convention Territoriale de promotion de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du Pays de la Haute Vallée de l'Aude.....	56
§ 1. Contextualisation et récit d'une signature déterminante.....	57
§ 2. Une mission de promotion de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du Pays .....	59
Section 3. Le BASE Sud Audois, une fonction de prospective territoriale ? Modalités et retombées de l'étude sur les nouvelles populations résidentes dans le Pays de la Haute Vallée de l'Aude.....	60
§ 1. Historique et modalités d'un projet ambitieux .....	60
§ 2. Les retombées bénéfiques d'une étude « à portée expérimentale ».....	63
Chapitre II. Un processus de légitimation aux retombées incertaines.....	66
Section 1. La mobilisation de ressources, de compétences et de stratégies cumulatives.....	66
Section 2. L'appropriation d'un dispositif d'action publique territorialisé et participatif, ou l'espoir d'une modification des règles du jeu politique.....	69
§ 1. L'enjeu de la démocratisation de la vie politique locale .....	71
§ 2. L'enjeu d'une transformation des modalités d'interaction entre praticiens et décisionnaires .....	73
Section 3. La question centrale de la pérennisation .....	75
§ 1. Les évolutions du contexte national.....	76
§ 2. La reconnaissance locale, un processus inachevé .....	78
Conclusion.....	81
Annexes.....	83
1. Références des éléments du corpus .....	83
A. Entretiens.....	83
Entretiens avec des membres actifs du BASE Sud Audois.....	83
Entretiens avec des membres simples ou associés du BASE Sud Audois .....	83
Entretiens avec des personnes extérieures .....	84
B. Documents.....	84
2. Sigles des principales structures.....	87
3. Guide d'entretien auprès des membres actifs du BASE Sud Audois.....	88
Bibliographie.....	90